

France Forum

La France dans tous ses états (2)

1890-1990 : une nouvelle guerre de Cent Ans ? (1)

Europe du Sud et Maghreb

(Colloque du 18 juin 1997)

Corneille en son temps et en son oeuvre

(Entretien avec A. Le Gall par H. Bourbon)

Amour, Poésie, Sagesse

(Entretien avec E. Morin par F. Fejtö)

Arts et lettres

Notes de lecture

1^{er} Trimestre
1998

M. BLIN - R. PUCHEU - R.

MONORY - J. LATSCHA - J.

SIRINELLI - J.-P. COURTOIS

- D. KHROUZ - F. KEFI - M.-

A. MARTINEZ - J. ROBERT -

M. MEHEDI - G. LEO - G.

VELLOSO da COSTA - L.- E

PETTITI - J.- M MORENILLA

- A. LE GALL - H. BOURBON

- E. MORIN - F. FEJTÖ - P.

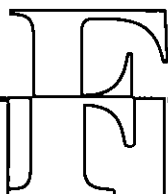
SÉNART - J. CHÉLINI - M.

DARMON - F. AZAR - J.

MALLET - P. DHERS - R.

FOCH - L. BATEL - J. AUBRY

42^{ème} année



N° 319 30 F

DOSSIERS ET ETUDES

- La France dans tous ses états (2)** p. 2
par Maurice BLIN
- 1890-1990 : une nouvelle guerre de Cent Ans ? (1)** p. 12
par René PUCHEU
- Europe du Sud et Maghreb : convergences** p. 23
(Actes du colloque du 18 juin 1997)
- Pierre Corneille en son temps et en son oeuvre :
enquête sur un poète de théâtre au XVII^e siècle** p. 42
Entretien avec André LE GALL par Henri BOURBON
- François Fejtő parle avec Edgar Morin
d'amour, de poésie et de sagesse** p. 52

ARTS ET LETTRES

- La Vie littéraire** p. 56
par Philippe SÉNART
- Fresques italiennes de la Renaissance** p. 68
par Jean CHÉLINI
- Disques** p. 71
par Marc DARMON
- Le cinéma classique : hier et d'aujourd'hui** p. 74
par François AZAR

NOTES DE LECTURE

- La Révolution de 1999** p. 82
De l'Europe à l'Euro, de l'Euro à l'Europe de Jean Boissonnat
par Jacques MALLET
- En écoutant de Gaulle de Claude Guy** p. 84
par Pierre DHERS
- C'était de Gaulle d'Alain Peyrefitte** p. 87
par René FOCH
- La République des vanités. Petits et grands secrets du capitalisme français
de Nazanine Ravai** p. 89
par Loïc BATEL
- La civilisation en solde de Charles Delamare** p. 90
par Jean AUBRY
- La question laïque - XIX^e-XX^e siècle de Jean-Marie Mayeur** p. 91
par René PUCHEU

La France dans tous ses états

(2^{re} partie)

par Maurice BLIN

«La féture et le déclin des civilisations ont pour cause l'exacerbation maladive de leur propre principe d'origine»

Hegel

Un tournant dans l'histoire

La politique en France, affrontement d'idées, échange de mots et de sentiments vifs brillamment exprimés, a toujours gardé son caractère ludique et spectaculaire. Riche en révolutions éloquentes, en manifestations de rue bruyantes, parfois sanglantes, elle s'apparente beaucoup au théâtre. Les grands principes qui y président lui confèrent une transparence, une lisibilité qui suscitent l'intérêt et l'étonnement du monde. Et cela n'est pas pour déplaire à un peuple fier de ses talents qui aime qu'on le regarde et qu'on l'écoute.

Toutefois, ce privilège, ce luxe pourrait-on dire, qui donne un éclat si particulier à l'histoire de la France, celle-ci le doit aussi à la singularité de sa position géographique, à l'extrême Ouest de l'Europe. Si elle subit la première l'occupation romaine et les invasions barbares, elle leur doit très tôt une personnalité originale et forte. Une fois refoulés les Huns d'Attila et réparées les exactions normandes, elle va vivre à l'abri de toute menace étrangère.

Etendue, riche de ses terres, de ses forêts et de ses côtes, fortement peuplée, dotée de frontières, fleuves ou montagnes, qui lui assurent une relative protection naturelle, elle jouit d'une sécurité dont sont privés ses voisins et grâce à laquelle elle deviendra à partir du Moyen-Age la puissance dominante de l'Europe. Quand, plus tard, elle affrontera la maison d'Autriche, les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Allemagne, elle sera en position de force. Les guerres qu'elle soutiendra ne mettront en péril ni ses institutions ni l'intégrité de son territoire. Si la guerre de Cent

ans se déroule sur son sol, c'est elle ensuite qui la porte en Italie, en Hollande, en Allemagne ou en Espagne. Les grands débats à caractère religieux ou idéologique qui la diviseront, *c'est d'abord avec elle-même qu'elle les aura.*

Cette situation enviable explique qu'elle ait, avant et plus que les autres peuples, disposé d'une autonomie, d'une marge de liberté qui lui permettront d'atteindre un rayonnement culturel et politique exceptionnel. Alors que ses voisins luttèrent encore pour leur survie, elle eut très tôt tout le loisir de s'affirmer et de se penser.

Il faudra attendre le XVIII^e siècle pour que cette exception rencontre pour la première fois ses limites. Pour ses intellectuels, l'Angleterre devient un exemple : monarchie parlementaire, berceau d'une science nouvelle, l'économie, nation commerçante, prospère, relativement tolérante, la France trouve en elle une rivale dont le prestige politique et culturel concurrence le sien. Au début du XIX^e siècle, la défaite de Napoléon entraînera pour plus de trente ans l'effacement de l'idéal révolutionnaire. Et lorsqu'avec le principe des nationalités, le second Empire tentera de lui rendre vie, ce dernier, on l'a vu, se retournera contre elle. Quant à l'abaissement de l'Autriche-Hongrie en 1918 auquel elle avait si patiemment travaillé, c'est à l'Allemagne qu'il devait profiter. Une Allemagne dont, à la fin du siècle, le prestige universitaire, scientifique et culturel égalera largement le sien.

La conquête d'un empire colonial, le rayonnement de sa langue, de sa littérature, de sa tradition administrative auprès de certains pays du

Tiers-monde ne devaient pas suffire à lui rendre la confiance en elle-même qui avait longtemps fait sa force. A quoi s'ajoutèrent la défaite de 1870, les affrontements idéologiques qui marquèrent l'avènement de la III^e République, les déchirements de l'affaire Dreyfus, le conflit meurtrier de 1914-1918, l'humiliation de 1940 et, pour couronner le tout, un déclin démographique engagé dès le milieu du XVIII^e siècle et qui contrastait avec la vitalité explosive de ses voisins. Dans de telles conditions, on comprend que la France ait commencé à douter d'elle-même.

L'Etat piégé

Heureusement, il lui restait son Etat. De fait, c'est vers lui qu'elle se tourne quand elle sort meurtrie de la seconde Guerre mondiale. Ce réflexe séculaire est alors renforcé par la personnalité prestigieuse de celui qui l'avait soutenue dans l'épreuve et lui avait rendu l'honneur. Par le style, la hauteur, la rigueur intraitable, le Général de Gaulle, homme de guerre et de plume, en était en quelque sorte l'incarnation vivante. Des pans entiers de l'économie et des services, les secteurs-clés de l'énergie et des transports, la charge de promouvoir la recherche scientifique furent confiés à l'Etat. Il lui fut demandé d'établir un Plan qui fixerait les orientations du développement industriel et agricole de la nation. Déjà garant de sa sécurité, il devint aussi celui de son avenir économique.

Encore fallait-il lui en donner les moyens. On élaborâ donc un statut de la fonction publique qui assurerait l'indépendance financière et politique de ses serviteurs. Leur nombre augmenta rapidement. Une Ecole nationale de l'administration fut créée pour donner à ses dirigeants une formation de haut niveau.

Ainsi la France de l'après-guerre tout occupée à se reconstruire et dont l'économie était à peine ouverte sur le monde se retrouva une fois de plus dans son Etat. Et elle put croire un moment que l'Europe réconciliée dont elle rêvait s'inspirerait à nouveau de son exemple.

En réalité, il n'en fut rien. En effet, les nations qu'elle espérait entraîner derrière elle avaient une tradition politique et économique très diffé-

rente, sinon même tout à fait opposée à la sienne. Les petites nations du Bénélux, l'Allemagne, l'Italie nées de la réunion relativement récente de provinces qui avaient toujours disposé d'une forte autonomie n'avaient jamais connu d'Etat centralisé. En outre, elles commerçaient depuis beaucoup plus longtemps qu'elle avec le reste du monde. Cette différence de culture s'accrut encore lorsque l'Angleterre et le Danemark puis, plus tard, certains pays scandinaves entrèrent dans le Marché commun. *La France avait donné impulsion à l'Europe mais elle pouvait difficilement lui servir de modèle.* Elle se trouva même prise à son propre piège lorsque la Commission européenne se mit à émettre des directives qui réduisaient sévèrement la marge de manœuvre de son gouvernement et de son Parlement. L'histoire qu'elle avait cru un moment pouvoir façonner à son image une fois de plus lui échappait.

Toutefois, cela ne l'empêcha pas d'élire en 1981 un Président socialiste et de se livrer à nouveau à son démon familier, l'idéologie. En effet, il ne s'agissait plus comme en 1945 de répondre à l'urgence d'une économie à rebâtir. Les sociétés qui sont alors nationalisées n'assurent pas un service public. Elles relèvent de l'industrie, des assurances, de la banque. Depuis l'ouverture des échanges et du marché des capitaux, elles sont soumises à la concurrence mondiale. Exportatrices, elles sont pour la plupart présentes sur les marchés étrangers. Bref, elles sont immergées dans une économie d'inspiration libérale sur laquelle l'Etat est sans prises.

Avec le recul du temps, cette politique, qu'aucune contrainte économique n'imposait, apparaît comme l'expression caricaturale du plus grave défaut français, *l'esprit de système.* Conforme au principe tout théorique de l'appropriation de l'appareil de production par la nation - en réalité par l'Etat et son administration - elle ignorait superbement les problèmes que pouvait poser sa mise en œuvre et les effets qu'elle ne manquerait pas d'avoir sur une économie définitivement ouverte sur le monde. Sacrifiant l'entreprise à une idée née un siècle plus tôt alors qu'elle vivait encore sous protection tarifaire, la France témoignera ainsi de cette passion pour l'abstraction et l'absolu qui lui avait valu maints déboires au cours de son histoire. Des chevaliers

de la bataille d'Azincourt en 1415 aux socialistes de 1981, c'est le même combat pour l'honneur ou pour l'idée. Et le même échec.

Une situation bâtarde

De fait, dès l'instant où elles devinrent propriété de l'Etat, donc dépendantes d'une autorité politique libérée, par définition, de l'obligation du profit et à l'abri de la sanction de la faillite, les deux mille trois cents entreprises concernées et leur million quatre cent mille salariés se retrouvèrent dans une situation bâtarde. Il leur fallait en effet répondre à deux impératifs incompatibles, c'est-à-dire servir à la fois une clientèle française ou étrangère libre de ses choix et un Etat actionnaire dont la vocation relevait d'une tout autre logique.

Cette contradiction, l'imposant secteur public à la française ne l'a jamais surmontée. Bien qu'en principe propriété de la nation, il échappe à peu près totalement au contrôle du Parlement qui la représente, et même, paradoxalement, à celui de l'Etat lui-même ! Car ce dernier est tout à fait incapable de contrôler la vie de plus de deux mille entreprises. Ses représentants au sein de leurs conseils d'administration sont des fonctionnaires étrangers au monde des affaires. Comment pourraient-ils les juger ? Ceux qu'il a placés à la tête des plus importantes d'entre elles ont en face d'eux leurs pairs auxquels les lie une formation commune qui les a préparés à servir l'Etat et non pas un quelconque client. En cas de malgestion et de pertes, c'est à l'argent public qu'il est demandé de les combler.

Comment un pays qui a fait de l'inspection et du contrôle la raison d'être et en quelque sorte l'âme de sa fonction publique a-t-il pu s'abandonner à de tels errements ? La raison en est simple : ses plus hauts responsables n'avaient plus de comptes à rendre à personne. Le contrôleur échappait à tout contrôle. *Et c'est ainsi que le secteur public à la française est entré dans l'ère de l'irresponsabilité. Il ne vit plus du client ; il survit grâce au contribuable.* Au lieu de servir la nation, il prélève aujourd'hui sur elle une rançon qui s'élève à près de 300 milliards de francs. Entre elle et lui, le divorce est devenu total (1).

La même dérive s'observe au niveau de la fonction publique en général. Entre les services qu'elle doit rendre à la nation et ce qu'elle lui coûte, un écart s'est creusé. Qu'elle bénéficie d'un statut particulier : emploi stable, promotion à l'ancienneté autant qu'au mérite, indépendance financière, autonomie à l'égard du pouvoir politique, on le comprend. Incarnant l'Etat, sa stabilité, son impartialité, elle assure ainsi la continuité de la nation.

Mais à quel prix ? La question désormais se pose. Les Français qui bénéficient d'un statut public sont aujourd'hui, toutes catégories confondues - agents de l'Etat, des collectivités locales, des hôpitaux, salariés des entreprises publiques en situation de monopole ou exposées à la concurrence -, 5.700.000. En treize ans, leur nombre a augmenté de 1.000.000 alors que l'économie marchande perdait 600.000 emplois. On comptait, au début des années 80, 5,4 actifs pour un fonctionnaire ; ils ne sont plus aujourd'hui que 3,3. *La fonction publique française est devenue la plus lourde du monde* : elle représente 24 % de l'emploi total contre 15 % en Angleterre et en Allemagne, 14 % aux Etats-Unis. De même, son poids dans le budget de la nation atteint 40 % contre une moyenne d'un peu plus de 30 % dans les nations industrielles comparables. Depuis deux ans, l'Etat a dû emprunter pour payer ses fonctionnaires : dix milliards en 1996, quinze en 1997.

Le divorce

Mais il y a plus grave encore. Entre l'Etat et ses agents censés servir la nation, l'incompréhension s'accroît. 1995 constitue à cet égard un tournant. Cette année-là, et pour la première fois, les jours de grève ont été beaucoup plus nombreux dans la fonction publique que dans le privé : 3.762.000 - dont plus de 60 % ont concerné la S.N.C.F. et la R.A.T.P. - contre 2.120.000. Forts d'un taux de syndicalisation

(1) On peut se demander comment le scandale de l'ARC, ce détournement de plusieurs milliards collectés en principe pour la recherche sur le cancer à pu durer quinze ans, et cela malgré les rapports répétés de l'Inspection générale des Affaires sociales. Crainte de troubler l'opinion ? Indifférence ou ignorance des politiques ? Il en va de même des 130 milliards de découvert du Crédit Lyonnais. Le président de la plus grande banque française a pu, sans que son conseil d'administration trouve à y redire, s'engager dans des aventures financières qui l'ont conduite au désastre.

dix fois plus élevé que dans le privé, de la force de frappe que constitue le contrôle de services en situation de monopole et dont l'arrêt peut frapper durement l'économie tandis qu'il affecte de façon hypothétique leur rémunération, du poids électoral que leur donne leur nombre croissant, les agents de la fonction publique, en dépit des garanties que leur donne leur statut, ont tendance à ne plus voir dans l'Etat qu'un employeur comme les autres. Il est simplement plus vulnérable. Cette situation n'est pas sans rappeler celle du roi d'autrefois face aux grands féodaux. Etrange contradiction en vérité que celle d'un service public dont un Premier ministre a pu dire qu'il était «l'instrument du lien social» alors même qu'il est devenu le lieu privilégié d'un affrontement entre l'Etat et ses propres agents.

Plus maltraité qu'un employeur privé, le piège s'est ainsi refermé sur l'Etat. Par un étrange renversement, le fonctionnaire destiné à le servir en appelle... au gouvernement pour la défense de ses intérêts. Car ce dernier, comme le roi d'hier auquel le sujet pouvait en appeler contre sa propre administration, a un nom et un visage. On peut donc espérer le fléchir. Au lieu que le marché, à la fois anonyme et contraignant, est redouté. Ainsi, l'adolescent préfère-t-il s'affronter au père plutôt qu'à un monde dont il sait qu'il ne l'écouterait pas.

Enfin, un dernier fait contribue à la dégradation de l'image de l'Etat. Une population traumatisée par le chômage, où se multiplient des cas, tous singuliers, de détresse ou d'exclusion, que ne protège plus une cellule familiale en cours d'éclatement, perdue dans l'anonymat de la ville, continue de se tourner vers un Etat mythique, pourvoyeur d'emplois, de logements,... à défaut d'indemnités diverses. Face à cette demande explosive, ce dernier n'a qu'une arme, la loi. Il garantit un salaire minimum ; il met en place une lourde machine, l'A.N.P.E., pour tenter d'endiguer le chômage ; il invente des procédures compliquées d'aides à l'emploi. Il couvre chaque année le déficit d'un système de protection sociale dont il n'a pas le contrôle. Bref, il est à la fois omniprésent et impuissant.

Et quand, ce qui se produit le plus souvent, une loi n'a pas l'effet attendu, on en ajoute une autre. Cet imbroglio de textes et réglementa-

tions diverses devient illisible et donc inapplicable. Tocqueville a écrit que, sous la monarchie, la règle était rigide et la pratique molle. Nous y sommes revenus. Entre la loi, par définition universelle, et les situations concrètes, infiniment diverses, auxquelles elle prétend remédier, l'abîme est devenu infranchissable. Seuls pourraient le combler le recours à l'expérimentation, une pratique au plus près du terrain, bref, l'humilité devant les faits et la reconnaissance de ses erreurs. On le voit bien en matière d'immigration, de flexibilité du travail ou de préparation des jeunes à l'emploi. Mais, en France, un Etat qui avouerait s'être trompé serait-il encore un Etat ?

De fait, malgré son incapacité à traiter les problèmes qu'affrontent les citoyens, il garde auprès d'eux, s'il faut en croire les sondages, tout son prestige. C'est ainsi qu'ils n'auraient pas désapprouvé la grande grève des services publics de décembre 1995 qui transforma pourtant des milliers de salariés en otages. De même, 43 % des lycéens souhaiteraient devenir fonctionnaires, tandis que seulement 23 % d'entre eux envisageraient une activité commerciale ou de service et que 11 % s'engageraient dans l'industrie. Ainsi, dans un monde incertain, l'Etat reste bien, envers et contre tout, aux yeux des Français, le grand - mieux l'unique - pourvoyeur de sécurité.

*
* *

Cet attachement témoigne de la place qu'occupe dans l'imaginaire national le cléricisme dont nous avons parlé plus haut. Une barrière reste dressée entre le service public, tenu pour noble parce qu'il défend l'intérêt général, et le privé, dominé par les intérêts particuliers. Elle reproduit la distance qui séparait au Moyen-Age le seigneur du vilain, le clerc du laïc, le roi, entouré de ses conseillers, de ses sujets. Ainsi, les mentalités résistent-elles aux siècles.

De fait, cette hiérarchie se retrouve quasiment inchangée dans la France d'aujourd'hui qui se partage schématiquement entre cinq ordres :

- un monarque républicain assisté d'un cabinet dont les membres sont nommés et révoqués à merci,

- des féodaux petits et grands qui contrôlent les deux mille trois cents entreprises composant l'énorme secteur public,

- un appareil administratif pléthorique chargé de régler dans ses moindres détails la vie de la nation,

- les responsables, salariés et employeurs, de l'économie marchande condamnée au profit et sur laquelle est prélevé l'impôt qui permet de faire vivre les ordres précédents,

- enfin, une population d'exclus que l'on peut comparer aux pauvres d'hier qui survivaient grâce à la charité des riches ou de l'Eglise. Comme eux, elle est tributaire des subsides que la collectivité leur verse.

Le cléricanisme et ses méfaits

Mais le cœur du dispositif reste l'Etat et son armée d'un million et demi d'agents. Entouré d'une aura presque religieuse, celle-ci suscite à la fois fascination et crainte. Elle échappe au regard du profane. Elle n'a pas de comptes à lui rendre. Ses manquements, quand ils se produisent, ne concernent qu'elle. Leurs éventuels responsables ne sont jugés que par leurs pairs.

Il en résulte deux conséquences.

D'une part, l'univers de la haute administration, clos sur lui-même, à l'abri du jugement de l'opinion et du Parlement, est devenu opaque. Ceux de ses membres qui ont conduit des sociétés nationales à la faillite échappent à la sanction de la justice économique, et parfois de la justice tout court. La rémunération des agents de la fonction publique, en principe fruit d'une arithmétique rigoureuse qui prend en compte la compétence, le rang, l'ancienneté,... s'accompagne d'un ensemble de primes, compléments divers,... d'une complexité impénétrable. Enfin, sa belle uniformité, n'est plus depuis longtemps qu'une apparence : elle s'est au fil du temps dissoute dans une poussière de statuts. Elle en compte aujourd'hui plus de mille.

D'autre part, la charge croissante qu'elle fait peser sur la nation est largement méconnue. Un peu comme le fut pendant longtemps autrefois la richesse de l'Eglise. Il a fallu attendre 1995 pour que, dans le budget de l'Etat, une ligne par-

ticulière soit consacrée, comme c'était depuis toujours le cas pour les collectivités locales, à ses dépenses de fonctionnement. *Cet effort de clarification a d'ailleurs été abandonné dans le budget de 1998.* Si l'on veut bien par ailleurs se souvenir que la T.V.A., impôt indirect, automatique, anonyme sinon indolore, assure l'essentiel des ressources de l'Etat tandis que l'impôt sur le revenu n'est payé que par un ménage sur deux, on comprend que l'opinion reste indifférente au tribut que paie la nation pour l'entretien de sa fonction publique.

Cette indifférence est encore aggravée par le faible niveau de la culture économique du pays. Un peuple de paysans puis de bourgeois qui répugna longtemps à s'endetter et fit de l'épargne une vertu, semble frappé de cécité lorsqu'il s'agit des finances de la nation. Il est vrai que c'est encore par le canal de l'Etat que cette dernière s'est développée au XIX^e siècle. Le contrôle et la régulation du système bancaire assumé par la Banque de France lui inspirèrent une confiance qu'il lui a gardée en dépit de l'instabilité monétaire qui a sévi au cours des cinquante dernières années (2). Cet Etat tutélaire, comment le Français aurait-il appris à le juger ?

Opacité et ignorance

Que, par exemple, la France vive aujourd'hui à crédit ne semble pas l'inquiéter. Il ne fait pas le lien entre le train de vie dispendieux de l'Etat ou le déficit de la Sécurité sociale, principales sources de son endettement, et la chute de l'investissement tant public que privé avec la menace qu'elle comporte à terme pour l'emploi. De même, il est sensible au fait que le budget du ministère de la culture, spécialité bien française et source éminente, à ses yeux, de prestige, reste important. Que des spectacles subventionnés soient sans public, que les chaînes nationales de télévision aient des coûts de fonctionnement exorbitants ; que les monuments élevés dans Paris à la gloire du prince consomment en entretien et fonctionnement les milliards qui manquent pour les équipements culturels en provin-

(2) J.M. Gaillard a bien montré comment l'argent qui, dans la morale catholique, relevait du lucre et donc du profit, se trouvait justifié dès lors qu'il était confié à l'Etat, défenseur de l'intérêt général. Cf. *Tu seras riche, mon fils. Les Français et l'argent.*

ce ou la sauvegarde du patrimoine ; que, dans le domaine de l'éducation, les crédits toujours croissants consacrés aux lycées et aux universités n'aient empêché ni le développement de l'illettrisme ni l'abandon par deux étudiants sur trois de leurs études supérieures, cette méconnaissance stupéfiée. En fait, elle est l'aboutissement d'une longue, très longue tradition nationale : l'impunité de l'Etat.

On la retrouve dans un tout autre domaine, celui de la politique étrangère, celui-là même que le Général de Gaulle considérait en effet comme «réservé». Car celle-ci est censée obéir à une raison qu'on appelle justement «d'Etat» pour la distinguer sans doute de celle que Descartes croyait propre et commune à tous les hommes. Dès lors qu'elle a pour vocation de soutenir le rang de la France dans le monde, qu'elle défend de grands principes - droits de l'homme, droits des peuples à disposer d'eux-mêmes,... -, elle fait l'objet d'une approbation tacite. François 1er, roi chrétien, pouvait se rapprocher du grand Turc, Richelieu, cardinal de l'Eglise romaine, s'allier aux princes protestants d'Allemagne, le Général de Gaulle, pourtant peu suspect de sympathie pour le communisme, reconnaître la Chine de Mao, le peuple s'en souciait peu. Il crédita volontiers ses gouvernants d'une compétence et d'un savoir qui le dépassaient. Qu'idéalisme et réalisme, sinon machiavélisme, puissent se rejoindre, lui paraissait même plutôt rassurant.

*
**

L'Etat en question

Ainsi donc, l'Etat symbole de l'unité nationale est aujourd'hui divisé contre lui-même. Il écrase la nation sous son poids mais peine à assurer sa sécurité. Si de tels paradoxes ne sont pas plus vivement ressentis, c'est qu'il s'agit d'un mythe. Dans une société devenue laïque mais qui pendant des siècles ne le fut pas, il a remplacé l'Eglise dont on sait que les forces du mal ne peuvent prévaloir contre elle. Or, que peut la raison contre un mythe ? Chez Molière déjà, l'homme dit «de qualité» trouvait inconvenant que son fournisseur lui demande d'honorer

ses dettes. Comment donc l'Etat comprendrait-il qu'il a des comptes à rendre à la nation ? Comment accepterait-il de se soumettre à une logique marchande aussi contraire à son honneur ?

Il faudrait pour ce faire que la France se réapproprie «son» Etat et entreprenne, une bonne fois, de le connaître pour le rendre à sa destinée première : la servir. Cette révolution, car c'est le mot qui convient, jamais dans le passé, elle ne s'y est risquée. Respectueuse à juste titre de l'Etat pour ce qu'il fut et reste, c'est-à-dire le symbole et comme l'image de la nation, elle a désappris de le juger pour ce qu'il fait. A maintes reprises, elle a renversé ses gouvernements, donné congé à leurs responsables, modifié ses institutions. *Mais elle n'a jamais contesté l'Etat.* Mieux, chaque changement de régime l'a finalement conduite à en renforcer les pouvoirs et le poids.

Pour mettre un terme à cette dérive, il lui faudrait rompre avec une tradition séculaire. Mais, sur cette voie toute nouvelle pour elle, un ultime obstacle se dresse. La société française est atteinte aujourd'hui par le mouvement général de remise en cause des institutions. Mais, dans l'ébranlement qui atteint les grandes instances que furent l'Eglise, l'armée, l'école... l'Etat apparaît une fois de plus comme l'ultime rempart contre l'insécurité et la solitude. Son omniprésence a en effet généré au fil des siècles chez le citoyen une passivité à laquelle il n'échappait autrefois que par un geste de refus : la fuite devant l'impôt - ainsi le paysan cachait-il son bien à l'agent du roi - ou la révolution. Mais celle-ci, on l'a vu, changeait finalement peu sa condition.

Cette alternance entre longue patience et révolte sans lendemain, ce passage de l'indifférence au rejet passionné qui caractérisent l'histoire de la France reflète l'alliance étrange chez elle de l'étatisme et de l'individualisme, l'un nourrissant l'autre. On le vit bien lorsqu'après avoir éliminé un roi, elle procéda moins de dix ans plus tard au couronnement d'un empereur ; on le vit encore en 1848 où l'utopie sympathique qui présida à l'avènement de la IIe République fit trois ans plus tard le lit d'un pouvoir autoritaire. Oui, décidément en France, l'Etat à la vie dure.

Démocratie ou république ?

On mesure ici la différence profonde qui sépare la démocratie de la république. Celle-ci est née en France d'un *non* à un pouvoir monarchique qui fut très vite remplacé par un autre. Celle-là, et l'exemple américain ici est éclairant, est née du *oui* fondateur, de l'acte de foi d'une société radicalement nouvelle qui, partant de rien, dut se construire jour après jour. Elle s'appuyait, certes, elle aussi, sur des principes forts, d'ailleurs autant religieux que politiques. Mais il lui fallut en priorité s'enraciner dans une terre et se vivre d'abord au quotidien. *Elle s'est faite en même temps qu'elle se pensait. Elle a découvert ses devoirs aussi vite qu'elle affirmait ses droits.*

Au contraire, la tradition républicaine française a été profondément marquée par un non originel. Elle a été le fait d'intellectuels, d'hommes d'idées peu concernés par la vie concrète, et en a beaucoup pâti. Car, dans l'affrontement entre les idées et les faits, ceux-ci finissent toujours par l'emporter. Alain, philosophe, dressait « le citoyen contre les pouvoirs » ; Simone Weil, son élève, haïssait les Romains, bâtisseurs d'empire, inventeurs de la « res » épublica, la « chose » publique, et avait pris le parti d'Antigone contre Créon. Elle affirmait que la justice, « cette fugitive du camp des vainqueurs », désertait nécessairement tout pouvoir. Et c'est pourquoi la politique en France naît souvent dans les livres... et meurt dans la rue. Celle-ci reste une scène où des manifestants, pancartes au poing, disent pêle-mêle non au chômage, à l'exclusion, aux lois sur l'immigration, à la reconduite des enfants chez eux la nuit par la police,... Une fois ce non bruyamment proféré, chacun rentre chez soi et attend... que l'Etat fasse le reste.

*
**

Une telle attitude pouvait avoir un sens lorsque ce dernier était fort. Elle devient formelle, irréaliste et sans avenir quand il cesse de l'être. Les manifestations d'indignation ou de colère qui sont l'aliment favori des médias sont d'abord un spectacle que le peuple se donne à lui-même. Comme la révolte de l'adolescent

contre le père, elles gardent un caractère immature. Celui-ci en effet ne devient adulte, c'est-à-dire responsable de lui-même, que lorsqu'il s'affronte enfin au monde et se soumet à ses lois rigoureuses et anonymes. Ainsi en est-il aujourd'hui de la France. Un Etat tutélaire l'a longtemps protégée contre elle-même. Elle l'appelle encore mais il ne répond plus. Et ce silence lui donne le vertige.

Dans le même temps, elle découvre qu'elle n'est plus seule au monde. En un demi-siècle, elle s'est reconstruite ; elle a grandi ; elle s'est enrichie. Cette croissance fut soutenue par l'explosion de sa population et par les facilités que lui offraient les dévaluations répétées de sa monnaie. Elle s'appuyait sur un Etat qui investissait pour elle et sur les marchés nouveaux que l'Europe lui ouvrait. Cet élan, elle pouvait donc croire qu'elle ne le devait qu'à elle-même.

Or, ce temps est fini. La France ne retrouvera les points de croissance qui lui manquent qu'en s'imposant sur des marchés lointains, difficiles, où règne une dure concurrence. Il lui est désormais interdit de jouer de sa monnaie pour les conquérir. Endettée, elle vit sous le regard de ses créanciers et des marchés qui la sanctionneraient à la moindre défaillance. Elle s'est crue longtemps, et fut en effet d'une certaine manière, la mesure du monde. La voici condamnée à vivre à son rythme et à subir sa loi.

Cette situation radicalement nouvelle remet en cause l'image qu'elle s'est construite d'elle-même au cours des siècles. Monarchie ou république, elle avait lié son destin à deux principes : un Etat, modèle d'ordre et de stabilité, la souveraineté nationale, fondement inébranlable de sa politique. Ce rêve prestigieux la hante encore. Il lui en coûte de découvrir que le rang qu'elle occupait parmi les nations comme par l'effet d'une grâce, il lui faut désormais le mériter.

Un simple exemple : fidèle à sa vocation, elle a porté au cours des dernières décennies une grande idée, celle de l'unité de l'Europe. Or, il ne lui suffit plus aujourd'hui de la rêver, il lui faut désormais la *vouloir*. Dans le passé, il lui est arrivé plus d'une fois de sacrifier dans des guerres et des aventures incertaines et son rang et son argent. Son honneur se complaisait à la défense de nobles causes. *Or le combat pour*

l'Europe est d'une tout autre nature. Il suppose la remise en cause des deux principes évoqués plus haut qui ont façonné son histoire. Dès lors, l'image qu'elle a d'elle-même et qu'illustrent tant de combats victorieux, mais hélas aussi parfois vains, se brouille lorsqu'elle doit se plier aux exigences d'un monde nouveau qui dominent des impératifs financiers, monétaires ou économiques. Vieille nation à vocation éminemment politique, amoureuse du geste et du panache, il lui en coûte et elle s'y résigne mal.

En fait, elle garde une nostalgie secrète de la croisade. Ainsi s'explique l'attachement bruyant qu'elle continue de porter à des causes moralisatrices : le droit d'ingérence dans la vie des peuples opprimés, l'aide humanitaire, la défense des immigrés,... Sevrée de politique, elle se spécialise dans l'éthique. Ce faisant, elle reste, l'espace d'un moment, fidèle à elle-même. Elle peut oublier ses problèmes et la réalité d'un monde où elle se reconnaît mal.

Et pourtant, c'est de lui que son destin désormais dépend. Elle a pu être sous la monarchie un modèle politique et culturel pour l'Europe puis, avec la République, le refuge et l'espoir des opprimés ou des exilés. Mais cette vocation s'efface car l'Amérique est passée par là. Elle ne relèvera le défi tout à fait nouveau qui lui est lancé qu'en cessant de se rêver pour se réformer. Or, ce combat contre soi, austère, difficile, sans éclat, elle l'a toujours plus ou moins fui.

Parviendra-t-elle à s'arracher à la fascination de son passé, c'est-à-dire à s'interroger sur le lien de nature mystique qu'elle a noué avec l'Etat ? Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas de prôner sottement son effacement. Le mythe d'une fin de l'Etat qui a fleuri, à droite comme à gauche, tout au long du XIX^e siècle, est mort. Certes, il est bien difficile d'éviter en ce qui le concerne la passion idéologique, dans la mesure où l'Etat en France a d'abord été un archétype religieux, puis une idée métaphysique enveloppant une réalité politique. Celle-ci, occultée, n'a pu donc faire l'objet d'une étude objective et sereine (3). En réalité, le rôle de l'Etat dans la société contemporaine ne relève plus du débat d'idées car nul n'en conteste la nécessité. Il appelle beaucoup plus modestement une évaluation de son rôle et de son coût, bref de son efficacité (4). De manière plus générale, il s'agit de

mesurer ce que l'exercice par chacun de ses *droits* représente de *devoirs* et de charges pour autrui, c'est-à-dire de distinguer le *principe* du droit, absolu par essence, de son *application* qui, reposant sur une relation aux autres, est nécessairement conditionnée et relative. N'est-ce pas très précisément cette évaluation qui est imposée aujourd'hui à l'armée ? Pourquoi la fonction publique en serait-elle exemptée ? On dira que la première est muette et la seconde facilement bruyante. Mais alors que penser dans ces conditions de l'autorité de l'Etat ?

De fait, la fonction publique ne répond plus aujourd'hui aux principes républicains qui justifiaient ses missions. La liberté est étouffée par la réglementation. A quoi sert en effet à la limite un fonctionnaire quand il dit oui ? L'égalité est contredite par un statut qui l'isole du reste du pays. La fraternité est mise à mal par l'état de dépendance où elle tient le citoyen. Et c'est ainsi que la méfiance, sinon l'envie, remplace le respect qui l'entourait. Celui-ci ne renaîtra que s'il repose sur un *contrat*, celui qui lie en toute transparence le fournisseur à son client (5). Qu'il s'agisse de services et non, le plus souvent, de biens matériels, importe peu. Il est en droit d'en avoir, comme on dit, pour son argent. L'Etat en France est-il prêt à se soumettre à une logique marchande aussi profondément étrangère à sa nature et à son histoire ? Le doute est permis. Et pourtant, il ne retrouvera sa raison et sa dignité qu'à ce prix.

Il y va aussi de l'avenir de la démocratie - et du Parlement qui l'incarne - dans la mesure où celle-ci est née de la volonté de soumettre à son contrôle les dépenses des rois. Pourquoi ce que la République imposa à la monarchie ne se l'appliquerait-elle pas à elle-même ?

(3) Cf. Pierre Rosanvallon : *l'Etat en France de 1789 à nos jours* : « Tout se passe comme si l'on considérait que l'Etat n'avait pas véritablement d'histoire ; son développement n'étant que la pure reproduction, sans cesse agrandie, d'une figure qui aurait été formée à l'origine ». P. 10.

(4) Sait-on par exemple que le nombre des fonctionnaires qui dépendent des Finances et de la Justice, fonctions éminemment régaliennes, a quadruplé de 1830 et 1984 alors que les effectifs de l'Éducation nationale ont été multipliés par 25 et ceux des Postes et télécommunications par 30 ?

(5) En vérité, le problème n'est pas d'aujourd'hui. Royer-Collard déclarait déjà dans un discours prononcé le 18 avril 1822 : « La réciprocité de ces deux choses distinctes, les services et l'argent, forme un véritable *contrat* qui oblige le gouvernement envers la Chambre et la nation ».

Mais cette restauration de l'Etat suppose une autre condition plus difficile encore à remplir car elle relève non plus de la politique mais de l'éthique. Quand une société cède à la tentation de l'individualisme et désapprend le respect de l'autorité, un Etat, même rénové, perd la sienne. Il est incapable d'assurer seul, sauf sous une forme répressive et donc non durable, le respect du bien commun dès lors que celui-ci n'est plus inculqué dès l'enfance au citoyen. C'est dire que son avenir dépend étroitement d'une culture qui le précède et le fonde. L'Etat consacre l'ordre social, il ne le crée pas. Quand le père ou le maître manquent à l'enfant, sonne l'heure du policier. C'est-à-dire tôt ou tard la fin de l'Etat (6).

*
**

Laïciser et «civiliser» l'Etat

L'histoire de la France se confond avec celle de son Etat. Elle a vécu par lui. Elle pourrait demain mourir de lui.

Né pour répondre à une menace de troubles tantôt intérieure tantôt extérieure qui pesait sur la société civile, l'Etat a noué avec elle une relation contradictoire faite à la fois de distance absolue et d'intimité étroite. Il n'a pas surgi de la décision pacifique de vivre ensemble qu'auraient prise un jour les provinces, les peuples qui la composent. Il est né de la volonté de chefs de guerre prestigieux qui leur apportèrent la sécurité. Esquissé par le romain César, imposé par le germain Clovis, fermement établi par les Capétiens, exalté par Louis XIV au sortir d'une fronde nobiliaire qui l'avait mis en péril (7), modernisé par Napoléon, rénové par Charles de Gaulle, l'Etat, qu'il fût monarchique ou républicain, a apporté à la société civile un ordre qui vient d'au-delà d'elle-même. Il la dépasse, comme autrefois le féodal, le vilain qu'il protégeait.

Fort de cette autorité, il a pu mettre les ressources de la nation au service de leur grandeur commune. Certes, il lui a souvent coûté cher. Mais il lui a apporté ce qui était sans prix, la gloire.

Avec le temps, son emprise s'est étendue. Dans la France en guerre de la Révolution, il

n'est pas seulement le défenseur de la nation contre l'ennemi tant extérieur qu'intérieur. Il est investi d'une mission nouvelle, beaucoup plus éminente encore, celle de *fonder la nation elle-même*. Il devient l'expression du contrat social qui unit les individus libres et égaux qui la composent. «Celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple, écrit J.J. Rousseau dans «Le contrat social», doit se sentir en état de changer, pour ainsi dire, la nature humaine». L'Etat a pour vocation de sauver celle-ci d'elle-même. Cette transposition laïque de l'ontologie chrétienne, où Dieu seul peut restaurer une nature humaine déchue, met bien en lumière le caractère transcendant d'un Etat qui, luttant contre des maux divers - inégalités entre les citoyens, ignorance, exclusion... - qui affectent la société civile, en est, à la lettre, le sauveur. La raison qu'il incarne, incurablement méfiante à l'égard de cette dernière, incapable qu'elle est de trouver en elle-même remède à ses vices, a un fort relent mystique.

Elle a marqué en profondeur la culture politique française. Autant qu'hier, l'Etat reste aujourd'hui le médiateur, le régulateur incontournable des rapports que les Français peuvent avoir entre eux et avec le reste du monde. Comme le Dieu de la Bible dont il a revêtu la majesté, il surplombe de toute sa hauteur la société mais, en même temps, il l'habite, l'investit en profondeur, la tenant en quelque sorte dans sa main.

Deux exemples récents le montrent assez. La décision de réduire de 39 à 35 heures la semaine hebdomadaire de travail n'a pas été le résultat d'un accord entre les patrons et les salariés qu'elle concernait pourtant au plus haut chef. Elle a été imposée par le gouvernement et devrait avoir demain force de loi. De même, le conflit entre employeurs et salariés du transport

(6) Le «communitarianisme» américain, mouvement qui, en réponse à l'impuissance de l'Etat, s'applique à démontrer que la société civile est capable de se prendre en mains, pourrait annoncer le réveil d'un civisme non plus seulement critique et protestataire mais d'engagement. Pour lui, la réintégration sociale ne se fait plus par la loi mais par les œuvres.

(7) «L'absolutisme monarchique ne fut pas seulement la solution à la question de meilleur gouvernement, il fut aussi une grâce, un secours providentiel : s'idéaliser et s'adorer elle-même dans la royauté fut pour la France un besoin. Déjà absolue en droit, la royauté le fut aussi en fait, par une sorte de consentement universel qui resta longtemps le dogme politique essentiel de la nation.» Ernest Lavisse : *Louis XIV*, p. 134.

routier qui menaçait l'économie de la France et de l'Europe s'est terminé sur la promesse des pouvoirs publics de le régler, là encore, par la loi. Comme si l'Etat, fidèle à son rôle immémorial, continuait, tel César mettant de l'ordre chez les Gaulois, de protéger les Français d'eux-mêmes.

Il n'y a pas lieu de s'en réjouir. Cet appel que lui lancent régulièrement des citoyens incapables de s'entendre et de travailler ensemble est en réalité le signe d'une redoutable immaturité. L'Etat qui les a si longtemps protégés les a, du même coup, infantilisés. A son contact, ils ont désappris le *self-control* - ce mot n'est pas français et ce n'est pas un hasard - qui est la condition de toute vie en commun. Il a renforcé son pouvoir dans la mesure même où la société se révélait incapable de se gérer elle-même.

Cette situation présente deux dangers. Elle est en contradiction avec le mouvement qui emporte la planète et à laquelle répond non la rigidité de la loi imposée mais la souplesse du contrat négocié. De plus, cette bureaucratisation croissante a un coût. Dans le dernier article qu'il ait écrit (8), François Furet parle de «la permanence en France d'une ignorance narcissique de l'économie» et conclut ainsi : «L'électorat (de L. Jospin) offre le miroir d'un pays autiste, obsédé par sa particularité, ses statuts, son service public, son régime de protection sociale, et est devenu une énigme pour le monde de cette fin de siècle à force d'en ignorer les lois. Peut-il briser le miroir et enrayer le déclin ?».

De fait, lorsque l'Etat prélève chaque année, pour assurer sa fonction de régulateur économique et social, près de la moitié de la richesse du pays, on doit se demander si, loin de le servir, il n'est pas en train, purement et simplement, de l'étouffer. Considération mesquine,

dira-t-on, puisque la paix sociale n'a pas de prix. Toute la question est de savoir si celle-ci ne pourrait pas être assurée à moindre coût, c'est-à-dire par la responsabilisation du citoyen.

Ce devoir d'autonomie qui est la forme non plus abstraite, lyrique, protestataire mais concrète, pratique, positive de la liberté sonne mal aux oreilles d'un peuple chez qui reste vivace, puissant, le mythe de l'Etat protecteur du faible. Et pourtant, redisons-le une dernière fois, il s'agit bien d'un mythe lorsque, si sévère à l'égard du petit, il se révèle incapable d'imposer sa volonté aux puissants par le nombre ou l'influence. La vraie liberté est celle qui consiste pour l'individu à affronter son destin les yeux ouverts et non pas à demander à la collectivité, c'est-à-dire en fait à autrui, de payer à sa place le prix de ses erreurs. Mais pour cela, il lui faut d'abord retrouver confiance en lui-même. *Pour croître, il faut croire.*

*
* *

Tel est le défi majeur que la France d'aujourd'hui doit relever. Peut-elle devenir demain laborieuse, économe, «regardante» dans les deux sens du mot ? Elle y perdrait sans doute en gloire. Mais à quelle gloire peut-elle prétendre lorsqu'elle est incapable de remettre ses comptes en ordre, emprunte pour payer ses fonctionnaires, laisse une partie de sa jeunesse sans avenir ?

Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'elle y retrouverait l'estime du monde.

Maurice BLIN

(8) Cf. *Le Monde* du 23 septembre 1997.

1890-1990

Une nouvelle Guerre de Cent Ans ?

(1^{ère} partie)

par René PUCHEU

Or donc, le XX^e siècle va bientôt finir. A moins qu'il ne soit, déjà, achevé.

D'aucuns n'imaginent-ils pas que, politiquement, ce siècle a pris fin le 25 décembre 1991, à cette heure de tombée de jour où le drapeau rouge à faucille et marteau, emblème de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, fut descendu du mât de ce Kremlin qui avait été signe de contradiction pendant sept décennies.

L'homme moderne ayant l'esprit comptable, on peut avoir envie de dresser un bilan en bonne et due forme, tirant au clair profits et pertes. Il faut résister à cette tentation d'une évaluation trop stricte. Il est, en revanche, difficile d'éluder le besoin de comprendre ce qui s'est passé et de discerner ce qui *risque d'en rester* dans et pour l'espèce humaine.

Donc, au long de ce XX^e siècle qu'est-il arrivé aux humains, à l'homme ?

Forcément, les points de vue ne peuvent qu'être différents et les réponses variées, voire opposées !

Un penseur « radical » inclinera à trancher qu'il ne s'est rien passé au XX^e siècle. Les questions humaines essentielles continuent à faire *immuablement question* : la question de l'*altérité* reste brûlante, sous toutes ses modalités (masculin/féminin, enfant/adulte, autochtone/étranger) ; la question du *sens de la vie* et du *sens de la mort* est devenue en cette fin de siècle plus éprouvante qu'elle n'était à son début...

Un penseur culturellement et politiquement « correct » criera, au contraire, au prodige ! Eh quoi ! *l'explosion démographique, l'explosion*

scientifique, l'explosion technologique, l'explosion démocratique - plus toutes les autres ! - ne marquent-elles pas des avancées décisives de *l'homínisation* !

Ici et maintenant, on ne discutera pas ces diagnostics. Les propos que voici sont partis d'ailleurs.

A l'occasion de la mort de François Furet (en juillet 1997, on a songé à son dernier ouvrage *Le passé d'une illusion*. On en avait rendu compte dans cette revue, dans le n° 303-304 de juillet-septembre 1995. On s'est trouvé excité par l'une des idées les plus innovantes de ce livre : à savoir que pour *penser le XX^e siècle*, il fallait *penser la Grande Guerre, la Guerre* (dite) *de 14-18* qui a eu, écrivait François Furet, un « caractère matriciel ».

Sous le choc de cette idée, allant et songeant, on s'est mis à douter que le siècle soit compréhensible à partir du découpage en une *Première Guerre mondiale*, suivie d'une *Seconde Guerre mondiale*, avec des dizaines de *guerres en chaîne* (selon la formule de Raymond Aron) en prime, ainsi que le disent et l'enseignent la plupart des manuels ?

A l'évidence ! Au XX^e siècle la guerre est un bloc ! Comment ne pas imaginer qu'il est plus pertinent de « voir » le siècle traversé, de part en part, par une *nouvelle Guerre de Cent Ans* ?

Osons ! Quand on n'est pas un historien titré on a la possibilité d'oser imaginer ! Osons supputer qu'au XX^e siècle, les *temps modernes* ont fini dans les affres d'une *Guerre de Cent ans moderne*. Comme, au XV^e siècle, le *Moyen Age* s'était achevé à travers les combats et les bûchers d'une autre *Guerre de Cent Ans*.

Et, à partir d'une saisie de l'unité de l'aventure guerrière au XX^e siècle, revisitons la nébuleuse des combats et des massacres. Non par simple curiosité documentaire. Plutôt, afin de mieux apercevoir non seulement ce qui s'est passé, mais, si possible, ce qui s'est joué du mystère de l'homme dans cette *Guerre de Cent ans moderne*.

LA «GRANDE GUERRE» ? SURPRENANTE !

Assurément, cette «*Grande Guerre*» n'est plus ce qu'elle fut ! Alors qu'elle venait de finir ou qu'elle était, encore, toute proche, obsédante et omniprésente.

Dans la vie quotidienne, elle siégeait sur le buffet Henri II de la salle à manger par photos ou douilles d'obus cuivrées. Elle revenait et revenait, toujours, dans les repas de fêtes et les autres.

Dans le rituel civique, elle avait viré au culte. *L'Arc de Triomphe* (de l'Etoile) était devenu tombeau et, chaque soir, depuis lors, on y ranime la flamme du souvenir. Dans chaque ville et bourgade, toute célébration commençait par la minute de silence autour du monument aux morts.

Dans la vie politique, les *Anciens Combattants* étaient une force capitale.

Dans les lettres, aussi, la guerre dominait. Fascinant les uns (*Montherlant*), révoltant les autres (*Céline*). «*Il serait hasardeux d'affirmer qu'on ne s'est jamais tant battu qu'au XX^e siècle, mais on peut tenir pour certain qu'on n'a jamais autant écrit sur la guerre*» a pu constater Maurice Rieunau dans sa thèse sur «*Guerre et Révolution dans le roman français 1919-39*».

Puis, cette *Grande Guerre* fut quasi chassée de la mémoire collective par la Seconde Guerre - comme on dit (mal) -. Sur les rayons de la FNAC, longtemps et encore il faut chercher les quelques livres en vente sur la *Première Guerre*.

Présentement, sous des influences diverses (dynamisme du *Centre de Recherches sur la Grande Guerre - Université de Picardie* -, impératifs du marketing à l'approche des 80 ans du 11 novembre 1918...), la *Grande Guerre* amor-

Pour cette traque, on questionnera, d'abord, la *Grande Guerre*, en ses étrangetés. Puis on questionnera le *réembrasement*, tant comme produit de la force des choses que comme expression de la fureur des hommes. Enfin, on questionnera la chute finale en sa conséquence : *l'espoir foudroyé*.

ce un certain retour dans la mémoire du public.

Inévitablement, en ce troisième âge, la *Grande Guerre* n'est pas la même que celle version années 30. Le temps change les regards. En ces années 90, vue «à froid» et de loin, cette guerre suscite moins la passion que l'étonnement, la stupéfaction. Elle apparaît, même, sous plusieurs de ses aspects, *incompréhensible*, pour reprendre le mot de *J.-B. Duroselle*.

Bref, voici une *Grande Guerre à énigmes*. A trois énigmes notamment : l'énigme de la *date* (d'enclenchement), l'énigme des *causes*, l'énigme de la *durée*.

L'énigme de la date

Déconcertant mais incontestable ! Personne n'est assuré de savoir déterminer *quand* cette guerre initiale qui allait durer une bonne centaine d'années commença.

1914 ? Bien sûr ! les romantiques retiennent le *28 juin*, jour de l'assassinat à *Sarajevo* de l'archiduc François-Ferdinand de Habsbourg et de son épouse morganatique, la duchesse de Hohenberg.

Oui mais... Indéniablement, cet incident joua un rôle. Reste qu'à l'époque il n'inquiéta pas à l'excès. «*Le double assassinat de Sarajevo a provoqué dans l'Europe entière une réprobation profonde. Le meurtre atteint à la fois un grand empire et un grand vieillard...*» lisait-on dans le quotidien proche du *Quai* (d'Orsay), *Le Temps* (30/06).

Emotion, attendrissement. Dans le même sens, dans le même quotidien, on pouvait aussi lire une petite phrase d'un journal berlinois, affirmant que «*la suite des événements sera*

moins grave qu'il n'y paraît tout d'abord». Tant et si bien qu'à Paris, le 14 juillet, on alla à la revue de Longchamp comme d'habitude et on dansa - surtout la valse chaloupée, à en croire le grand quotidien du soir ! -.

Ce fut, très précisément, le 24 juillet que le destin bascula. Les termes, «*la menace austro-hongroise*» (T. 25/07) sur la Serbie, parurent irrémédiables : «*L'instant est donc très critique et la presse manquerait à son devoir en le dissimulant*» (T. 25/07).

Le 4 août 1914 était, désormais, irrésistible !

Oui mais..., pour fixer la date d'un événement si considérable, peut-on se contenter d'y regarder de si près ? Ne faut-il pas remonter plus haut ?

1890 ? Pourquoi pas ? C. von Krockow (in *Les Allemands du XX^e siècle. 1890-1990*, Ed. Hachette) le soutient. La lecture du *Temps* (19/03/1890) le confirme :

«*Un grand chapitre de l'histoire de l'Allemagne, de l'Europe et du monde est à la veille de se clore... Le prince Othon de Bismarck Schreenhaussen, chancelier de l'Empire et président du ministère d'Etat prussien, va démissionner...*»

«*Sans doute, dans son esprit, l'idée de la paix du monde se confondit absolument avec celle de la suprématie allemande, c'était une sorte de pax germanica... Il n'en n'est pas moins évident que le prince de Bismarck était devenu l'une des forces principales qui s'opposent, dans notre Europe armée jusqu'aux dents, au déchaînement de cette guerre formidable pour laquelle tout le monde se prépare, que tout le monde attend et dont tout le monde repousse avec une sorte d'effroi la tragique éventualité...*».

Analyse impressionnante. Comme quoi le journalisme peut être prophétique. 1890, année du grand tournant politique inaugurant le XX^e siècle.

Culturellement, aussi, il y avait de la mutation dans l'air. Henri Bergson venait de publier, en 1889, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, étude ébranlant le rationalisme traditionnel. Bientôt, en 1895, Ferdinand Brunetière dénoncerait bruyamment les

«*faillites partielles de la Science*» - du point de vue métaphysique -. Paul Claudel, en 1890, publiait le très nietzchéen *Tête d'Or*.

Comment ne pas incliner à dater de cette année-là le commencement de la *Guerre de Cent Ans moderne* ?

Ce qui n'interdit pas de retenir d'autres années fatidiques.

1900, notamment. Surtout si, avec Marc Ferro, on considère qu'en ces années du début du siècle «*le grand conflit fut le conflit anglo-allemand*».

De fait, le 12 juin 1900, le Reichstag votait la loi relative à l'augmentation de la flotte. «*C'est une préparation savante, méthodique et raisonnée et résolue de la guerre. On sent que l'Allemagne aspire à devenir la seconde puissance maritime du monde.*» (T. 05/01/1901).

Cette même année, le 24/12, à Munich, Lénine lançait *Iskra* (*L'Étincelle*) et Sun Yat-Sen fondait le Parti socialiste révolutionnaire chinois.

Les grands acteurs préparaient leurs marques !

1905 ! Charles Péguy a érigé cette année en grande année du commencement, en un texte prophétique publié en septembre 1905 :

«*Par un demi-clair matin de juin dernier passé, nous connûmes que la kaiserliche, menace militaire allemande, était sur nous. Ensemble, nous connûmes qu'il ne fallait point espérer qu'elle dût s'en retirer jamais... Et nul homme voyant, regardant, ne voit comment on en sortira... Ce serait commettre une erreur grossière que de s'imaginer que la culture, que la liberté a cause gagnée dans les pays de cette étroite zone occidentale...*».

Péguy n'est pas seul à sentir ainsi. Ajoutons que 1905 est, aussi, l'année du dimanche rouge à Saint-Petersbourg. La liquidation du tsarisme commence.

Culturellement, également, tout bouge. Le 25 juin, Jacques et Raïssa Maritain montent chez Léon Bloy. Dans la génération de 1905, celle de Jean Barrois, le catholicisme a le vent en poupe.

1908 ? Le 6 octobre de cette année, Jules

Romains imagine l'instituteur *Clanricard* et son camarade et maître *Sempeyre*, socialisants et pacifistes, angoissés par l'annonce de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche.

«*Ce que nous pouvons dire pour nous consoler, c'est que, si par malheur la catastrophe se produisait, elle ne durerait pas*» se résignent-ils, se berçant d'une illusion très répandue !

Probablement, ces deux instits avaient-ils lu *L'Humanité* : «*Dans les Balkans, sera-ce la guerre ?*» (06/10) et si, le lendemain, on se rasureait - «*la guerre évitable*» -, au matin du 10, on se réinquietait : «*Aggravation*».

De son côté, dans sa livraison du 15 octobre, la *Revue des Deux Mondes* se demandait si «*ce ne serait pas un triste début pour le XX^e siècle (si des derniers événements) il faudrait tirer la conclusion que la force règne seule et que le droit a cessé d'exister*».

1908 ? *Georges Sorel* publiait : *Réflexions sur la violence* !

1912 ? Dernier commencement plausible, si l'on pense que «*la guerre a commencé en 1912, dans les Balkans*» (Marc Ferro).

On fut conscient du péril : «*Les événements se sont précipités... La crise actuelle n'est plus seulement celle des Balkans, elle est, encore, celle de l'Europe. «Nous avons déjà assisté plusieurs fois à des entraînements, à des explosions que les gouvernements ont été impuissants à réfréner*» (*Revue des Deux Mondes* 01/11/1912).

Cependant, une fois encore, le recours aux armes fut évité. Ce fut la dernière fois !

Depuis 1890, le feu avait couvé. Les Puissances européennes avaient dansé un singulier ballet autour de lieux incandescents. Les esprits et les cœurs, bizarrement, s'étaient mis à avoir de dangereux désirs.

En 1914, la guerre ne fit qu'éclater. Depuis vingt-quatre ans, elle était enclenchée !

L'énigme des causes

Oui mais... pourquoi cette *Grande Guerre* ? Comme il est normal, on se l'est bien des fois

demandé. Tantôt passionnément, tantôt plus sereinement.

D'abord, la *polémique* prédomina. On voulait des *responsables* !

Dès le 1^{er} août 1914, *Le Temps* préparait, précautionneusement, le dossier : «*L'Histoire aura son heure, il est bon, dès aujourd'hui, de fixer pour elle les responsabilités*».

Et *Le Temps* ne faisait pas dans la nuance : l'Allemagne, voilà la cause de tous nos maux. D'autres introduisaient des distinctions. Ainsi, dès mars, *Marc Sangnier* mettait-il en cause «*le militarisme prussien*» et non «*l'âme profonde et harmonieuse de la Grande Germanie*» (*La Démocratie* 29/03/1914).

Puis, Guillaume II, le *Kaiser* - Brr ! -, fut en première ligne. On lui joignit, aussi, «*Poincaré-la-Guerre*»... Non sans y joindre : les «*Marchands de canon*», les «*Maîtres de Forges*»...

Ensuite, on se rasséra. «*On ne peut désigner de pays responsable*» (Marc Ferro).

En quête d'une explication *sereine*, on alla d'hypothèses en hypothèses. Longtemps, deux écoles s'opposèrent.

Les écoles dites *matérialistes* faisaient découler la Grande Guerre, comme les autres, du déterminisme *économique*. C'était tentant. Si, vers 1850, le capitalisme n'existait guère qu'en Angleterre, à la fin du XIX^e siècle, il était devenu mondial. A tel point, qu'au début de «notre siècle, le partage du monde en zones d'influences et en empires coloniaux était presque terminé et que sur tous les continents Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Russie, voire Etats-Unis et Japon, se heurtaient.

Néanmoins, tout peut-il se réduire à l'économie. Il y eut même des socialistes pour en douter : «*Si l'impérialisme portait en lui-même des tendances suffisantes à provoquer des guerres... les trusts et les cartels étaient intéressés au maintien de la paix*» (*Karl Kautsky* dixit).

Présentement, le «matérialisme économique» ne règne plus sur les consciences savantes.

Quant aux écoles dites *idéalistes*, elles privilégièrent les facteurs *politico-diplomatiques*.

Parmi leurs auteurs, un glissement d'hypothèse s'est cependant produit, au cours des années récentes.

Naguère, on admettait que le déclenchement de la Grande Guerre s'inscrivait dans le cours logique des affaires européennes - c'est, encore, l'opinion de J. Baechler -. Sur cette lancée, on cherchait, avec curiosité, l'acte le plus déclencheur.

Désormais, on se montre plus circonspect. On s'étonne que la crise de juillet 14 n'ait pas conduit, comme celles précédemment énumérées, à des négociations. Pourquoi donc, en cet août 14, cette absence de marchandages diplomatiques ? Pourquoi donc, cette fois, fonça-t-on tête baissée ?

«Exemple éclatant de ce que l'on peut désigner comme *la logique de l'imprévisible*, définie comme la somme des erreurs accumulées et des dérives d'appréciations» prétend *Pierre Chaunu*.

Oui mais... l'aberrant même a ses raisons ! Il n'est pas insensé d'imaginer qu'en définitive, au bout de vingt-quatre années de navigation de crise en crise, chacun des gouvernements-acteurs ait parié que, cette fois, il pouvait, à son profit, *risquer* le choix des armes. Cela, d'autant plus que, comme le *Clanricard* et le *Sempeyre* (de Jules Romains), il croyait ferme que le conflit armé serait expédié très promptement. «Seuls Grey, à Londres, Bethmann-Hollweg, à Berlin, Benoît XV, à Rome, envisagent une guerre longue» (P. Chaunu).

En plus, «l'esprit du temps» ne rendait-il pas la guerre fascinante ?

Précisément, telle est l'hypothèse qui, dans la recherche, a le vent en poupe.

L'explication par la culture

Désormais, les causalités économiques n'étant plus crédibles, les causalités politico-diplomatiques paraissant insuffisantes, une autre explication prend le dessus.

De nouvelles écoles historiennes abordent la Grande Guerre par «l'histoire culturelle», développent toute une «réflexion sur la notion de

culture de guerre». Elles vont jusqu'à diagnostiquer que «*la guerre mondiale (a été) engendrée, dans sa violence radicale, par la culture de guerre elle-même ; celle-ci ne serait pas une conséquence de la guerre mais sa véritable matrice*» (J.J. Becker).

Quelque peu étonnant ce point de vue ? Mais, si excitant pour comprendre, que la notion de culture de guerre mérite un «arrêt sur image».

Trois tendances majeures, au moins, la composent :

- *la valorisation de la violence* qui, après une première irruption lors de la Révolution Française a été exaltée au fil du XIX^e siècle par *Darwin, Marx...*

Ce fut une innovation culturelle trop peu soulignée. Jusqu'alors, la majorité des civilisations avaient eu peur de la violence et de sa contagion. Leur objectif avait été de la cantonner et de la voiler par des rituels et d'autres procédés (cf. évidemment, les analyses de *René Girard*) !

Or, à travers le rôle «progressiste» attribué à la concurrence économique - il n'y a pas de compétition sans violence -, à travers le prestige du darwinisme et de sa mise en avant de la «lutte pour la vie» (vers 1859), au fil des socialismes et, surtout, du marxisme, la violence finit par être considérée comme le moteur du «progress» et l'accoucheuse des lendemains qui chanteraient, après le Grand Soir.

«*Les communistes... déclarent ouvertement que leurs fins ne pourront être atteintes sans le renversement violent de tout l'ordre social, tel qu'il a existé jusqu'à présent... Les prolétaires ne risquent d'y perdre que leurs chaînes. Ils ont un monde à y gagner.*»

Ainsi se terminait, en 1848, le *Manifeste du Parti Communiste*.

Dans l'immédiat premier avant-guerre, Georges Sorel, collaborateur des *Cahiers de la Quinzaine*, écrivait dans ses retentissantes *Réflexions sur la violence* (février 1912) :

«*Tout peut être sauvé si, par la violence, (le prolétariat) parvient à reconsolider la division en classes et à rendre à la bourgeoisie quelque chose de son énergie... La violence prolétarienne... apparaît comme une chose très belle et très*

héroïque ; elle est au service des intérêts primordiaux de la civilisation...» (Ed. Rivière p. 130).

Certes, voilà une violence à accents de moralité, sans haine ni ressentiment. Exaltation de la violence quand même. Important pour expliquer la Grande Guerre et le XX^e siècle lui-même !

- la fascination de l'irrationnel.

Voilà pourquoi, inclinant à dater de 1890 le début de la nouvelle Guerre de Cent Ans, j'évoquais la publication, en 1889, de *l'Essai sur les données immédiates de la conscience* par Henri Bergson. En effet, on (R.M. Albérès. *L'aventure intellectuelle du XX^e siècle. 1900-1950*) a pu soutenir que la philosophie bergsonienne fut un vecteur capital de la marche des intellectuels vers l'irrationnel puisque, «en opposant le dynamique au statique, l'intuition à l'intelligence, la vie à la connaissance, c'est-à-dire l'indéfinissable au descriptible, Bergson signait l'engagement du XX^e siècle à détruire le connu pour partir à l'aventure».

Pourquoi cette tendance ? La célèbre enquête d'Agathon sur *Les Jeunes Gens d'aujourd'hui*, publiée en 1913 l'explique :

«...La connaissance rationnelle tend à nous isoler du monde et à nous entraver. Seul le sentiment nous affranchit. Aussi le succès de ces philosophies anti-intellectualistes s'explique-t-il aisément : elles ont rendu au cœur et à ce qu'il y a de plus profond chez l'homme son indépendance...» (p. 115).

Aussi, n'en finirait-on pas de citer les textes et les œuvres en appelant à autre chose que l'intelligence et que la raison, dans ces années 1890-1914.

En 1894, G. d'Annunzio invitait à la recherche du dionysiaque. Bientôt Maurice Barrès notait dans ses *Cahiers* :

«Je suis sorti de la froide et noble raison, de mon état d'homme normal ; j'ai retrouvé l'instinct animal pour qu'il s'exalte, et s'ennoblisse et qu'il devienne enthousiasme. C'est un ébranlement de l'être.»

Il se mettait à rêver : «Du sang, de la volupté et de la mort».

Quel triptyque ! Logique ou déconcertant que ce désir de retrouver la vie et l'instinct débouche dans la fascination de la mort. Celle-ci «deviendra après Dostoïevski, l'un des moyens de magnifier la vie, d'en faire une force dynamique plus qu'un cadre immobile et les écrivains joueront avec la mort» (Albérès).

Les écrivains ? Et les artistes, plus largement. Il existe des correspondances ou des coïncidences entre la peinture cubiste et la «culture de guerre». La musique même n'est pas en dehors.

A telle enseigne que l'une des études les plus originales sur la Grande Guerre et ses suites tout au long du siècle (par un historien anglais : Modris Eksteins) est titrée, *Le Sacre du Printemps* (Plon 1981) :

«Par sa puissance contestataire et le fait qu'il célèbre la vie par le sacrifice, *Le Sacre du Printemps*, représenté pour la première fois à Paris, en mai 1913, un an avant le début de la guerre est, peut être, l'œuvre emblématique de ce XX^e siècle qui, par son obsession de la vie, a causé la mort de millions d'hommes. A l'origine, Stravinski voulait intituler sa partition : la Victime.»

«Stravinski comme expression de la culture de guerre, *Le Sacre du Printemps* comme figure symbolique des soldats des tranchées et des Nuits et Brouillards du siècle, ça donne à penser !

- le désir fou d'une «vie nouvelle».

La «vie nouvelle» ? J'emprunte l'appellation au philosophe marxiste Henri Lefebvre qui l'évoquait ainsi : «Mythe, idéologie, utopie, image, ou plus simplement idée et grand espoir, la nouvelle Vie eut une force dont nous pouvons nous rendre compte maintenant qu'elle s'épuise... Pour la Vie nouvelle, on pouvait mourir et, par conséquent, tuer...».

Ce désir jaillissait de deux états d'âme qui hantaient ou non les mêmes personnes :

- l'immense ivresse de l'homme se sentant plus créateur que jamais ! Et, du coup, se voulant Prométhée ou, tout au moins, Rimbaud ou Tête d'Or «à la Claudel».

On ne citera pas ceux-là. En revanche, comment résister à citer ces mots du Diaghilev des

Ballets Russes prononcés dans un toast, en 1905 :

«*Nous sommes les témoins d'une suprême condensation de l'histoire : nous allons créer une culture nouvelle et inconnue qui nous balaira dans le même temps. C'est donc sans peur et sans appréhension que je lève mon verre à la fois aux ruines de merveilleux palais et aux nouveaux diktats d'une esthétique nouvelle. En sensualiste incorrigible, le seul vœu que je me permets d'exprimer est que la lutte à venir ne ternisse pas les charmes de l'existence et que la mort soit aussi belle et illuminante que la résurrection.*»

Henri Lefebvre a vu juste : «*Du jour au lendemain, on entrerait dans la Vie Nouvelle. Cette Vie se tenait là... Une barrière allait tomber qui nous séparait de nous et de notre vérité, de notre propre vie, enfin reconnue, restituée, restaurée ou ressuscitée...*».

- la grande peur d'un monde désenchanté par les plus affreux des hommes : les bourgeois. Depuis le XI^e siècle, le prêtre et le soldat tenaient ce type humain pour destructeur de foi et d'honneur, et de poésie. Molière avait confirmé le soupçon. Quant à Marx, il avait été plus loin dans l'analyse :

«*La bourgeoisie a joué dans l'histoire un rôle éminemment révolutionnaire... Elle a déchiré les liens multicolores qui attachaient l'homme à son supérieur naturel, pour ne laisser subsister d'autre lien entre l'homme et l'homme que l'intérêt tout nu, le froid «paiement comptant». Frissons sacrés et pieuses ferveurs, enthousiasme chevaleresque, mélancolie béotienne, elle a noyé tout cela dans l'eau glaciale du calcul égoïste.*»

Marx avait beau admirer ce décapage impitoyable, même ses adeptes étaient pris de vertige. Comment vivre dans ce monde «froid comme un suaire» s'écriera Bernanos, plus tard. En ce temps là, on était pris du désir fou d'exister ailleurs et autrement.

D'aucuns - *Psichari, Lyautey*,... - recouraient à l'exutoire colonial. Là, rencontrant les «hommes bleus», notamment, ils s'imaginaient retrouver des êtres purs et authentiques. D'autres attendaient le réenchantement du

monde. Soit d'une catastrophe de nature eschatologique : «*J'attends les Cosaques et le Saint-Esprit*» gueulait Léon Bloy. Un cri quasi prophétique qui en dit long. D'autres encore l'espéraient de la guerre. Réouvrons l'enquête d'Agathon : «*Des élèves de rhétorique supérieure à Paris, c'est-à-dire l'élite la plus cultivée de la jeunesse, déclarent trouver dans la guerre un idéal esthétique d'énergie et de force. Ils pensent que «la France a besoin d'héroïsme pour vivre.»*» (p.76).

Ainsi, d'une certaine manière la vie, la guerre, au moins à l'heure de *Charleroi*, pour faire référence à *Drieu La Rochelle*, fut-elle exorcisme de la prosaïcité *bourgeoise*.

L'exorcisme rata. Il en résulta colère, ou désespoir pour certains. Du coup, le «sus au bourgeois» devint le slogan des deux révolutions totalitaires.

La Guerre de Cent Ans moderne n'a donc pu prendre fin que quand le prêtre et le soldat n'ont plus été en mesure de contester le triomphe du bourgeois.

A quelle date ? On s'efforcera de l'indiquer tout à l'heure ! Pour l'instant, remarquons avec insistance que ce tourbillon de violence guerrière déborde la politique. Il ne prend sens que d'un point de vue culturel. Il est le produit de la *dramatique de l'esprit occidental*.

L'énigme de la durée

Que la *Grande Guerre* et ses tranchées ait pu durer quatre années, sans discontinuer, voilà qui intrigue très fortement les historiens des *années 90*, à ce que l'on lit !

Le fait est que le phénomène a de quoi impressionner. Pourquoi donc cette *Première Guerre de la Très Grande Guerre* fut-elle longue à n'en plus finir ?

Tout commença par l'échec du plan Schlieffen, en retard d'une guerre ! Puisqu'il tentait de reproduire la manœuvre de Sedan, à plus grande échelle, en négligeant que, grâce aux fusils à répétition et aux mitrailleuses, l'avantage était, en 14, à la défense.

L'état-major français n'est pas seul à avoir la propension à penser en arrière !

ment affrontées l'une à l'autre, très impatientes d'en finir et incapables de faire un mouvement...

Une énigme : comment a-t-on pu accepter cette effrayante et interminable tuerie ? (tableau du Musée de l'Armée)

Dans cette tentative ambitieuse d'enveloppement de l'armée française et dans la contre-offensive baptisée *miracle de la Marne* tant de munitions et de matériel furent consommés que les stocks se trouvèrent épuisés.

Quant aux pertes humaines... 300.000 morts français en moins de 4 mois !

A la *guerre de mouvement* ne put, ainsi, que succéder l'enlèvement dans les tranchées, puis la *guerre d'usure*.

Jules Romains dans son fameux roman *Les Hommes de Bonne Volonté*, aux tomes XV et XVI intitulés *Prélude à Verdun* et *Verdun*, a fortement évoqué la fantastique situation qui surgit :

«On vit alors un spectacle qui n'avait jamais encore été vu : deux immenses armées entière-

«Il s'agissait ici non d'un contact comme celui de deux chairs nues, mais de l'approche de deux surfaces inhumaines, bardées de pointes, suant le feu et la corrosion. Corps à corps paradoxal où le plus difficile était d'arriver à se toucher...»

«Il y avait pourtant dans cette immobilité toutes sortes de péripéties...»

Pourquoi les chefs militaires et civils ne parvinrent-ils pas à interrompre cette effarante tuerie ? Pourquoi les peuples acceptèrent-ils cette épouvantable épreuve ?

La première de ces questions n'est pas sans explication plausible. La seconde ouvre sur les profondeurs abyssales de l'être humain.

En tous cas, on vit :

- des états-majors déboussolés

Deux énormes innovations avaient bousculé toutes les programmations et toutes les supputations des écoles militaires : la surprise technique (R. Aron), créant la première guerre de tous les temps procédant par orages d'acier (E. Jünger) et la mise en mouvement du million d'hommes (J. Romains).

Confrontés à ces bouleversements, généraux et officiers perdirent leurs théories stratégiques et ne surent plus auxquelles se vouer.

Encore Jules Romains :

«Le Commandement se répétait avec force : «Il faut que j'oublie ce que j'ai cru savoir. Pas d'amour-propre rétrospectif. Je dois voir cette guerre comme elle est, la traiter comme elle est. Il faut, à tout prix, que j'invente la méthode bonne non pas pour n'importe quelle victoire, mais exactement pour cette victoire.

Il se gourmandait avec une vraie componction, et s'invitait chaque matin à avoir du génie (celui qu'il avait cru avoir étant resté sur le carreau...).

En Champagne, au mois de janvier, il essaya sa nouvelle méthode. Le Commandement français enregistra la leçon. On fit l'essai de tous ces perfectionnements au mois de mai en Artois... L'on se jurait, au Grand Quartier, de ne négliger aucune leçon de l'expérience... On allait en monter une autre (offensive) en Champagne...» etc., etc.

- des politiques au rouet !

D'«expérience» en expérience guerrières, les pertes en hommes devenaient impressionnantes : en 1915, 31.000 morts par mois dans les armées «alliées», 21.000 en 1916, 147.000 morts au Chemin des Dames entre le 16 et le 30 avril 1917...

Tant et si bien que les gouvernants furent confrontés à deux questions brûlantes.

Impossible de continuer sans trouver un sens à cette guerre. On ne s'en était point beaucoup occupé au début. La guerre durant, des justificatifs s'imposaient au regard de l'opinion. En outre le Président Wilson - cet idéologue ! - sou-

haitait énoncer des buts de guerre.

Pas facile ! Ni dans ce camp, ni dans l'autre. Le plus crédible parut d'assurer que l'on se battait pour en finir avec la guerre, que cette Grande Guerre serait la *der des ders* !

Autre question : quand et comment faire la paix ?

Peut-être le devenir du siècle se joua-t-il sur cette question. Car l'immensité des «sacrifices» finit par exclure toute possibilité de paix de compromis. A guerre totale, paix totale. C'est-à-dire capitulation sans condition.

De là jaillit un blocage dramatique. Tragique. Les oppositions, en France, aux invites à la paix lancées par le Pape Benoît XV restent révélatrices de cette impasse.(1)

En 1915, à un premier appel pour qu'il soit mis fin à «l'horrible boucherie qui déshonore l'Europe», il y eut de l'injure dans le ton : «Ce serait une paix de Boches, ô Pontife du Saint-Empire» rétorqua Clemenceau dans *L'Homme Enchaîné*.

Passé, assurément, de la part de Clemenceau, le jacobin ! Voire de la part de Léon Bloy, traitant le Pape de *Pilate XV* !

Plus troublantes, les protestations consécutives à un nouvel appel pontifical, lancé au mois d'août 1917. Le 10 décembre 1917, du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris, avec l'accord du Cardinal-Archevêque (on l'a su par la suite), un des plus célèbres prédicateurs, le Père Sertillanges, de l'ordre de Saint Dominique, s'écriait : «Très Saint Père, nous ne pouvons pour le moment retenir vos appels de paix».

Inouï ! Comme, plus largement, le bellicisme du catholicisme français - du sommet à la base - défendant la France avec une passion intransigeante, malgré la République laïque. Explicable, assurément ! Déconcertant néanmoins !

Déconcertants non moins, ces Politiques réduits à l'impuissance par des conjonctures immaîtrisables ! Encore que ce cas soit plus courant qu'il n'y paraît !

(1) cf. *La papauté, la guerre et l'organisation de la paix* (1914-1922) par Roland Minnerath (France-Forum n° 311-312 - juillet-septembre 1996)

- des soldats obéissants

Et obéissants jusqu'à la mort ! Et, souvent, jusqu'à quelle mort !

«Comment on s'arrange pour vivre ça ?» se demande Jerphanion, un des personnages des «Hommes de Bonne Volonté».

«Ces instituteurs, ces mineurs, ces employés de banque, ces ouvriers, pourquoi restaient-ils dans les tranchées, au milieu de cet enfer ?» demande Modris Ekstein, historien anglais. Pourquoi les désertions et les mutineries furent-elles limitées, même si, entre fin 1916 et novembre 1917, la lassitude et le découragement les firent nettement plus nombreuses ? Au total, pour les 4 ans de guerre, 871 condamnations à mort dont 236 exécutées, c'est significativement peu.

Certes, on le sait bien, quoique l'on ait très peu réfléchi sur ce phénomène, il y a une «miraculeuse obéissance des ensembles humains» (Bertrand de Jouvenel). Mais une obéissance aussi massive... et dans ces conditions !

Car ce fut l'horreur ! Les récits en ont été multiples. Surtout jusqu'en 1939.

En France : *Le Feu* (Barbusse), *Les Croix de bois* (R. Dorgelès), *Capitaine Conan* (R. Verce), *Voyage au bout de la nuit* (Céline)...

En Allemagne : *A l'Ouest rien de nouveau* (Remarque), *Orages d'acier* (E. Jünger), *Les Réprouvés* (Von Salomon).

Aux Etats-Unis : *L'initiation d'un homme* : 1917 (John Dos Passos).

Ici, limitons-nous à deux extraits d'un des plus récents témoignages publiés : *Cahiers d'un survivant. Un soldat dans l'Europe en guerre* (1914-18). Dominique Richert, alsacien, incorporé à l'armée allemande en est l'auteur (traduction 1994) :

«Bataille de Sarrebourg, Août 1914. Là, je découvris un horrible spectacle : un soldat allemand et un soldat français étaient agenouillés face à face, chacun, chacun ayant transpercé l'autre avec sa baïonnette, avant de s'affaler ensemble. Puis on nous lut un ordre du jour.»

«Front russe. Janvier-avril 1917. Tous nous avons grimé hors de la tranchée en courant à

travers les barbelés... Les Russes furent descendus comme des chiens, même ceux qui cherchaient à fuir. J'avais pitié de ces pauvres bougres.»

Inquiété par cette obéissance, Jules Romains faisait dire à un de ses personnages :

«Nous savons maintenant qu'on peut faire faire aux hommes exactement n'importe quoi - et aussi bien après cent ans de démocratie et dix-huit siècles de christianisme...»

«Oui mais... pourquoi «ces hommes acceptèrent-ils de tant souffrir et si longtemps ?» questionne un autre personnage de J. Romains, Jalliez.

- des soldats obéissants... mais troublants

C'est un «foisonnement, (un) enchevêtrement» de pulsions, de sentiments, d'états d'âme qui permet de rendre compte.

Cinq facteurs ont été, notamment, avancés par les uns et les autres :

- *l'âge* «Ce qu'on oublie souvent, quand on essaye de comprendre la guerre, c'est qu'elle est faite en moyenne par des gens très jeunes... Les jeunes s'accoutument de la saleté, de la grossièreté, du manque de confort... Ils n'ont pas la pitié facile. Ils savent être féroces en rigolant...»

- *la culture du devoir* : «Une fois terni l'éclat de l'héroïsme, à mesure que la guerre s'installe dans l'usure, le concept de devoir devient la cheville ouvrière de l'effort... (sauf qu') à partir de 1917, le mot «devoir» commence à disparaître peu à peu du vocabulaire des combattants note Modris Eksteins

- la contrainte *disciplinaire* pure et simple. C'est elle qu'a ressentie Dominique Richert, l'Alsacien embrigadé dans l'armée allemande qui finira par désertir en 18 :

«Courage, héroïsme ? Je doutais de leur existence car, dans le feu de l'action, je n'avais vu, inscrit sur chaque visage, que la peur, l'angoisse et le désespoir... Car c'est la discipline et la contrainte qui poussent le soldat en avant, vers la mort...»

Et encore :

«Nous attendions tous l'assaut dans l'angoisse»

se... On avait l'impression d'être des condamnés à mort, attendant le bourreau qui devait nous mener à l'échafaud. On ne pouvait pas pour autant refuser d'y aller puisqu'il est bien dit... que celui qui refuse obéissance devant l'ennemi sera condamné à mort.»

- la **pression sociale**, pour écrire brièvement

Le normalien Jerphanion avance une explication *méta-sociologique*, relevant de «l'unanimité» à la Jules Romains :

«Il y a une autorité qui domine tout le reste... Si l'on s'y réfère, c'est en déguisant sous des noms d'emprunt, plus flatteurs pour l'individu, comme devoir, patriotisme,... Or elle porte un nom plus franc : c'est la contrainte sociale, tout simplement. La société veut aujourd'hui que les hommes souffrent et meurent sur le front. Alors ils souffrent et meurent. Voilà...»

«- Oui, le soldat se dit : Si je refuse de marcher ou si je me sauve, je serai fusillé.»

«- Même pas... Certains ont besoin de se le dire. Pour la plupart c'est superflu. Leur peur de la société n'est pas physique. Elle est mystique... La peur de ce que penseront tes camarades, ton chef, ou tes hommes si tu es un chef...»

«...Je m'en rends compte c'est très impressionnant...»

Sommes-nous au bout de l'énigme ? Si nous convoquons Ernst Jünger, comment ne pas en douter ? Nous voici invités à changer de registre, en quelque sorte. Foin des conditionnements sociétaux !

- le désir fou d'**extase** :

«L'aiguille avançait toujours... L'ouragan éclata. Un rideau flamboyant monta en l'air, suivi d'un rugissement soudain, tel que nous n'en avons jamais entendu. Un tonnerre à rendre fou... Le grondement mortel des innombrables canons...»

«La mort avait perdu ses épouvantes, la volonté de vivre s'était reportée sur un être plus grand que nous...»

«Quand nous avançâmes une fureur guerrière s'empara de nous, comme si, de très loin, se déversait en nous la force de l'assaut. Elle arri-

vait avec tant de vigueur qu'un sentiment de bonheur, de sérénité me saisit...»

«L'immense volonté de destruction qui pesait sur ce champ de mort se concentrait dans le cerveau, le plongeant dans une brume rouge. Sanglotant, balbutiant, nous nous lancions des phrases sans suite, et un spectateur aurait peut-être imaginé que nous succombions sous l'excès de bonheur...»

Effrayant ? Vertigineux en tout cas !

Au fin fond quels êtres énigmatiques, le poilu, le feldgrau et les autres combattants ! De quelle grande ordalie» (Pierre Chaunu) ? de quel fascinant grand mystère étaient-ils les grands-prêtres inconscients ?

A la lumière de ses explorations sur «la violence et le sacré», René Girard pourrait, probablement, nous permettre de l'entrevoir.

Stop à l'explication cependant ! Plutôt, en final de cette approche de la *Première Guerre de la Guerre de Cent Ans moderne*, mesurons, dans le tremblement, l'ampleur du grand sacrifice :

10.000.000 de morts (dans les combats) :

- France : 1.300.000 (34 pour 1.000 habitants)

- Allemagne : 2.040.000 (30 pour 1.000 habitants)

- Autriche-Hongrie : 1.100.000 (19 pour 1.000 habitants)

- Russie : 1.800.000 (11 pour 1.000 habitants)

(pour s'en tenir aux pays où le million de morts a été dépassé)

En plus, morts civils ou hors combats :

- Russie : 8.500.000 (famines, épidémies...)

- Arménie : 1.500.000 (massacrés).

A ces 20.000.000 de morts, il n'est pas déraisonnable d'ajouter les victimes de cette épidémie que l'on a nommée *grippe espagnole* : au moins 20.000.000 (de par le monde).

«La Grande Guerre» ? Surprenante ? Hallucinante, aussi !

René PUCHEU

(à suivre)

Europe du Sud et Maghreb

(Colloque du 18 juin 1997)

La Fondation Robert Schuman, l'Association des Amis du Centre Démocrate Jean Lecanuet et l'Institut International des Droits de l'Homme ont organisé, avec le concours de la Commission des Communautés Européennes, un colloque qui a eu lieu le 18 juin 1997 au Palais du Luxembourg sous le patronage de René MONORY, Président du Sénat. Ce colloque était intitulé : «Europe du Sud et Maghreb : Convergences» et a permis d'entendre des personnalités des quatre Etats latins et des trois pays du Maghreb s'exprimer sur le partenariat euro-méditerranéen.

Ces travaux présentaient la caractéristique originale de réunir des experts du Nord-Sud, - politiques économistes, juristes -, qui ont exposé avec réalisme les bases de réussite des Accords de Barcelone, signés en novembre 1995 - contribution qui servira la cause du Nord-Sud. En témoignent les débats qui sont ici retranscrits.

La préparation et l'organisation de ces travaux ont été, pour une part importante, assurés par Françoise COLIN-BERTIN de l'Association des Amis du Centre Démocrate Jean Lecanuet et membre de l'équipe France-Forum. On lui doit la mise en forme, en liaison avec les conférenciers et les intervenants, des actes du colloque, ci-dessous publiés.

Le Président René MONORY a ouvert les travaux du colloque en rappelant que le problème essentiel était la différence de développement entre le Nord et le Sud de la Méditerranée. Il s'est prononcé pour une sorte de Plan Marshall de l'Europe et du Maghreb.

Nous voudrions essayer de comprendre comment l'écart de développement s'est creusé entre les deux rives de la Méditerranée, et comment la situation en Méditerranée continue à se déséquilibrer, à se détériorer. On se plaint beaucoup en ce moment de l'arrivée en France d'étrangers venant essentiellement du Sud ; mais le vrai problème est le développement de cette région, c'est-à-dire du Sud de la Méditerranée.

Il est quand même tout à fait scandaleux que le PNB des pays du Sud de la Méditerranée corresponde seulement à environ 5 % du PNB de l'Europe des 15. Je suis toujours favorable à la création d'une sorte de plan Marshall de l'Europe à l'égard du Maghreb, car je pense qu'il n'y a pas d'autres solutions.

Il faut arriver à dépasser les clivages entre pays européens. Toutes nos réunions européennes, qui devraient être porteuses d'espoir pour les pays de la rive Sud, sont en fait des réunions porteuses de division entre les pays européens, qui ont le plus grand mal à s'entendre sur un objectif. Il peut y avoir un nouvel équilibre à trouver au sein de l'Europe des 15, mais il faut bien voir que les problèmes qu'on peut connaître l'Espagne et l'Italie, par exemple, ne sont plus très pertinents. Donc, il n'y a plus vraiment de déséquilibre important entre les 15 pays d'Europe. Alors il est grand temps de faire des pressions, de faire du lobbying sur nos propres gouvernements pour réduire cet écart entre la rive nord et la rive sud. Il est grand temps que nous réfléchissions à ce que nous pourrions montrer, décider, proposer, pour qu'il y ait un véritable pont entre les financiers, les économistes, les organismes de formation du Nord et du Sud de la Méditerranée, faute de quoi nous aurons de plus en plus de gens qui frapperont à notre porte.

Nous n'empêcherons pas les gens aujourd'hui de venir vers la lumière. Quand il n'y a pas de développement dans un pays, on est tenté d'aller ailleurs, ce qui est normal, et donc ce n'est pas par la répression et la fermeture des frontières que nous réglerons le problème. Nous réglerons le problème quand on aura compris qu'il faut développer le Sud avec de grands moyens, avec de véritables plans d'investissement étalés sur plusieurs années.

Le Professeur Jacques LATSCHA, Président de l'Association des Amis du Centre Démocrate Jean Lecanuet, a dessiné les principales orientations du colloque et des débats de la journée :

On parle beaucoup de la Méditerranée prise dans son ensemble et, avec raison, des liens qu'elle peut tisser entre les différents pays riverains, du Moyen-Orient au détroit de Gibraltar mais, il nous a semblé qu'on négligeait trop le bassin occidental de cette Méditerranée dont le dessin géographique montre sur une carte l'évidente existence, fermé d'un côté par le détroit de Gibraltar et de l'autre côté par le verrou de Malte entre la Sicile et la Tunisie. Il y a là un ensemble sur lequel nous pensons qu'existe une solidarité régionale à laquelle nous voudrions réfléchir aujourd'hui, en essayant de distinguer les traits qui peuvent apparaître à travers les convergences et les contrastes de cette région en cette fin de 20^e siècle.

Nous voudrions également évoquer la coopération politique, souhaitée par la plupart, contestée par certains, coopération dont le contenu et les formes sont en devenir mais qui s'inscrit aussi dans l'orientation et le développement d'un processus démocratique au Sud de la Méditerranée. Pourquoi même ne pas parler d'une communauté de destin que, je le répète, la géographie et l'histoire ont écrite et tracée entre les pays riverains d'une mer dont je pourrais dire qu'elle est bénie des dieux, et d'un seul Dieu puisque nous avons tous le même ?

CONVERGENCES ET DIVERGENCES ENTRE LE NORD ET LE SUD

Le Professeur SIRINELLI, historien, et pendant 20 ans Président de la Commission Française de l'UNESCO, a évoqué les conver-

gences culturelles.

Je voudrais seulement rappeler pour commencer que, paradoxalement, toute la période qui a suivi la dernière guerre mondiale, celle des grands bouleversements politiques méditerranéens, a été en même temps une période d'extraordinaire stabilité culturelle. Il y a là un contraste qu'il faut d'abord mesurer et nous pouvons même dire qu'à partir de la révolution de Mustapha Kemal, si on remonte à la Première guerre mondiale, on s'aperçoit que dans cette Méditerranée, l'évolution culturelle s'est faite non pas vers une certaine unification mais, disons, vers un certain concordat... En fait les Etats de la Méditerranée ont adhéré à la charte de l'UNESCO et à ses objectifs sans états d'âme, c'est-à-dire qu'ils ont, quels qu'aient été leurs statuts religieux, accepté ses mots d'ordre pratiquement inspirés par notre siècle des Lumières.

En outre, la doctrine proposée par Maritain a dominé les activités de l'UNESCO. A partir des années 50, elle consistait à dire qu'il ne fallait pas chercher une unification idéologique mais qu'il fallait se contenter d'une sorte de consensus pratique sur les travaux à entreprendre. C'est sur cette doctrine pragmatique que l'UNESCO a fonctionné et a donc pu recevoir en son sein toutes les nations méditerranéennes sans qu'il y ait le moindre clivage. Et il est frappant que toutes ont accepté sans réticence la notion de développement comme condition de l'épanouissement de l'individu.

La Méditerranée a été, culturellement du moins, à partir de cet observatoire, une zone de calme surprenante, une zone de compréhension réciproque privilégiée, assez exemplaire, assez rare dans le monde tel qu'il se présente aujourd'hui.

Cependant, on peut regretter actuellement la baisse de l'intérêt général des puissances du Nord à l'égard des puissances du Sud de la Méditerranée. Cette inversion, ce changement est-il l'effet d'un désaccord sur le plan culturel ? Nous n'en avons pas le sentiment. Nous avons plutôt l'impression qu'il s'agit d'une rétraction de caractère général où chacun se replie sur lui-même et sur son identité ; il s'agit d'un renfermement des cultures sur elles-mêmes, d'indiffé-

rence plutôt que d'hostilité, peut-être la transformation du visage de l'Islam y est-elle pour quelque chose, nous le verrons tout à l'heure ; mais ce n'est probablement pas la seule raison.

En tout cas, à l'heure actuelle, par rapport à ce qui se passait dans une période politiquement plus tourmentée, il y a un quart de siècle, le dialogue culturel passe moins bien ou ne passe plus du tout.

Le Professeur Sirinelli a souhaité rappeler les grands traits de l'histoire de la conception d'unité culturelle de la Méditerranée depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.

Très tôt, dans l'Antiquité, la Méditerranée est apparue comme un ensemble unitaire. Au fond l'Odyssée n'est guère que le premier inventaire, transformé en mythe, de ce qu'est la Méditerranée de son fond oriental jusqu'aux colonnes d'Hercule. Platon parle de la Méditerranée, comme d'une «mare autour de laquelle nous sommes tous des grenouilles», manière de saluer de façon imagée l'unité humaine qu'il considère exister dans ce bassin oriental, puisque c'est surtout à lui qu'il fait allusion. Il accréditera aussi l'idée que la culture grecque est issue de la culture égyptienne, le premier pont jeté entre les deux rivages de la Méditerranée. Il y a là une prémonition de cette unité de la Méditerranée qui aspirera constamment à se traduire, au moins sur le plan culturel, en universalisme. Dans une période ultérieure, quand les cités auront été amenées à réfléchir sur leurs personnalités, l'image, déjà très ethnographique, des identités culturelles va naître assez curieusement. Des textes assez étonnants de l'école hippocratique révèlent les premiers balbutiements de l'ethnographie sur la différence entre le Nord et le Sud ou entre l'Est et l'Ouest. Déjà, en se fondant sur l'influence des climats, sur l'influence de la géographie, on trace des frontières assez nettes entre les populations, leurs tempéraments, leurs cultures, leurs points communs, leurs excellences et leurs contraires : la doctrine du Nord et du Sud est en train de naître...

A ces deux conceptions se superpose une troisième vague, une position plus conciliante, celle d'un homme, Isocrate, champion de la culture acquise, apprise : pour lui, Athènes est l'école

de la Grèce, la Grèce est l'école du monde et donc par la culture on peut unifier ces terres et ces peuples séparés. La culture est facteur d'unification. C'est la synthèse des deux positions précédentes.

En définitive le monde méditerranéen antique oscillera autour de ces trois doctrines. Ou bien tous les hommes sont frères, ou bien le barbare, c'est l'autre - conception d'Aristote -, ou bien enfin le barbare peut être assimilé par la culture. Au fond, l'Empire de Rome, cet empire gréco-romain, s'est bâti vaille que vaille sur la troisième option plus ou moins remaniée : c'est-à-dire la construction d'un espace protégé où se développerait grâce à une culture commune une civilisation cohérente à vocation universelle. Rien d'étonnant dans ces conditions à voir l'empire romain sceller une alliance, de fait d'abord, de droit ensuite, avec justement le christianisme parce que tous deux visent à un certain universalisme.

Dans cette unité de la Méditerranée, difficile à assurer, nous l'avons constaté d'un bout à l'autre du bassin, toujours partielle, parfois presque atteinte, mais jamais totale, de l'Empire Romain aux Arabes, on s'aperçoit qu'il y a une sorte de va-et-vient. Cette unité a toujours été postulée, recherchée, malgré toutes les invasions, toutes les conquêtes et il faut relire le grand ouvrage de Braudel sur *La Méditerranée à l'époque de Philippe II* pour prendre la mesure de ce que cette mer a apporté à l'autre partie du monde d'unité, de côtoiement, et en même temps de diversité. Sur cette base géographique on ne sait plus très bien ce qui prédomine, de l'unité ou de la diversité, et on distingue d'étonnantes convergences au moment même où divergent les intérêts politiques et les aspirations religieuses : le mot d'ordre «Mare nostrum» a été celui tour à tour de Rome, de l'Espagne, de la France, de la Turquie, de l'Italie à des dates plus récentes ; et, en définitive, il a été repris pour devenir un mot d'ordre commun.

Le Professeur Sirinelli a ensuite donné deux exemples pour faire mesurer combien l'adhésion de tous les pays méditerranéens à un certain universalisme a été sincère : la conservation du patrimoine, et l'histoire de la philosophie et de la science étudiée avec le sentiment d'une «mutuelle interdépendance :

C'est un mot important car, sur le plan culturel, c'est en fait d'interdépendance qu'il faut presque toujours parler bien plutôt que d'influence culturelle, et les études que l'on mène depuis un certain temps sur le plan historique militent en faveur de l'interculturalité plutôt qu'en faveur de telle ou telle influence culturelle dominante. Les débats à l'UNESCO font apparaître la conviction partagée par tous, même par les Etats arabes nouvellement indépendants, que l'on peut aller à travers les progrès de la science et de l'éducation vers une société meilleure, c'est-à-dire plus juste et plus facile à vivre.

A partir des années 1980, deux événements ont marqué le début d'un retournement. D'une part, lors de la révolution iranienne de 1978-79, l'Iran annonça qu'il renonçait à un universalisme jugé dangereux, à une ouverture qui portait tort à ses traditions et à une modernité contraire à certains aspects de la religion. D'autre part, la chute du Mur de Berlin provoqua une transformation de l'image de l'Europe, redevenue celle d'une société uniquement marchande et commerçante. Suivant l'analyse du Professeur Sirinelli, nous avons pu dès lors assister à une sorte d'affrontement, d'incompréhension entre les pays méditerranéens très attachés à leur tradition et à leur culture du Sud, et les pays du Nord de la Méditerranée aux prises avec la mondialisation.

La culture de l'Europe est moins directement opposée à cette civilisation mondialisée qui, malgré tout, apparaît comme sa fille. Le conflit est pour elle plus étouffé, tandis qu'au Sud, il éclate et prend de nouveau une coloration religieuse. Il ne sera pas aisé de gérer cette confrontation. On peut évidemment considérer qu'elle ne nous concerne pas, et se retirer avec discrétion, comme certains nous y invitent. On peut au contraire être sensible aux appels que ne cessent de nous lancer les intellectuels du Maghreb qui, plus que jamais, font valoir la solidarité des valeurs qui nous unit car nous ne pourrions pas rester dans un face-à-face muet. Trop de passé commun nous lie. Trop de valeurs communes, nées précisément de nos conflits et de nos disputes, nous rapprochent. La Méditerranée reste culturellement à la fois le centre de notre Monde et un canton qui n'est plus le centre de la planè-

te. Rien n'est plus éclairant que cette remarque d'un diplomate japonais parlant de l'UNESCO comme d'«un petit club méditerranéen».

Il faut en prendre conscience : notre conception de l'universalité, forgée autour de la Méditerranée et qui nous a permis de réaliser l'unification spirituelle ou morale de ce bassin, est sur le plan planétaire, concurrencée et dépassée par une conception née en quelque sorte mécaniquement de la mondialisation de l'économie et de l'information. Cette mondialisation cause des dégâts sur le plan social et le plan moral ; elle entraîne parfois dans son discrédit notre malheureuse universalité qui n'y est pour rien mais avec qui elle est confondue. Nous allons traverser une passe difficile et nous aurons besoin de toute notre foi pour surmonter les obstacles et maintenir une unité culturelle qui nous est chère.

UN PARTENARIAT EURO-MÉDITERRANÉEN

L'ambassadeur Jean-Pierre COURTOIS, chargé du Processus de Barcelone, a tout d'abord affirmé que la région méditerranéenne était une des priorités de la politique étrangère de la France : en témoigne son engagement dans le Processus de Barcelone. Son intervention a porté sur les principales caractéristiques et les perspectives des accords signés à Barcelone en novembre 1995 qui forment le cadre du partenariat euro-méditerranéen J.P. Courtois a tout d'abord insisté sur la notion de globalité du processus engagé à Barcelone.

Je voudrais d'abord surtout mettre l'accent sur ce que le processus euro-méditerranéen comporte de novateur et d'original et qui se résume, en fait, à un concept, celui de globalité. Il s'agit, en premier lieu, d'une *globalité du contenu*, dans la mesure où, pour la première fois, l'on a eu l'ambition de créer un partenariat véritable, couvrant pratiquement tous les domaines des relations entre les pays européens et leurs partenaires de la Méditerranée. Mais cette globalité est *aussi géographique, et même politique*, en ce sens que ce partenariat associe - ce qui est également nouveau - l'Union

Européenne et ses 15 Etats membres à l'ensemble du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen, soit 12 partenaires.

Les 27, ainsi qu'on les appelle désormais, ont adopté, à l'issue d'une Conférence tenue par leurs Ministres des Affaires Etrangères à Barcelone les 26 et 27 novembre 1995, une Déclaration comportant 3 volets :

a) *Un premier volet, dit de politique et de sécurité* par lequel les Etats membres de l'Union Européenne et leurs partenaires du Sud de la Méditerranée se sont donné pour objectif de faire de cette région, «un espace commun de paix et de stabilité», essentiellement grâce au dialogue et au respect des principes essentiels dans le domaine des relations internationales (indépendance, non ingérence, règlement pacifique des conflits,...), mais aussi, sur le plan interne qui nous intéresse, de ceux concernant les droits de l'homme et la démocratisation. Ils se sont aussi engagés à adopter un certain nombre de mesures de confiance.

b) *Le deuxième volet*, qui correspond davantage à l'objet de vos réflexions et de vos travaux d'aujourd'hui, concerne la *coopération pour le développement économique et social* de nos partenaires méditerranéens et *l'augmentation très importante de l'aide* qui leur a été consentie par l'Europe. Or, cette aide, qui fait l'objet d'une enveloppe financière quadriennale, a plus que triplé, passant d'1,3 milliard d'euros pour la période 1992-1995 à quelque 4,7 milliards pour 1996-1999 (soit de 8 à 30 Mds de F. environ).

c) Ce qui s'est passé à Barcelone est très important, il faut le souligner : on a entendu, cette fois, situer ces accords dans une perspective globale et, en quelque sorte, régionale, en leur assignant à tous un objectif extrêmement ambitieux qui est de *favoriser, à l'horizon de 2010 - c'est-à-dire dans un délai de 15 ans - la création d'une zone de libre-échange* entre l'Europe des 15 et l'ensemble de ses partenaires de la Méditerranée.

d) *Le troisième volet* de la Déclaration de Barcelone a prévu - et ceci rejoint quelques-unes des préoccupations évoquées par le Professeur Sirinelli - de jeter aussi les bases d'un *partenariat culturel, social et humain* entre les 27. Autrement dit, au lieu de limiter nos rela-

tions aux domaines économique et politique, l'on y a ajouté cette dimension, cette volonté absolument fondamentale, de développer le dialogue et les échanges entre nos peuples à travers leurs cultures, par la pleine reconnaissance de leurs spécificités et de leurs identités respectives.

Il y a donc effectivement une très forte globalité dans le contenu. Ceci confère aux relations de l'Europe avec ses partenaires du Sud *une crédibilité réellement forte et une véritable pertinence* puisqu'elles couvrent désormais tous les domaines et que les attentes des uns et des autres ont toutes été prises en considération.

Mais, si cette globalité est un élément de crédibilité, il est clair aussi qu'elle pose des limites extrêmement fortes à la possibilité pour les partenaires de progresser et d'aller vite ; en d'autres termes, elle réduit, dans l'immédiat, leurs ambitions, tout en étant un gage de crédibilité pour leurs décisions.

Pour J.P. Courtois, la Conférence de Barcelone a donc été un événement fondateur : deux facteurs décisifs y ont contribué.

Tout d'abord, le fait qu'il y a eu, de la part de nos partenaires méditerranéens, une véritable volonté de s'engager dans la voie de la coopération et du retour à la paix, afin de se consacrer désormais en priorité au développement.

Le second élément ce fut, symétriquement, du côté européen, une égale volonté de donner une impulsion nouvelle à nos relations et à notre coopération avec les pays de la Méditerranée.

J.P. Courtois a soulevé également un certain nombre de problèmes : la paix au Proche-Orient et la lenteur des progrès, depuis deux ans, dans le domaine de la coopération économique, sociale et culturelle.

Cette lenteur explique qu'il y ait eu, du côté européen, une certaine insistance pour que l'on soit désormais plus attentif à cet aspect du partenariat et que l'on concrétise davantage nos engagements. Force est d'admettre cependant que, sur ce plan, l'évolution ne pourra être que très progressive et que, dans notre exigence de voir respectées les valeurs essentielles dont nous nous réclamons au nom de leur universalisme, il nous appartient aussi de faire preuve de com-

préhension et d'ouverture envers les autres formes de sociétés et de cultures que représentent les pays méditerranéens et qui sont elles-mêmes diverses...

Le dernier point - essentiel -, sur lequel je souhaite revenir concerne le volet politique du processus de Barcelone et plus précisément ce qu'on appelle le projet de pacte euro-méditerranéen de stabilité, que nous appelons maintenant de préférence projet de charte.

Si le blocage progressif du processus de paix n'a permis que l'adoption d'un nombre fort limité de ces mesures, il a, à plus forte raison, interdit d'envisager pour le moment la conclusion d'un projet aussi ambitieux que celui d'une charte de stabilité. Néanmoins - et c'est ceci qu'il faut souligner - l'idée a fait son chemin et est aujourd'hui admise par l'ensemble de nos partenaires, tant méditerranéens qu'européens, puisqu'à la Conférence de Malte nous avons obtenu non seulement qu'elle soit officiellement confirmée mais même qu'un projet soit préparé, dès à présent, par le groupe des hauts fonctionnaires représentant les 27, en vue de son adoption par les Ministres des Affaires Etrangères «lorsque les circonstances politiques le permettront».

Il devrait s'agir, réalisme oblige, d'un dispositif évolutif reposant essentiellement, au départ, sur une institutionnalisation du dialogue politique, dont l'objet serait de garantir la stabilité dans la région et qui ne devrait pas exclure, le moment venu, la possibilité de Sommets.

Il devrait y avoir là, à l'évidence, une dimension nouvelle importante pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Europe, telle qu'elle a été esquissée dans le traité de Maastricht. J'ajouterai, pour rester sur ce registre européen et conclure, que le processus de Barcelone rappelle, à bien des égards, par ses ambitions, ses enjeux, mais aussi ses difficultés, celui de la construction européenne, même si, cela va de soi, il en diffère par sa nature. C'est dire qu'il supposera, lui aussi, pour sa réussite, que soient surmontés bien des préventions et des obstacles et qu'il exigera du temps, c'est-à-dire, à la fois *de la patience et de la*

détermination. Car n'oublions pas qu'au bout du compte, derrière le destin de la Méditerranée, c'est probablement une part essentielle de l'humanisme qui est en jeu.

Le professeur Driss KHROUZ, professeur d'économie à l'Université Mohammed V de Rabat, est intervenu pour rappeler que le projet euro-méditerranéen s'inscrivait dans trois grandes perspectives.

La première est mondiale, car il y a un décalage entre le poids commercial de l'Europe et sa présence politique dans le monde et particulièrement en Méditerranée.

La deuxième dimension est européenne. La conférence de Barcelone a abouti en novembre 1995. Nous prenons acte que c'est sous la présidence allemande que le processus de Barcelone a abouti en Espagne. Il est très important que Barcelone soit le point de départ de cette consécration de la volonté de constitution d'un espace, d'un partenariat euro-méditerranéen, dans cette «mer Blanche» du milieu qui a permis et permet encore un certain nombre de convergences, peut-être à travers des problèmes, mais c'est la dynamique socio-historique qui compte.

La troisième perspective dans laquelle j'inscris mon intervention et qui est présente dans le processus de Barcelone, c'est la perspective culturelle et sécuritaire. Ce qui me frappe personnellement, c'est le déficit de légitimité de la Méditerranée dans la culture de la rive Sud. J'ai essayé de parcourir, depuis quelques années que je travaille modestement sur ce dossier, la littérature, la poésie et l'histoire du Maghreb ; je n'ai pas trouvé de vision intellectuelle, académique ou géo-stratégique de la Méditerranée.

Le Professeur Krhouz a remarqué que, dans l'ensemble, le projet euro-méditerranéen était un projet global, intégré, qui tenait compte des convergences à stimuler et à renforcer.

Les convergences existent, c'est aux acteurs de les stimuler.

L'accord d'association est une convergence vers ce projet global, il est politique, il est culturel, il est à long terme. Il pose *trois types de problèmes* sur lesquels je voudrais mettre l'accent.

Le premier, ce sont les instruments économiques de ce rapprochement, de ce partenariat, de la construction de cet espace méditerranéen. Les instruments économiques doivent être mis au service de la dimension politique. L'idée centrale dans ce premier point ce serait de montrer que, finalement, sans l'engagement d'instruments économiques, et le Président Monory l'a rappelé tout à l'heure en parlant de Plan Marshall, véritable engagement à fond, il ne saurait y avoir de développement du partenariat. La dimension politique sécuritaire à elle seule, n'apportera aucune solution durable. L'objectif de l'accès des populations sur les deux rives à des niveaux de vie comparables fait que ce projet est véritablement conditionné par ce partenariat économique.

Le Professeur Khrouz a mis l'accent sur la zone de libre-échange qui est une des principales idées retenues dans cet accord de partenariat :

La zone de libre-échange est un projet qui doit être mis en place d'ici l'an 2010, par conséquent la convergence principale doit se faire non seulement dans la mise à niveau des économies, des systèmes de production, des entreprises, non seulement des acteurs et des opérateurs, mais aussi et surtout des cultures de la connaissance mutuelle, du respect mutuel et de l'accueil des différences chez l'autre...

Une remarque essentielle s'impose. A la lecture des accords de Barcelone, on se rend compte qu'il n'y a aucune incompatibilité entre deux mouvements qui s'exercent aujourd'hui : le mouvement de la mondialisation et l'organisation mondiale du commerce, née comme vous le savez, à la suite de l'aboutissement des accords décidés à Marrakech d'une part, et la zone de libre-échange et sa dimension européenne d'autre part.

Il faut concevoir le partenariat non pas comme une chasse gardée de l'Europe contre l'Amérique, mais comme une étape dans cette culture universelle et donc vers une économie de marché, où la compétitivité se conjugue avec la solidarité et l'humanisme, à condition, encore une fois, que la mondialisation ne soit pas ce char aveugle qui écrase les faibles et qui impose les dynamiques du fort.

L'Europe peut avec ses partenaires inscrire sa différence et sa personnalité dans l'universalisme. Comme l'Europe est le premier partenaire économique du Maghreb, c'est à travers l'Europe que doit se faire l'ancrage dans la mondialisation. En effet il faut prendre acte que les économies maghrébines se sont structurées depuis plusieurs décennies en fonction des besoins de l'Europe.

Le deuxième problème est de parvenir à développer les investissements directs productifs, beaucoup plus que les investissements financiers, car les premiers sont aujourd'hui un instrument fondamental de développement à travers les transferts de technologie et le rapprochement des opérateurs et des acteurs. Ce qui doit être encouragé, ce sont les investissements directs parce que l'entreprise maghrébine est une entreprise familiale : elle a besoin d'un environnement institutionnel, financier et juridique. Elle a besoin d'être accompagnée pour grandir.

Parler de ce partenariat au niveau de l'entreprise, c'est trouver des moyens concrets, effectifs, tangibles et immédiats de mise à niveau non seulement de l'entreprise mais de la dynamique sociale dans son ensemble.

Le troisième problème est que le secteur privé n'a pas eu le temps de se constituer. Il faut laisser à ce secteur le temps de se structurer sur des bases modernes. Pour cela, il a besoin d'un autre rôle de l'Etat, il a besoin d'un soutien. Je rejoins de plus en plus l'idée d'un Plan Marshall, d'une coopération globale entre les deux rives.

Le développement du capital et de l'entreprise privée a besoin de temps et de moyens d'accompagnement. Les moyens d'accompagnement, malgré leur accroissement considérable et les efforts accomplis ne sont pas encore à la hauteur des exigences de ce partenariat qui est un partenariat politique et non pas uniquement économique.

En conclusion, le projet euro-méditerranéen est un projet global, intégré, qu'il faut prendre dans sa dimension mondiale, et non simplement européenne, mais aussi dans sa dimension Est-Ouest Méditerranéen. Sans une vision globale de l'ensemble de la région, le projet n'aboutira

pas. L'économie et la finance sont des instruments, des outils, qui ne valent que par l'utilisation qui en est faite par celui qui les utilise. C'est là que la politique est interpellée à travers l'économie - mais pour cela un certain nombre de problèmes urgents doivent être réglés. Il reste notamment à régler le problème de la pression de la dette qui hypothèque tout investissement, et celui de l'immigration.

Il nous reste aussi à favoriser de plus en plus le rapprochement entre les peuples, à travers les partis politiques, les syndicats, les entreprises et les jeunes. L'Europe aura de plus en plus tendance, pour des raisons sécuritaires immédiates, à oublier les exigences civilisationnelles du prochain siècle. Œuvrer pour un projet politique dont la sécurité ne serait pas la clé me paraît véritablement un devoir pour chacun d'entre nous.

MIGRATIONS ET PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

Une table ronde a réuni différents orateurs qui ont pu évoquer l'évolution démocratique de leur pays et présenter certaines institutions nationales ou internationales susceptibles de favoriser le développement de ce processus.

M^{me} KEFI, Présidente de l'Union Nationale des Femmes Tunisiennes, a présenté son rapport sur l'évolution des flux migratoires entre les pays du pourtour de la Méditerranée, entre le Nord et le Sud, et a évoqué les enjeux politiques, économiques et culturels de tous les mouvements de personnes en Europe du Sud. Elle a abordé le problème des migrations comme « un processus de l'histoire et un phénomène social qui préoccupe les deux côtés de la Méditerranée » qui nécessiterait d'être réétudié avec une autre philosophie pour dépassionner le débat.

Les migrations font partie de l'histoire de la Méditerranée

Les migrations ne sont pas un phénomène récent mais sont des mouvements perpétuels dans l'histoire de la Méditerranée. En second lieu, il ne faut jamais oublier que, dans l'histoi-

re des quarante dernières années, il y a eu deux mouvements inverses dans le phénomène migratoire. Au début de ce siècle, les migrations ont été un mariage forcé. Nous avons fait participer les peuples du Sud les plus vaillants, les plus musclés aux guerres au profit de la rive Nord de la Méditerranée.

L'après-guerre a changé les données : l'appel vers le Nord n'était plus forcé mais organisé : un appel de la rive Nord en direction de la rive Sud pour la reconstruction des économies de l'après-guerre. Nous sommes même passés à une période d'officialisation où toute une administration a été mise en place autant au Nord qu'au Sud afin d'embaucher des milliers de travailleurs pour le développement des économies européennes.

Dans les années 73, après la crise pétrolière, se produit un coup d'arrêt brutal - la décision unilatérale d'arrêter l'immigration - et, à partir de ce moment-là, se construit l'Europe. Cette Europe, nous n'aimons pas beaucoup l'évoquer en tant que Maghrébin et en tant que peuple ayant contribué depuis longtemps à cette construction culturelle multiple. A partir de ce moment là, on ne parle plus que de limitation de l'émigration, ou de contrôle aux frontières. Depuis maintenant vingt ans, nous assistons à toutes sortes de mesures de restriction ressenties par le Sud comme une humiliation profonde. Or, malgré les restrictions imposées, le mouvement continue, et demeure ainsi une constante dans l'histoire de la Méditerranée.

Mais les migrations ont connu des changements remarquables. Il ne s'agit plus simplement comme au début des années 50 d'une immigration masculine, mais d'une véritable *migration familiale* avec pour conséquence la naissance d'une deuxième puis d'une troisième génération. La migration maintenant, à cause du regroupement familial, est devenue définitive. Il est clair que, pour beaucoup de migrants, il n'est plus question de rentrer.

L'émigration n'a pourtant pas que des inconvénients.

Les études ont été nombreuses à démontrer que les migrations ont bénéficié aussi bien aux pays d'accueil qu'aux pays d'origine et aux migrants eux-mêmes. Personne ne peut dire que

la migration a été négative pour les uns, positive pour les autres. Tout le monde en a tiré quelque avantage, et supporté aussi les conséquences négatives. Les pays d'accueil ont bénéficié d'un flux de main-d'œuvre, très précieuse au moment de la reconstruction. Pour les pays d'origine, il y a eu bien sûr des transferts de devises, mais, en termes humains, il y a eu «un manque à gagner» de matière grise, ils espéraient que les migrants allaient revenir avec des qualifications nouvelles.

Pour les pays d'accueil, tant que le besoin de main-d'œuvre s'est fait sentir, les problèmes culturels, humains et sociaux ont été gérés. Mais aujourd'hui le problème s'est compliqué sur un fond de montée de chômage, de crise économique européenne, mais également de crise idéologique et de crise de valeurs morales, valeurs qui s'éloignent de celles que nous avons connues dans l'Europe de l'Universalité et des Droits de l'Homme. En Europe sont brandis à présent des appels à la xénophobie qui nous laissent perplexes...

Les migrations ne sont pas la conséquence directe des déséquilibres démographiques, mais des inégalités de développement.

M^{me} Kefi a expliqué que la croissance démographique au Maghreb par rapport à la chute de celle de l'Europe du Nord ne va pas entraîner un transfert immédiat de la population du Sud vers le Nord. Le problème est bien la différence des niveaux de revenus.

Il est urgent que des mesures soient prises pour réduire les écarts de développement. C'est le problème numéro un. Il faut mettre au clair que le chômage est l'une des causes essentielles du fait que l'on quitte son pays pour aller chercher son pain ailleurs. Si la croissance économique est insuffisante, les demandeurs d'emploi ne trouveront pas leur place dans les économies de leur pays. Les économies des pays du Maghreb, malgré les efforts entrepris, ne seront pas en mesure d'absorber la totalité de la demande additionnelle d'emplois de part de leurs habitants. Le problème réside donc dans l'écart des niveaux de vie.

Quand on sait que l'écart de revenu par tête est de 1 à 12 et même jusqu'à 13, on peut imaginer l'effort qui reste à faire et les enjeux des

partenariats dont on a parlé ce matin. Il s'agit d'un rattrapage énorme. Pour ma part, je suis de nature très optimiste. Il faudra considérer ce rattrapage dans une vision à long terme, des efforts devront viser en même temps la maîtrise de la croissance démographique et le soutien de la croissance des pays en développement parce que le développement reste le nœud.

Ce matin, nous avons beaucoup parlé des partenariats et des accords de partenariat comme une solution alternative aux mouvements migratoires. C'est effectivement à ce niveau que se situent les premières solutions, parce que le problème essentiel reste et restera le problème du développement : lorsqu'il n'y a rien d'un côté et qu'il y a trop de l'autre, alors nécessairement il y a un phénomène d'osmose, qu'on le veuille ou non. A Barcelone, nous avons beaucoup insisté sur l'importance du partenariat économique et social. J'y crois fortement et je continuerai à y croire malgré toutes les difficultés et bien que nous avançons lentement.

Comment dans ce contexte aborder l'avenir ?

La première voie sera bien entendu à travers les accords de partenariat dans la mesure où chacun prendra sa responsabilité. Le projet euro-méditerranéen est un projet global, on l'a dit ce matin, c'est un projet politique, un projet civilisationnel (avec tout le flou que comporte ce terme mais je veux bien l'employer parce qu'il comporte une dose d'humanisme, d'histoire et de culture qui me plaît assez). La dimension économique y est essentielle et les mécanismes envisagés s'appuient sur la libéralisation de l'économie et l'élaboration de la zone de libre-échange qui sont vraiment le cœur de ce projet. C'est un projet à dimension sécuritaire parce qu'il ne faut pas oublier que ce projet de la Méditerranée englobe tous les pays actuellement confrontés à différentes situations de conflit. La Méditerranée et l'Europe ne constitueront un tout, une véritable entité, que lorsque, on aura résolu au moins une partie de ces problèmes.

Chacun devra donc prendre ses responsabilités. Du côté du Maghreb, il est important de dire que les politiques économiques et sociales qui y sont menées seront déterminantes.

Ce sont des politiques qui tentent en même

temps de rationaliser les dépenses et de maximiser l'exploitation des ressources. Mais, bien évidemment, tout le monde est conscient que ces plans d'ajustement structurels n'ont pas toujours les effets souhaitables.

Il existe aussi des programmes de mise à niveau des entreprises, similaires tout autour de la Méditerranée, dans tous les pays qui veulent entrer dans la mondialisation. Mais beaucoup veulent y entrer par le biais de l'espace euro-méditerranéen, pour tous le plus crédible, culturellement, historiquement, économiquement.

La responsabilité des pays du Maghreb, tient aussi à la *maîtrise des mouvements de la croissance démographique*, une politique qui est déjà mise en œuvre. Elle commence à donner des résultats mais c'est une politique de long terme : il faudra en attendre les résultats au delà de l'an 2010. En Tunisie, nous avons déjà réduit notre taux de croissance naturelle de façon notable, nous pensons même à la fin du prochain plan en être à une croissance de 1,1 % qui n'assure plus que le simple renouvellement naturel de la population. De la même façon, en Algérie et au Maroc, des politiques sont adoptées pour réduire la croissance démographique. Mais l'impact sur la demande additionnelle d'emplois, vu l'élargissement de la tranche d'âge active, ne se fera ressentir que dans les années 2010 et 2025, pas avant. Il est donc clair que les politiques entrant dans le cadre de la mise en place du partenariat devront tenir compte du long terme beaucoup plus que d'autre chose.

Les Pays du Maghreb ont également bien sûr, la responsabilité de construire leur propre unité, l'UMA, ce fameux projet, politico-économique, éco-culturel et social qui piétine pour des raisons multiples. Mais la Tunisie, tout le monde le sait, ainsi que le Maroc, font des efforts immenses. Nous espérons que très vite ce projet, dont beaucoup rêvent, un jour se réalisera.

Enfin, *la responsabilité du Maghreb est de poursuivre le processus de démocratisation*. Ce processus n'est pas facile à mettre en œuvre mais de grands pas ont été accomplis. Le multipartisme s'implante partout : en Tunisie quatre partis sont représentés au Parlement et beaucoup de partis sont reconnus ! La démocratisa-

tion est un processus qui est enclenché et sur la bonne voie. Tout le monde y croit et met le cap sur cet objectif. C'est un processus qui se construit, car on ne décrète pas la démocratie qui est un apprentissage et une construction de tous les jours.

La responsabilité de l'Europe est de construire le partenariat avec un réel engagement, c'est-à-dire dans un esprit réel d'investissement. Nous en avons tous besoin et je crois qu'il appartiendra à tout le monde de voir dans quelle mesure on pourra mettre en place des mécanismes de financement et d'investissement. Le financement des grands projets de développement reste conditionné par la mise en place de mécanismes institutionnels que l'on ne voit pas encore émerger.

Le renforcement des tentatives pour reconstruire la dette des pays du pourtour de la Méditerranée demeure un problème crucial auquel nous n'avons pas réfléchi assez sérieusement. Investir dans des projets de développement et, par là, tenter de réduire les mouvements migratoires me semble plus opportun à long terme que de réclamer avec fermeté le remboursement des dettes. Il faudra investir, et avoir de la coopération une autre vision dans les secteurs porteurs. En Tunisie, à ce jour en tout cas, nous essayons par nos propres moyens de voir quelles sont les opportunités à saisir immédiatement pour atteindre la compétitivité internationale et gagner notre part du marché. Mais c'est difficile si nous ne nous inscrivons pas dans le projet de l'Europe et vis-à-vis de la Méditerranée : le problème aujourd'hui est que nous avons, au Nord et au Sud, des responsabilités communes et que le Sud tout seul ne pourra rien faire s'il ne s'implique pas dans cet ensemble qui est pour lui l'espoir. C'est dans la compréhension des intérêts de tous qu'il faut envisager le projet de l'Europe et de l'Euro-Méditerranée.

Les responsabilités communes se dégagent par elles-mêmes. D'abord, il faut créer les bases d'une concertation : les décisions doivent se prendre dans un cadre institutionnel favorisant un dialogue permanent. Il faut tabler sur nos avantages, sur la complémentarité de nos avantages comparatifs entre l'Europe et le pourtour de la Méditerranée. Il faut tabler sur le long

terme : tout le monde en est d'accord.

Enfin, il va falloir miser sur la crédibilité et la stabilité communes. Avec de la compréhension mutuelle, de la tolérance, il sera possible de vivre avec des peuples différents du sien mais qui partagent les mêmes ambitions. Il sera possible de créer une aire de prospérité et de paix, peut-être pour nous-mêmes, en tout cas pour les générations futures.

Miguel Angel MARTINEZ, Président du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, a présenté à partir de son expérience personnelle plusieurs réflexions sur le passage d'un régime autoritaire à un régime de liberté, et sur les difficultés que rencontrent les pays qui ont connu cette transition et qui veulent aller vers davantage de démocratie.

Il a tout d'abord présenté six observations d'ordre général.

Première affirmation : une constatation. Il n'y a pas de stabilité sans développement, et il n'y a pas de développement sans démocratie, la Chine étant peut-être la seule exception à la règle. Je pense que, dans notre contexte, le cadre de l'Etat de droit, du pluralisme, de la liberté, des droits de l'homme, est une condition *sine qua non*, nécessaire, pour assurer le progrès social et la stabilité.

Deuxième affirmation : une conviction. En matière de démocratie, je pense que personne n'est qualifié pour donner des leçons ; même les plus vieux démocrates restent de très jeunes démocrates... En revanche, je pense que tous, sans exception, peut-être les uns un peu plus que les autres, nous avons tous le devoir, l'obligation d'apprendre, et d'apprendre surtout de l'expérience démocratique des autres, pour ne pas commettre les mêmes erreurs ou les mêmes lenteurs. Tous, nous avons donc besoin d'apprendre, la démocratie restant un processus perfectible, où il faut toujours aller plus loin. C'est un processus souvent menacé de mort ici, de manipulation là. En démocratie, il y a peu de dogmes, il y a des principes fondamentaux qu'il faut projeter sur des réalités différentes et qui peuvent adopter des formes très diverses.

Troisième affirmation : une constatation encore. Les chemins de transition de la dictature ou

d'un régime autoritaire vers la démocratie sont toujours épouvantablement difficiles : c'est David et Goliath !... L'accès au droit à la liberté de ceux qui en sont privés suppose que certains qui jouissent de la liberté en régime de privilège perdent ce privilège pour partager la liberté avec les autres...

Quatrième affirmation : encore une conviction. La transition de la dictature vers la démocratie implique que des formes et des pratiques théocratiques de l'Etat évoluent vers des formes laïques où il y a le respect de chacun, des formes laïques où chacun peut se retrouver.

Cinquième affirmation : une constatation. Pour que cette transition réussisse, pour que la démocratie soit réelle, il faut qu'il y ait réellement une réconciliation. Il faut que chacun se sente à sa place dans le nouvel ordre, que cette réconciliation se fasse, sans exclusion, sur de nouvelles bases, pour empêcher le passé de renaître.

Sixième affirmation : encore une conviction. Il est particulièrement important dans notre région que l'expression du pluralisme puisse répondre aux droits, aux aspirations de ce que l'on appelle parfois les minorités nationales. Il ne saurait y avoir de dogme sur la structure de l'Etat. D'ailleurs, il est légitime d'en parler même si, dans certains pays, c'est un sujet tabou. Il faut dire très haut qu'il existe différentes alternatives, toutes démocratiquement acceptables, et toutes légitimes. Il n'y a pas de dogme ; on doit voir ce qui convient le mieux, ce qui peut aller ici peut ne pas aller là. Il faut en discuter, sans tabou, sans complexe.

Le Président Martinez a ensuite évoqué les écueils qui surgissent dès les premiers jours ou dès les premiers mois de liberté.

Je voudrais, en second volet de ma réflexion, en venir aux jours après. Compte tenu de ces obstacles, d'imprévus pourtant prévisibles, je dois vous dire, en me référant à mon expérience, que nous avons trouvé des difficultés énormes dans notre combat pour la liberté. Nous avons les formes de la démocratie et de l'Etat de droit ; nous avons cru que le moment était venu de naviguer, mais il y avait des paradoxes qui ont rendu l'étape suivante bien difficile, étape pourtant cruciale. Parce que cette étape-

clé, une fois que l'on a la démocratie, il faut la construire, il faut la remplir d'un contenu. La bouteille à elle seule ne se justifie pas. Il faut remplir la bouteille de la Démocratie. C'est une étape où il faut gagner la confiance des gens, il faut convaincre les gens, persuader tous les citoyens de la vérité de l'équation : «Démocratie égale progrès social».

Il y a donc quatre écueils principaux :

- *le premier écueil* au moment de la transition est que nous aurons toujours à faire à une société peu vertébrée. Il est vrai qu'en général, sous un régime totalitaire, le passage en démocratie révèle qu'il y a très peu de vertébration, très peu de structures. Le paradoxe est ici très grand parce qu'il y a le refus, le scepticisme des gens, le refus de s'organiser. Voilà le paradoxe : démocratie oui, mais s'organiser, s'engager, prendre des responsabilités, non.

- *le deuxième écueil*, c'est l'attitude des citoyens vis-à-vis de l'Etat. L'Etat est considéré par les citoyens comme quelque chose d'extérieur, de dominant, comme une source de répression, d'exploitation, et même de vol. Le citoyen n'a pas l'impression de faire partie de l'Etat. Pourtant le citoyen, qui se méfie de l'Etat, attend tout de l'Etat : il est passif, il attend toujours que l'Etat donne réponse à ses besoins et satisfaction à ses espoirs.

- *le troisième écueil*, qui est le plus grave pour moi, c'est la perception que le citoyen a de la politique. Cela tient de l'étape précédente, il éprouve de la méfiance, de l'éloignement, il a tendance à confondre la politique et l'aspect politicien. Très rarement, les citoyens ont l'impression que la politique c'est le service, le dévouement, la représentation populaire. Paradoxe donc visible chez le citoyen : démocratie oui, mais politique ou politicien non.

- *le quatrième écueil* est d'une nature différente. A travers l'articulation, la construction de la démocratie, on s'aperçoit que les responsables, les hommes et les femmes qui doivent gérer l'entreprise démocratique, appartiennent à deux catégories : d'une part, on a de vrais démocrates sans la moindre expérience de la gestion, d'autre part, on a des gens qui ont une grande expérience de la gestion et du pouvoir mais qui sont soit des démocrates récents, c'est-à-dire

des convertis, soit des travestis. Il faut donc tenir compte de ces éléments pour faire marcher le bateau.

A ceci, le Président Martinez a ajouté que la sacralisation du pouvoir médiatique rendait souvent encore plus difficile la consolidation de l'Etat démocratique.

Avec le rôle tout puissant des médias, les écueils deviennent plus importants et plus dangereux. Par l'effet de ces médias, les gens éprouvent des réserves encore plus grandes à s'organiser, l'Etat apparaît de plus en plus comme quelque chose de lointain, d'étranger, d'inefficace, d'hostile, et les politiques apparaissent de plus en plus disqualifiés, voire discrédités. L'Etat apparaît comme inutile. Conséquences : dégoût, scepticisme, non participation des citoyens... Il faut faire comprendre aux citoyens que démocratie n'est pas synonyme de bureaucratie, que la démocratie peut être efficace...

En conclusion, je pense que la stabilité en Méditerranée occidentale nous concerne tous, au Nord comme au Sud, qu'elle dépend du progrès social et du progrès démocratique. Je pense que notre action solidaire pour la consolidation de l'Etat de droit est indispensable. Je pense que nous consoliderons la démocratie au Maroc, en Tunisie, en Algérie, non pas en prêchant aux Marocains, aux Tunisiens ou aux Algériens la démocratie, mais en soutenant solidairement ceux qui se battent pour la démocratie.

C'est dans ce sens qu'agit le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe. Son rôle est d'éduquer, d'informer les sociétés européennes, et principalement les jeunes de l'Europe dans ce contexte d'interdépendance, dans cette idée qu'il n'y aura pas de liberté au Nord de la Méditerranée s'il n'y en a pas sur la rive Sud. Nous sommes trop proches pour ne pas être dans le même bateau, dans la même destinée. Il n'est de salut qu'ensemble.

Le Professeur Jacques ROBERT, est tout d'abord intervenu en sa qualité de Vice-Président de la Commission de Venise.

La Commission de Venise est peu connue, mais se trouve au cœur de notre sujet, à savoir le processus démocratique. C'est une commission

créée dans le cadre du Conseil de l'Europe et qui a pour objet de rapprocher les points de vue des Etats membres, de connaître leurs systèmes juridiques, de comprendre leurs cultures et surtout d'examiner les problèmes institutionnels que pose la transition, chez certains pays - notamment dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale - d'une situation autoritaire, pour ne pas dire totalitaire, à une situation démocratique. Les problèmes sont considérables. Nous ne jugeons pas, nous ne donnons pas de conseils. Nous sommes là pour aider tous ces nouveaux Etats qui arrivent avec leurs textes ou leurs projets de Constitution.

Nous avons trois catégories de membres et ceci peut intéresser des pays proches de nous mais qui ne sont pas européens. Nous avons un membre par pays adhérent au Conseil de l'Europe, mais ce membre n'est pas mandaté par son Gouvernement. C'est ainsi que je ne représente pas le Gouvernement français. Mais je représente mon pays, c'est-à-dire la France. Nous sommes tous des représentants de nos pays.

Je ne suis pas mandaté ici pour faire des offres. Mais j'indique tout simplement que la Commission de Venise est une structure d'accueil, permettant aux membres et aux pays associés ou observateurs de participer à un «cénacle» de réflexion sur les institutions et sur le passage d'un Etat non démocratique à un Etat démocratique. Voilà ce qu'est la Commission de Venise.

En fonction de son expérience de membre du Conseil Constitutionnel en France, le Professeur Jacques Robert a ensuite remarqué qu'il y avait une volonté de la part de tous les pays qui sont sur la voie de la démocratie de se doter d'une Cour Constitutionnelle - ou d'un Conseil Constitutionnel - qui puisse contrôler certains éléments nécessaires à l'établissement d'un Etat de Droit.

Ce qui est sûr c'est que, partout, il y a une tendance irrésistible à créer une Cour Constitutionnelle, parce que tous ces pays ont été convaincus que l'Etat de droit implique la réunion de quatre conditions fondamentales.

La première condition, c'est le respect de la hiérarchie des normes ; il n'y a pas d'Etat de

droit s'il n'y a pas une norme supérieure à laquelle obéissent les normes inférieures. Mais, pour faire respecter cette hiérarchie, il faut qu'il y ait un organisme qui surveille l'Etat, parce que, si l'on viole la Constitution, on viole la loi suprême. Il est donc normal qu'il y ait un organisme de contrôle.

Deuxième condition : le suffrage universel, parce qu'il n'y a pas d'Etat de droit sans démocratie, et il n'y a pas de démocratie sans suffrage universel, qui suppose lui-même le pluralisme politique.

Troisième condition : la séparation des pouvoirs. Il n'y a pas d'Etat de droit si les trois pouvoirs sont concentrés entre les mains d'un seul. Il ne faut pas qu'un des pouvoirs concentre les deux autres.

Quatrième condition : le respect des droits fondamentaux, notamment de la liberté religieuse. La liberté religieuse est difficile. Je lisais hier dans un article : «toute religion est prosélyte». Mais quand vous avez une foi profonde, votre devoir n'est-il pas de la propager ?

En conclusion, nous avons tous, membres des Cours Constitutionnelles, les mêmes problèmes de légitimité, de saisine, d'organisation des débats. Ce n'est pas parce que l'on débute que l'on ne connaît pas les mêmes problèmes. Alors venez à nous, comme nous sommes prêts à aller vers vous, et essayons ensemble d'œuvrer pour la démocratie.

Le Professeur MEHEDI, titulaire de la chaire de l'UNESCO à l'Université de Droit à Oran, a insisté sur la nécessité de créer un espace de compréhension dans l'ensemble de la région de la Méditerranée occidentale.

En remarque préliminaire : le couple Europe du Sud - Afrique du Nord se caractérise par d'importants facteurs de rapprochements civilisationnels. Il est certain que l'Europe du Sud ne saurait perdre sa vocation européenne en se rapprochant de l'Afrique du Nord. De même l'Afrique du Nord ne perd pas son âme africaine et sa dimension musulmane en recherchant une relation privilégiée avec l'Europe. Dès lors la coopération dans sa dimension humaine est une nécessité socio-historique et un impératif majeur...

La démocratie est de plus en plus revendiquée dans le monde. Ce phénomène est contagieux. Alors une constatation s'impose : la réussite à long terme dépendra dans une large mesure de la façon dont les principes et les institutions démocratiques prendront racine dans les cœurs et les esprits. M. Martinez a parlé de la sensibilisation et de l'éducation : c'est en ce sens que la chaire de l'UNESCO pour l'enseignement, la recherche, et l'éducation aux droits de l'homme, à la démocratie et à la paix de l'Université d'Oran s'efforce d'apporter sa contribution malgré la situation critique prévalant en Algérie.

Les travaux de la chaire de l'UNESCO à Oran ont permis de procéder à une profonde réflexion sur la problématique de la transition démocratique dans le monde arabe ; plusieurs questions ont fait l'objet de débats.

Qu'est-ce qu'une véritable transition démocratique ? Est-ce un processus qui se déroule du sommet vers le bas ? Est-ce une transition plutôt libérale ? Quel est, dans certains pays arabes, le rôle de l'institution tribale au sein de la société civile ? Pour certains participants, la reconsidération, ou la nouvelle réflexion arabe sur la démocratie ne signifie pas rupture avec les cultures politiques arabes, fécondes en ce domaine. Il faut donc sans doute faire une évaluation critique de toute la pensée arabe à l'égard de cette problématique.

Le sens de la société civile a été l'un des principaux sujets de réflexion de chercheurs du monde arabe réunis autour d'une table ronde à Oran.

Le sens de la société civile a été le principal objet de la communication d'un auteur moyen-oriental, ainsi intitulée : «la réalité et l'idée d'une société civile». Pour lui, la société civile est la condition fondamentale de l'existence de la démocratie parce que, précisément, c'est la société civile qui a conduit à la démocratie en Europe. Le concept de la société civile signifiait dans une étape, l'existence de droits civiques ; dans une autre étape il était fondé sur le contrat social ; dans une troisième étape, il signifiait des élections parlementaires, et, dans une quatrième étape les droits du citoyen... Prenons aussi par exemple la discussion autour du rôle des partis politiques dans la société civile : font-ils partie

ou non de la société civile ? En Europe il y a ceux qui préconisent que les partis ne doivent plus dépendre des ensembles qui s'occupent des domaines de la société civile. Mais que veut dire «exclure les partis politiques de la société civile» dans un pays non démocratique, comme c'est le cas dans certains pays arabes ? Si l'on importait l'idée de limiter le rôle des partis, les alternatives de choix resteraient : soit des organisations civiles, soit la structure traditionnelle, soit des mouvements islamistes qui transcendent toute partisanerie.

Le Professeur Mehedi s'est enfin félicité de la convergence des interventions de la journée sur la nécessité du droit au développement, du droit au bien-être de l'homme.

La relation entre démocratie et développement est une relation dialectique, comme l'a dit le Président Martinez. Il faut rappeler que l'existence d'un processus démocratique ne permet pas forcément de réaliser la croissance : une bonne croissance ne peut aboutir au développement qu'en présence d'une politique qui fasse de l'être humain le fondement de sa politique.

Dans la conjoncture actuelle, le développement et la démocratie ne peuvent être cantonnés aux Maghrébins ou aux Arabes, mais doivent s'étendre au plan mondial. Il est impératif de mettre fin aux crises qui secouent le monde, de prendre conscience de la nécessité d'élargir notre acception de la démocratie à une échelle internationale comme c'est le cas pour la notion de développement avec la mondialisation. Mais il faut bien commencer, et pour moi le Processus de Barcelone est porteur de beaucoup d'espoir.

L'ambassadeur Giancarlo LEO, représentant l'Italie auprès de l'UNESCO, a évoqué le rôle des institutions italiennes, inscrites dans la Constitution de 1948, et a donné deux exemples pour illustrer la vigilance avec laquelle la Cour Constitutionnelle italienne veille à la protection des principes démocratiques, et des droits de la personne.

Le peuple italien a voté pour la République et, le 1er janvier 1948, une nouvelle Constitution est entrée en vigueur qui, grâce à l'audace de ses pères fondateurs, a incorporé le maximum de dispositifs inspirés par les systèmes démocratiques les plus avancés. L'institution de la Cour

Constitutionnelle a été le couronnement de l'édifice.

Dans le contexte international, je rappelle que l'Italie a été en 1949 partie contractante du Conseil de l'Europe, et, dès le début, a adhéré à la *Convention pour la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales*. La Cour Constitutionnelle italienne a fait preuve d'une remarquable concordance avec l'esprit de la Convention européenne et a exercé une grande vigilance sur la protection des institutions et des principes démocratiques.

L'ambassadeur LEO a ensuite expliqué l'importance de l'institution du référendum, inscrit dans la Constitution italienne, dans la participation des citoyens à l'actualisation du processus démocratique.

Au début de mon exposé, j'avais fait allusion au référendum de 1946 qui avait conduit à la proclamation de la République. *L'Institut du référendum* en tant que composante importante de la participation des citoyens à la vie démocratique, ce qu'on appelle en Italie la «*democrazia partecipativa*», comporte le référendum abrogatif. Une proposition de loi ne peut être approuvée par référendum, mais celui-ci permet d'abroger une loi ou une partie d'une loi existante. Cela a joué un rôle important dans la vie de mon pays.

C'est à travers cette forme de consultation populaire qu'en 1974 l'introduction du divorce a été rendue possible. En 1993 le référendum a ouvert la voie à une modification du système électoral italien à travers l'introduction du scrutin majoritaire (avant il y avait chez nous un système fondé sur la proportionnelle pure). Ce sont seulement des exemples parmi les plus significatifs.

Enfin, G. LEO s'est félicité du rôle de l'UNESCO et de son Comité sur les Conventions et Recommandations qui s'occupe de la défense des droits de l'homme et particulièrement des droits individuels des artistes ou des écrivains en liaison avec les pays concernés.

Carlos VELLOSO da COSTA, représentant l'ambassadeur Alvaro Guerra, Représentant

permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe, a fait part de quelques réflexions sur la période de transition vers un régime démocratique qu'a connue le Portugal depuis 1974, et sur l'importance que le Tribunal Constitutionnel a joué ou continue à jouer.

Dans le cadre du processus de transition, après le 25 avril 1974, la Constitution de 1976 a marqué un changement profond vers l'établissement d'un Etat de droit démocratique fondé (article 3) «sur la souveraineté populaire, sur le pluralisme de l'expression et de l'organisation politique démocratiques et sur le respect des droits fondamentaux et des libertés essentielles et la garantie de leur exercice et de leur usage». Je dois donc souligner l'importance que le législateur constitutionnel a attribuée au Tribunal Constitutionnel et au rôle qu'il joue dans la consolidation de l'Etat de droit et dans la protection des droits fondamentaux. En effet, c'est la Constitution de 1976 qui a instauré un système effectif de contrôle de la constitutionnalité, combinant un contrôle diffus avec un contrôle concentré.

Il s'agit de plusieurs contrôles :

Le contrôle préventif : le Président de la République peut saisir le Tribunal Constitutionnel de la constitutionnalité des lois de l'Assemblée de la République, des décrets-lois du Gouvernement et des traités internationaux, avant leur promulgation. Si le Tribunal juge inconstitutionnelle une seule norme de ces actes, le Président ne peut les promulguer, mais l'Assemblée ou le Gouvernement peuvent supprimer ou modifier les normes jugées inconstitutionnelles.

Le contrôle abstrait successif : ce contrôle a pour objet toutes les normes juridiques, soit législatives, soit réglementaires.

Le contrôle concret : ce contrôle présuppose que la question de constitutionnalité se pose d'abord devant le juge ordinaire au cours d'un litige préexistant. En effet, toutes les juridictions ont compétence pour apprécier la constitutionnalité des normes...

J'aimerais également souligner l'importance de la jurisprudence du Tribunal Constitutionnel

dans le rapprochement, ces dernières années, avec la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, avec le texte et l'esprit de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et de ses Protocoles.

Sous plusieurs aspects, le Tribunal Constitutionnel a consacré, dans l'ordre juridique interne, des principes prévus dans la Convention, à savoir l'égalité des armes dans la procédure civile et pénale, le droit à un procès équitable, le double degré de juridiction en droit pénal... Il est aujourd'hui unanimement reconnu que le Tribunal Constitutionnel, créé en 1976, fonctionne bien et rassure. Il a réellement été un «phare» dans la reprise du chemin démocratique. Et, comme la démocratie est un processus dynamique, le Tribunal Constitutionnel et sa jurisprudence continuent d'assurer, dans le cas portugais, un rôle irremplaçable.

Maître PETTITI, Juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, a rapidement situé l'évolution de la France et des quatre Etats latins qui ont eu la même vigilance démocratique après la Seconde guerre mondiale, et qui ont voulu porter toute leur attention à la prévention de la violation des droits fondamentaux.

Le constat établi par nos quatre Etats a été de dire que, même lorsque l'on se dotait de Cours Constitutionnelles et de juridictions nationales extrêmement efficaces et sophistiquées, on n'était pas à l'abri de violations des droits fondamentaux. Il fallait donc avoir recours à une juridiction internationale qui assure la protection des personnes contre les abus des autorités, car les meilleures démocraties n'empêchent pas toujours les abus de pouvoirs de leurs autorités et de leurs administrations. D'où un effort convergent pour élaborer en 1953 cette Convention européenne, en particulier par mon prédécesseur Pierre-Henri Teitgen qui a été un de ceux qui a le plus contribué à la préparation de cette Convention. Malheureusement, nous avons tardé à procéder aux ratifications. Mais, dans l'ensemble, nos systèmes judiciaires nationaux ont fonctionné, avec d'une part le souci d'être attentifs à tous les abus, et d'autre part avec celui de se conformer au principe même de protection des droits fondamentaux qui avait été élaboré par la Convention européenne.

Les gouvernements ont ainsi veillé à diffuser les décisions rendues par la Cour Européenne et à inciter, par l'intermédiaire de leur Ministère de la Justice, les parquets à tenir compte de ces principes et de ces jurisprudences pour mieux assurer en droit interne la protection des droits fondamentaux.

De son côté, la France a aussi veillé à ce que, sur le plan interne, l'équilibre des institutions et des juridictions soit assuré dans les meilleures conditions. Très récemment encore, la Cour de Cassation et le Conseil d'Etat ont confirmé le principe de la primauté du traité international sur le droit interne en prenant des initiatives qui allaient parfois d'ailleurs au-delà de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

Le Bâtonnier Pettiti a enfin évoqué les dangers soulevés par un possible élargissement du Conseil de l'Europe et par la superposition des systèmes de protection des droits fondamentaux.

On ressent d'une part le danger d'un élargissement du Conseil de l'Europe qui pourrait provoquer une protection des droits fondamentaux à deux vitesses, ou à géométrie variable, ce qui serait un réel danger auquel veillent le Conseil de l'Europe et le Centre Nord-Sud que préside Miguel Angel Martinez. D'autre part on ressent une difficulté du fait de l'accumulation des systèmes de protection qui, quelquefois, entraîne un effet pervers sur la protection concrète et réelle des droits de l'homme. Dans ce sens, il est certain que la superposition d'organisations internationales neutralise et banalise la protection, plutôt qu'elle n'en assure une supplémentaire... Le système des institutions formelles ne suffit pas à assurer le respect des droits fondamentaux ; il faut sans cesse corriger les mécanismes.

José Maria MORENILLA, Juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, a voulu insister sur l'importance de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et de la Cour de Justice dans le développement du processus démocratique, notamment en Espagne.

La Convention européenne des Droits de l'Homme est un traité international qui assure

une garantie collective internationale à certains des droits reconnus dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Les Etats contractants se sont engagés à respecter ces droits fondamentaux dans leurs juridictions respectives, et à respecter aussi les décisions des juridictions créées par le Traité dans les litiges auxquels ils sont parties.

Mais la Convention de Strasbourg n'est pas seulement un traité international : en tant que garantie des droits et libertés fondamentaux, elle s'est révélée avoir une projection toute spéciale dans l'ordre juridique des Etats Parties et, par la suite, dans l'ordre public européen.

En Espagne, la Convention fait partie de l'ordre juridique interne et ses dispositions normatives peuvent être directement invoquées dans les Cours de justice. En outre, l'interprétation par la Cour Européenne des Droits de l'Homme des droits reconnus par la Convention et par la Constitution a une valeur prévalente dans l'ordre des sources de Droit national. Ainsi en Espagne, l'acceptation par l'Etat de la juridiction d'une cour supranationale comme gardienne finale de son engagement de respecter dans sa juridiction les droits de toute personne que la Convention reconnaît s'est révélée très efficace et recommandable...

La Convention européenne institue donc un «plus» de protection, un «plus» supranational par rapport au système de droit interne... Elle est, avec les juridictions internationales, la gardienne du bon fonctionnement des systèmes des Etats en matière des droits de l'homme.

Jacques LATSCHA, Président de l'Institut International des Droits de l'Homme, s'est de son côté penché d'une part sur les problèmes que soulève la mondialisation quant au développement du processus démocratique, et d'autre part sur le décalage qui existe entre le politique et l'économique.

J'ai été frappé par le fait qu'au cours de la journée différentes personnes aient évoqué la difficulté que représentait la mise en place de systèmes de progrès économique et de processus démocratique, cette difficulté étant principalement la mondialisation. Je voudrais vous proposer une remarque. Je crois que l'on a trop tendance à considérer la mondialisation comme

un dogme, une sorte d'état dans lequel nous sommes plongés et sur lequel il n'y a pas à revenir. La mondialisation, qu'est-ce ? Je crois qu'en fait, grâce aux progrès technologiques, grâce à la liberté de transfert et de circulation des marchandises, des capitaux et des hommes, nous sommes passés dans un système ou un ensemble économique qui recouvre une quantité de choses à travers le monde et que l'on peut appeler la mondialisation. Mais la mondialisation est une *résultante*, et non pas un objectif à atteindre quand on parle de liberté. Lorsque l'on parle de liberté (je me réfère à la Déclaration de 1789), on entend une liberté organisée, car la liberté totale c'est l'anarchie. Or, je pense personnellement qu'actuellement nous sommes dans un système où les progrès technologiques, la vitesse économique..., tous ces phénomènes ne sont pas contrôlés par le politique, et frisent l'anarchie. Nous avons vu comment des mouvements de capitaux peuvent anéantir plusieurs années d'efforts de construction économique et politique.

La mondialisation est liée au retard considérable qu'a pris le politique par rapport à l'économique ou au financier ; par ailleurs, il existe encore des souverainetés locales qui sont impuissantes à maîtriser les phénomènes économiques mondiaux, tels qu'ils sont en train de se produire. Je crois qu'une remise en ordre dans ce domaine passe par une construction politique nouvelle à élaborer. Le politique est en effet devenu inadapté ; il traverse une période de paralysie. Il faudrait une véritable volonté politique et une véritable pensée.

Il existe aujourd'hui un décalage profond entre le politique et l'économique. La dimension internationale complique les choses mais ne les rend pas impossibles.

CONCLUSIONS

Maître PETTITI : Il serait présomptueux de vouloir présenter une synthèse complète puisque notre journée a été très riche en réflexions et en apports réciproques qui restent à approfondir. Elle s'intitulait «convergences» ;

notre titre était justifié, car ce sont bien des convergences qui se sont exprimées au travers des différentes communications, chacune avec sa sensibilité particulière. Le courage, la grande liberté d'expression - aucun de nos orateurs n'a pratiqué la langue de bois -, nous ont tous frappés, et cela nous a permis de mieux nous connaître pour mieux travailler dans le futur. Je crois que, ce qui a dominé, c'est, au travers d'une observation et d'une analyse de globalité politique, la place que nous avons voulu accorder à la société civile pour qu'elle soit mieux représentée dans tous les systèmes, au Nord comme au Sud.

Les propositions de Barcelone, telles qu'elles nous ont été présentées ce matin, sont extrêmement encourageantes et réconfortantes. Si nous parvenons, parmi nos Etats, à faire aboutir ces propositions, nous aurons accompli un pas énorme dans la réalisation de ce que nous voulons obtenir par le Nord-Sud, c'est-à-dire au sein de la grande famille du bassin méditerranéen atlantique. Nous avons tous admis la vigilance que nous devons observer, en constatant la fragilité de nos structures, même constitutionnelles, internationales ou supranationales. Nous avons d'ailleurs connu un exemple au Conseil de l'Europe de tels obstacles : l'Albanie, entrée dans le processus démocratique, qui a reçu sur le plan économique le maximum d'aide de l'Union Européenne, du Conseil de l'Europe, en quelques heures est redevenue une sorte de République désagrégée, incontrôlée, au risque de périr. Sept années d'efforts et de processus démocratique ne suffisent donc pas à garantir la liberté et la stabilité. Après cette expérience, nous avons observé une très grande prudence dans nos propositions et dans nos réflexions à Strasbourg concernant l'élargissement parce que, s'il n'y a pas, au travers de chacun des Etats dans sa spécificité, un équilibre entre l'économique et le structurel, entre le mouvement vers un certain libéralisme et le social, nous risquons à tout instant de détruire l'avancée réalisée, le pas accompli. Nous nous retrouvons donc tous ensemble dans la même perspective parce que les problèmes économiques menacent autant le Nord que le Sud, avec des degrés divers dans l'intensité mais avec des répercussions aussi fâcheuses puisque ceux qui sont mieux nantis ressentent (même à tort) aussi

douloureusement que les moins nantis la moindre privation. Ainsi que le rappelait le Président Martinez, ceci coïncide avec une certaine perte du sentiment de solidarité de la part du citoyen qui ne s'identifie pas avec sa nation. Le citoyen reste trop souvent un spectateur dans un théâtre d'images alors qu'il devrait être un acteur, et sans doute l'acteur principal. Mais pour être l'acteur le plus efficace, il faut avoir été un militant, et avoir su s'engager.

Tout le monde se sent frustré, tout le monde ressent à des degrés divers la crise économique sans apporter sa contribution personnelle ou collective. Tout ce que nous avons rappelé ce matin sur le plan des méthodes à suivre dans le développement du processus démocratique ne constitue pas des modèles nécessairement transposables. Ce sont des expériences. Ce sont des rodages, qui doivent permettre à d'autres Etats d'accomplir les progrès nécessaires et de trouver d'autres formules si besoin est. Il a fallu quarante ans pour mettre en place le système économique, institutionnel du type régional européen ; après quarante ans, on se trouve encore devant de nouvelles difficultés, tel est le cas pour l'Union Européenne comme pour le Conseil de l'Europe.

Nous voyons néanmoins que ces efforts convergents de bonne volonté aussi bien des hommes d'Etat que des responsables des institutions internationales ont permis la mise au point d'actions communes pour ce qui concerne le Nord-Sud. Au travers des institutions qui paraissent séparées, les ponts et les passerelles sont nombreux, puisque par exemple le Maroc a signé une vingtaine de conventions avec le Conseil de l'Europe. D'autres Etats du Maghreb ont également signé des conventions du Conseil de l'Europe, celles qui sont ouvertes aux non-membres : il n'est donc pas besoin d'attendre des «Etats-Unis du Bassin méditerranéen» pour progresser. Nous pouvons avancer en l'état actuel des institutions et des conventions. Le Maroc, la Tunisie, l'Algérie ont par exemple participé à des comités d'experts qui ont fait ensuite l'objet de conventions ou de déclarations du Conseil de l'Europe. En effet, j'ai pu observer qu'en ce qui concerne la politique contre la corruption et le crime organisé, la participation des experts du Maghreb a été extrê-

mement intéressante, et il a été conclu qu'en ce qui concerne la menace que représente pour la sécurité démocratique la criminalité organisée, il sera nécessaire de définir de nouvelles mesures concrètes pour l'investigation, la prévention, la répression, ainsi que pour l'organisation et le renforcement de la coopération entre les Etats.

Dans la campagne qui concerne le Nord-Sud, dont le Président Martinez est l'initiateur, il est certain que l'objectif de renforcer la sensibilisation du public aux questions fondamentales est un instrument indispensable pour éclairer nos gouvernements et les opinions publiques car celles-ci ne le sont pas toujours par les médias. De ce point de vue, il est certain que l'effort du Nord-Sud et les initiatives prises aujourd'hui inciteront les chefs de Gouvernement à rechercher ensemble la mise en place d'une politique d'immigration. S'il n'y a pas une politique européenne de l'immigration Nord-Sud, nous ne connaissons que des échecs. Les accords bilatéraux ne peuvent affronter seuls ce problème sans courir le risque de l'aggraver ou de dériver vers des radicalismes qui pourraient provoquer d'autres conflits.

Il faut donc que nous sachions cultiver en commun ce sentiment de solidarité dont nous avons parlé tout au long de cette journée et qui a été le point de convergence de toutes les interventions.

Il faut donc profiter de cet élan, de la poursuite de nos travaux et des initiatives du Centre Nord-Sud menées par le Président Martinez, car d'autres périls nous menacent, sans doute plus gravement encore. Nous avons évoqué par exemple la montée des égoïsmes nationaux, et nous assistons un peu partout à la tentative de faire revivre divers mouvements anti-universalistes, sous la revendication de simples droits économiques et culturels, dissimulent la volonté de ne pas reconnaître l'universalisme des droits de l'homme. Or, aussi bien en 1956, quand l'Algérie, la Tunisie, le Maroc ont adhéré à l'UNESCO, qu'en 1993, à la Conférence mondiale sur les Droits de l'Homme de Vienne, il y a eu unanimité des Etats pour proclamer que nous ne pouvions protéger les droits fondamen-

taux sans l'universalisme et l'indivisibilité de ces droits.

Il existe là un péril, aussi bien européen que nord-africain, qui pourrait contaminer les évolutions historiques et parlementaires actuelles. Nous avons la chance que la dominante de nos idées, de nos principes, de nos traditions, ait été apportée par les Etats qui constituent le Bassin occidental méditerranéen. C'est une chance formidable ! Ne laissons pas s'opposer la mondialisation et les programmes de l'Union Européenne, l'Ouest et l'Est de la Méditerranée, car, si on les isolait trop, ce serait encore plus dangereux. Ne laissons pas l'économie rester le seul outil de la vie politique. Ayons, comme le souhaitaient nos orateurs, une vision civilisatrice.

Souvenons-nous du plus grand péril qui nous menace, celui en 2010 de l'échéance de Barcelone : si nous ne parvenons pas à la réalisation des accords de Barcelone, nous serons dans un monde dominé par la puissance asiatique, chinoise en particulier, qui alors représentera la moitié de la force économique mondiale. Nous risquerions dès lors, en revenir aux principes de l'époque post-confucianiste où l'on disait : « le bonheur du peuple ne peut provenir que d'un pays dans lequel les escaliers qui conduisent à l'école, et les marches qui conduisent au palais de justice, seront tellement délabrés qu'ils ne seront plus utilisables ».

Je crois profondément que la vertu de nos Etats est celle de fonder sur la justice et sur l'éducation les principes mêmes qui permettent aux démocraties de vivre.

Miguel Angel MARTINEZ : Il nous reste à remercier ceux qui ont rendu possible ce colloque : le Président Monory, l'Association des Amis du Centre démocrate Jean Lecanuet et le Président Latscha, la Fondation Robert Schuman, Maître Pettiti, et la Commission Européenne. Je regrette seulement que certains parmi vous n'aient pu s'exprimer aujourd'hui. Nous restons un peu sur notre faim. C'était une bonne initiative et une excellente expérience, il faudrait la renouveler, sans doute avec davantage de temps. Le Centre Nord-Sud se met à votre disposition pour poursuivre cette réflexion, et vous aider dans votre action.

«Pierre Corneille en son temps et en son œuvre Enquête sur un poète de théâtre au XVII^e siècle»

Entretien avec André LE GALL

Henri Bourbon - Vous avez choisi le terme d'enquête pour identifier votre passionnant travail sur Corneille. C'est original, mais pourquoi ce choix ?

André Le Gall - C'est une manière de mettre en lumière la méthode suivie. En trois siècles, les études sur Corneille ont mis à jour une immense documentation que l'érudition contemporaine a rassemblée, publiée et exploitée de telle sorte qu'en cette fin du XX^e siècle on dispose sur Corneille d'une information sinon complète du moins très abondante. En annexe au livre, je cite bien entendu mes sources. Si étendu qu'il soit, ce recensement n'est certes pas exhaustif. Devant Corneille, on ne peut que plonger dans l'œuvre, confronter ce qu'on y trouve avec ce que d'autres y ont découvert et, avec ce matériau, construire son livre en élaguant nécessairement beaucoup d'éléments dignes d'intérêt mais accessoires par rapport à la perspective qu'on s'est donnée. Les travaux disponibles sont si nombreux que leur exploitation ne peut être qu'incomplète. Les recherches des érudits du XIX^e siècle ont mis à jour les pièces d'archives et les textes du XVII^e siècle relatifs à Corneille. Il se peut que les minutes notariales et les archives du Parlement de Rouen recèlent encore des pièces inconnues. Tout de même tout cela a été très parcouru.

On peut considérer que tout l'essentiel, tout l'utile, se trouve déjà réuni dans l'ouvrage de Georges Mongrédien publié en 1972 aux éditions du CNRS (1). Pour ce qui est de la chronologie familiale, le tricentenaire de la mort de Corneille en 1984 a été l'occasion d'une publication très précise et très détaillée sous l'autorité de Jacqueline Delaporte, à l'époque conservateur du musée Corneille (2). Quant aux

sources de l'œuvre, l'ouvrage que Marc Fumaroli leur a consacré (3) éclaire de manière décisive le substrat moral et l'environnement intellectuel qui sont ceux de Corneille lorsqu'il compose son théâtre. De son côté, le *Corneille* de Louis Herland (4), bien que datant de 1954, n'a pas pris une ride et sa réédition récente est arrivée à point nommé pour préparer la voie à une biographie du poète de théâtre de Rouen. La publication par Alain Niderst des Actes du colloque du tricentenaire de 1984 (5) a permis au public cultivé de prendre connaissance de l'état de la critique cornélienne en cette fin du XX^e siècle.

Quant à l'œuvre elle-même, sa réédition, en 1963, dans l'Intégrale au Seuil par André Stegmann, auteur par ailleurs d'une thèse majeure sur *L'Héroïsme cornélien*, sa reprise en trois volumes dans la Pléiade dans les années 1980, sous l'égide de Georges Couton, font qu'elle se trouve disponible dans une forme qui en rend la fréquentation aisée. En particulier l'immense appareil de notes et de variantes qui l'accompagne dans la Pléiade met à la disposition du lecteur un grand nombre d'éléments qui en éclairent la gestation et la signification.

Avec ces livres constamment à portée de main et en consultant sans cesse la grosse centaine

(1) Georges MONGRÉDIEN, Recueil des textes et documents du XVII^e siècle relatifs à Corneille, Paris, CNRS, 1972.

(2) Un certain Monsieur de Corneille, 1684-1984, Maison des Champs de Pierre Corneille, Le Petit-Couronne, par Jacqueline DELAPORTE, Marc de LESQUEN et Krishná RÉNOU, Rouen, 1984.

(3) Marc FUMAROLI, *Héros et orateur. Rhétorique et dramaturgie cornéliennes*, Genève, Librairie Droz, 1990.

(4) Louis HERLAND, *Corneille*, Seuil, 1954.

(5) *Pierre Corneille*, Actes du colloque tenu à Rouen du 2 au 6 octobre 1984, édités par Alain NIDERST, Paris, P.U.F., 1985.

d'autres ouvrages qui figurent dans la bibliographie, il m'a semblé qu'on pouvait procéder à une enquête, c'est-à-dire avancer dans l'œuvre de Corneille en ramenant à la surface le dessein, les visions, les aveux de l'auteur, repérer les traces que sa vie a laissées, pour dessiner le portrait d'un poète de théâtre tel qu'il se révèle à nous trois siècles après sa mort. Le terme d'enquête met l'accent sur la proximité des pièces, sur l'adossement de la démarche aux preuves, aux textes. D'où l'usage de la citation, mais insérée dans la trame de la phrase et non surajoutée, partie intégrante du développement. Ainsi le lecteur prend directement connaissance de la source, dans sa formulation d'origine. On évite le risque d'anachronisme qu'entraîne la paraphrase.

H.B. - A contrario le risque n'est-il pas celui du faux sens, du faux ami ?

A.L.G. - Exact. La langue a évolué. Les mêmes mots ne signifient plus les mêmes choses ou ont perdu certains de leurs sens. Ainsi on trouve dans le *Dictionnaire des précieuses* de Somaize (1660) la question : «D'où vient que vous êtes si salope ?» Injure ? Non, allusion au défaut de linge propre de l'interlocutrice. «Faire l'amour» signifie «en parler, faire sa cour» : «on dit qu'un jeune homme fait l'amour à une jeune fille quand il la recherche en mariage», indique le dictionnaire Furetière. «Récompenser» peut avoir le sens de «compenser». Corneille a écrit en 1677 une ode en l'honneur de Pellisson, secrétaire de Fouquet, embastillé lors de la chute du surintendant. Pellisson y est comparé à «un grand rocher par l'orage insulté». Explicitement le vers s'applique à Pellisson mais en transparence se lit le nom de Fouquet, toujours enfermé à Pignerol et qui le restera jusqu'à sa mort en 1680. Mais il se peut aussi que le vers traduise l'expérience personnelle de Corneille, assailli par le malheur sur la fin de sa vie : deux enfants morts, l'un en 1665, l'autre en 1674, des échecs à répétition au théâtre à partir d'Agésilas en 1666, l'ascension de Racine, «le chagrinant rival», la suppression en 1674 de sa pension...

«Et comme un grand rocher par l'orage insulté
Des flots audacieux méprise la fierté...»

Ce serait un contresens de voir là quelque révolte métaphysique contre le sort : au XVII^e siècle, «insulter» signifie aussi, selon le Furetière, «enlever d'emblée quelque place forte ou quelque poste, sans faire des approches». Le terme a la signification militaire d'emporter sans coup férir. De quelqu'un sur lequel le malheur s'est abattu, on peut écrire qu'il a été «insulté», emporté par le malheur. La citation comporte bien le risque du faux sens. Mais je me suis efforcé de signaler les faux amis. Toutefois pour «insulté», j'ai omis d'en rappeler le sens militaire, tombé en désuétude. Sous cette réserve, la vertu de la citation, le cas échéant explicitée, c'est tout de même d'éviter la paraphrase qui, elle, est exposée à verser dans l'approximation, faute de correspondant exact dans le vocabulaire contemporain.

H.B. - La citation garantit-elle la vérité historique ?

A.L.G. - Evidemment non ! Le XVII^e et le XVIII^e siècle ont vu fleurir les «anas» : *Carpenteriana*, *Fureteriana*, *Menagiana*, *Bolaeana*... Il s'agit d'ouvrages qui réunissent des anecdotes, des jugements de circonstance, des bons mots, concernant des œuvres et des personnages, notamment littéraires, de l'époque, supposés rapportés par l'homme de lettres qui donne son nom au recueil : Charpentier (1643-1704), Furetière (1619-1688), Ménage (1613-1692), Boileau (1636-1711)... Publiés parfois longtemps après la mort des intéressés, ces ouvrages sont à considérer avec suspicion du point de vue de la vérité historique. En ce cas l'usage du conditionnel vient relativiser le contenu de la citation. Même incertaine comme source, la citation n'est pas pour autant dénuée de signification.

H.B. - Laquelle ?

A.L.G. - Je me limiterai à l'exemple de Corneille. Corneille s'est servi des 1.200 ans d'histoire de Rome pour y saisir les anecdotes, les personnages, les gestes, qui exprimaient les archétypes fondateurs de la psyché humaine, pour en tirer des dramatiques lui permettant de dialoguer avec son propre temps, avec le nôtre, avec tous les temps. Le XVII^e siècle se saisit de ces nœuds historiques pour constituer un langage capable de faire circuler les significations. Le

combat des Horaces et des Curiaces ce sont les fratries combattant pour le salut de la patrie. Auguste invitant Cinna au partage du pouvoir et de l'amitié, oubliant la conspiration d'Emilie, Pompée brûlant les lettres par lesquelles les conjurés apportent leur soutien à son adversaire Sertorius, c'est l'acte par lequel le prince efface le passé, légitime son pouvoir et tente de rompre la chaîne des complots et des répressions, c'est l'issue salvatrice au monologue d'Auguste :

«Mais quoi ! toujours du sang et toujours des supplices !

Ma cruauté se lasse, et ne peut s'arrêter,

Je veux me faire craindre, et ne fais qu'irriter !»

Bérénice quittant Titus, c'est l'amour renonçant à se satisfaire pour sauver la paix publique, pour se sauver lui-même dans la mémoire... Le XVII^e siècle fait de l'allégorie historique ou mythologique un langage qui permet aux allusions de se faire comprendre, aux «applications» de se laisser deviner, à la pièce censée se dérouler dans l'Empire romain un ou deux millénaires plus tôt, d'entrer en résonance avec la dramaturgie politique contemporaine et, au-delà, avec toutes les dramaturgies politiques. Ainsi les mouvements profonds de la psyché sont saisis dans leur émergence historique.

H.B. - Quel rapport avec les anas ?

A.L.G. - Le singulier est que Corneille, grand prédateur de figures historiques archétypales, ait été aussi à l'origine d'images elles-mêmes fondatrices de l'histoire littéraire. Corneille et Richelieu, c'est le dialogue désaccordé du poète et du principal ministre ; Corneille au milieu des années 1640, c'est le Grand Corneille, le poète dans sa gloire ; la chute de *Pertharite*, ce sont les revers de la gloire ; Corneille rappelé par Fouquet, c'est le retour du poète dans le Siècle ; Corneille et Racine, c'est la rivalité des poètes, c'est l'irrésistible ascension du «chagrinant rival» ; Pierre et Thomas Corneille, c'est l'amitié fraternelle toujours préservée,... Or les récits, les «anas», des XVII^e et XVIII^e siècles surabondent en anecdotes historiquement incertaines mais qui prennent place harmonieusement dans le portrait du Grand Corneille. La trappe par laquelle les deux Corneille échangeaient leurs

rimes symbolise la fraternité qui les unissait. Le soulier que Corneille aurait fait réparer lui-même chez un cordonnier en présence d'un parent à lui s'intègre dans l'imagerie romantique du pauvre Corneille, poète maudit. Même si l'on ignore dans laquelle des maisons habitées par les Corneille placer la trappe, même si l'épisode du soulier est entièrement inventé, ces éléments semblent s'ajuster harmonieusement les uns aux autres pour former, par touches successives, le portrait-type du grand poète, solitaire dans sa gloire, héroïque dans le malheur.

H.B. - Le personnage est-il totalement différent de sa représentation ?

A.L.G. - Pas totalement. Il est vrai qu'à partir du milieu des années 1660, Corneille est en proie à l'adversité : outre ses deuils familiaux et des péripéties telles que la suppression de sa pension en 1674, Corneille voit bien que toute une partie de son œuvre est déjà condamnée par la critique. Même si l'«Agésilas hélas !» et l'«Attila holà !» de Boileau n'a été publié qu'en 1701, il est assez vraisemblable que Corneille en a eu connaissance. Contre cette exécution capitale qui sera confirmée avec éclat au XVIII^e siècle par Voltaire, Corneille n'a cessé de protester. En 1676 encore, s'adressant au roi, il écrit à propos de ses récents «travaux» :

«...les derniers n'ont rien qui dégénère,

Rien qui les fasse croire enfants d'un autre père ;

Ce sont des malheureux étouffés au berceau...»

Cette lucidité sur le sort qui sera réservé à toute son œuvre postérieure à *Sertorius* (1662), l'entretient dans un sentiment d'injustice qui transparaît dans l'image du «grand rocher par l'orage insulté», appliquée à Pellisson, mais qui exprime bien sa situation propre, celle du prince des poètes que la vieillesse a dépossédé de son titre, et qui se voit emporté par les vents contraires.

H.B. - Corneille a-t-il vécu ses dernières années dans l'amertume ?

A.L.G. - Querelle du *Cid*, déroute de *Pertharite*, défaveur du public à partir du milieu des années 1660, plusieurs fois dans sa vie

Pierre Corneille a été menacé par l'amertume. La jalousie dévore les personnages de Corneille et n'épargne sans doute pas l'auteur. Mais Corneille est un homme de combat, un homme de travail. Quand le découragement menace il répond par le travail, quand, après l'échec de *Pertharite*, en 1651-1652, il se retire du théâtre, c'est pour poursuivre jusqu'à son terme la traduction de *L'Imitation de Jésus-Christ* commencée antérieurement. A la fin, en 1656, cela fera 13.205 vers. Malgré l'échec de *Tite et Bérénice*, et bien qu'il ait atteint les 65 ans, ce qui est déjà vieux au XVII^e siècle, il donne encore les 1.200 vers qui sont de lui dans la *Psyché* de Molière, puis *Pulchérie* et enfin, en 1674, *Suréna*. La renommée montante de Racine, le «chagrinant rival», loin de le démobiliser, le maintient à sa table. L'insuccès de *Suréna* ne le dissuade pas de composer des poèmes de circonstance : campagnes militaires de Louis XIV, ode à Pellisson, inscription pour l' Arsenal de Brest... Encore en 1680, le voici qui porte cent vingt-cinq vers au roi à l'occasion du mariage du dauphin. Non, Corneille n'est pas homme à sombrer dans la dépression. Mais, qu'il ait été profondément affecté par le rejet de ses dernières pièces, cela n'est pas douteux, qu'il ait eu à surmonter le découragement, c'est probable, qu'il y soit parvenu, c'est ce dont témoigne le portrait du Corneille de 1680, peint par F. Sicre, gravé en 1683 par Cossin. Les chairs sont flasques, les plis disent les déceptions, mais l'œil demeure vif, l'expression est celle d'un homme que la vie n'a pas cessé de charmer. Quelque chose dans le regard relie le vieux poète à l'étudiant canularique d'il y a soixante ans. Corneille engrange comme il peut ce que la vie lui apporte. Paraphrasant *L'Imitation*, il avait écrit, comme une confiance personnelle, comme une nostalgie :

«Qu'ils étaient beaux ces jours où sur
tous mes travaux

Ta clarté répandait ses vives étincelles,

Où mon âme, à couvert sous l'ombre de
tes ailes,

Braavait les plus rudes assauts !»

Mais il avait aussi écrit, s'adressant à Dieu :

«Donne m'en le succès conforme à mon
désir;

Sinon ta volonté soit faite»

Ni indifférence à l'échec, ni révolte contre le sort, tel nous apparaît Corneille. Poète de théâtre, assuré que la puissance créatrice a fait son siège en lui, sensible à toute critique, Corneille est aussi un vrai modeste, traduisant inlassablement des œuvres de spiritualité, près de vingt mille vers entre 1650 et 1680, paraphrasant des textes de circonstance écrits en latin par des amis à lui, prêtant sa plume quand il lui paraît utile de la prêter.

H.B. - Capable aussi de se livrer à des exercices de flagornerie mémorables. Je fais ici allusion aux «panégyriques à la Montauron» stigmatisés par Boileau.

A.L.G. - Il faut y regarder de près. Certes la dédicace d'*Horace* à Richelieu est d'une cérémonieuse obséquiosité mais avec des pointes qui trahissent l'exercice convenu, l'ironie latente, une distanciation impalpable. Au XVII^e siècle la faveur des Grands s'échange contre leur louange sans que cet échange implique aucun engagement personnel. Mais, tel quel, l'exercice coûte à Corneille. Quand il s'y livre, il fait en sorte d'y mettre des implicites qui en détruisent la signification. La dédicace de *Cinna* à Montauron, financier enrichi dans les opérations avec l'Etat, exprime peut-être l'émotion que l'importance de la gratification a fait naître chez Corneille mais surtout elle est une leçon adressée aux Grands, défaillants dans leur rôle de mécènes et qui, par là-même, obligent les poètes à se tourner vers les hommes d'argent. Même lorsqu'il s'adresse à Louis XIV, Corneille sait, par une nuance, par le tutoiement en particulier, s'égaliser à son destinataire : «Ta gloire... la mienne» écrit-il. Et encore : «Un grand Roi ne promet que ce qu'il veut tenir». Les panégyriques à la Montauron ne font pas de Corneille un courtisan. Il y a en lui comme une impossibilité à flatter franchement, c'est-à-dire en ayant l'air d'y croire. Aussi bien, officier du Roi de rang moyen, Corneille, pensionné de Richelieu, de Mazarin et de Louis XIV, n'obtiendra jamais de l'Etat ces sortes de privilèges, prébendes, concessions ou monopoles qui permettent d'accumuler avec célérité et dans la discrétion

d'énormes fortunes. Alors qu'en 1672. Lulli se fait attribuer par le roi le monopole de la musique en France, Corneille, trente ans plus tôt, avait échoué à se faire reconnaître un droit de propriété littéraire sur son propre théâtre, la règle demeurant, malgré sa requête, que toute pièce publiée pouvait être reprise par n'importe quelle troupe, l'auteur ne percevant à cette occasion aucune rémunération. Autant l'attribution à Corneille, par la génération romantique, de l'honorable statut de poète maudit relève du ridicule - Corneille disposait d'un patrimoine et de rentes qui faisaient de lui un bourgeois - autant il est exact que Corneille avait en lui comme un obstacle secret, un caillou dans la chaussure qui ne lui permettait pas de s'élaner d'un pas vif vers le cercle enchanté où tourne le manège des maîtres de ce monde.

H.B. - Est-ce à dire qu'il était désintéressé ?

A.L.G. - Non. Fontenelle, son neveu, écrit à son propos : «Quoique son talent lui eût beaucoup rapporté, il n'en était guère plus riche. Ce n'est pas qu'il eût été fâché de l'être, mais il eût fallu le devenir par une habileté qu'il n'avait pas, et par des soins qu'il ne pouvait prendre». N'exerçant plus aucune charge publique à partir de 1651 et ne percevant donc plus les 1.600 livres de gages que lui valaient ses fonctions d'avocat du roi à la Table de Marbre du palais de Rouen, privé de tout droit sur l'exploitation de son œuvre au fur et à mesure que la publication de ses pièces les faisait tomber dans le domaine public, chargé d'enfants - sept qui naissent entre 1642 et 1656 - ayant à faire face à des charges familiales croissantes, ne disposant à partir de 1651 que des rentes constituées antérieurement et de celles résultant du placement des produits tirés de la vente de ses pièces nouvelles aux comédiens et de ses livres aux libraires, bénéficiaire d'une pension royale en 1663, la perdant en 1674, préoccupé de l'établissement de ses enfants, attaché passionnément comme l'est tout artiste à sauvegarder les conditions matérielles associées à la genèse de son œuvre, Pierre Corneille a tenté, à un moment où le droit d'auteur est encore à l'état naissant, de vivre, pendant le dernier tiers de sa vie, comme un homme de lettres indépendant subsistant par l'exercice de son activité littéraire. D'où sa vigilance à faire valoir ses droits, l'aveu sans fard de

préoccupations d'argent poussé parfois jusqu'à la provocation : «Je suis saoul de gloire et affamé d'argent» aurait-il confié à Boileau. On lui a beaucoup fait la morale sur ce sujet. Il faut dire que ceux qui lui ont fait la leçon - Chapelain, Boileau, Voltaire - avaient su, pour leur compte, résoudre leurs propres problèmes de finance avec une hauteur de vues experte leur épargnant les vulgarités de la nécessité.

H.B. - Qu'en est-il du héros cornélien ? S'agit-il, seulement, comme on l'a dit, d'un personnage occupé de soi, acharné à sauvegarder une certaine image de soi, adepte d'une éthique aristocratique étrangère à la morale commune ?

A.L.G. - Le héros cornélien est d'abord un personnage aux prises avec une situation qui l'oblige à se révéler, à se livrer, à se délivrer. Son comportement est la résultante de la tension qu'il subit, de la passion qui le tient, du dessein qui l'habite. En soi ce comportement ne saurait s'instituer en norme exemplaire, en morale. Le risque que court le personnage cornélien c'est le «Moi, Moi, dis-je, et c'est assez» de Médée, c'est l'abîme où roule la Cléopâtre de *Rodogune*, le huit-clos abyssal dans lequel disparaissent la Marcelle de *Théodore* et Attila étouffé par un saignement de nez. Cette panique du moi est bien l'une des pulsions du personnage cornélien. C'est cette panique que surmontent d'autres héros de Corneille, tel Auguste fondant la légitimité de son pouvoir sur le «Soyons amis, Cinna» par lequel il tente de briser le cycle des conjurations et des répressions, tel Nicomède en qui, par opposition à Prusias, le roi son père, s'incarne la résistance de la Bithynie à Rome, tel Sertorius, gardien de la liberté de Rome face à la tyrannie de Sylla... C'est en mettant sa propre gloire au service de ce qui la dépasse que le héros cornélien s'arrache aux abîmes du moi. Mais je ne parlerai pas volontiers d'une éthique : alors même qu'il se dépasse, qu'il se surmonte, le héros cornélien ne devient pas pour autant nécessairement exemplaire. Héroïque, son comportement, soumis, sur la scène comme dans la vie, aux vicissitudes des passions, des humeurs, des entraînements, relève du jugement de la morale. Il ne la fonde pas.

H.B. - *Corneille, libertin masqué, adepte d'une éthique aristocratique d'inspiration païenne, en connivence avec l'athéisme de Dom Juan, auteur d'une œuvre secrètement étrangère aux valeurs et aux temps chrétiens ? Vous répondez résolument non ?*

A.L.G. - Résolument non en effet. Sur le contenu de l'œuvre, le livre, s'inspirant des travaux de Marc Fumaroli, montre que le théâtre de Corneille trouve son inspiration dans l'Espagne du Siècle d'Or, dans la Réforme catholique, dans la Rome du pape Barberini et de ses neveux cardinaux, dans la Rome du cardinal Rospigliosi, futur Clément IX auteur de théâtre. Ce catholicisme baroque, dont les jésuites sont les plus actifs propagateurs, fait sa place à l'héroïsme, à l'inspiration divine et par là à la «vraisemblance extraordinaire», à l'événement imprévu, à la conversion instantanée, à la grâce «soufflant en véhémence», à l'enthousiasme poétique, il assigne une fonction à l'art dans l'œuvre du salut, il tient que le péché originel a blessé la nature humaine sans la rendre pour autant radicalement incapable de tout bien, il découvre dans le paganisme une grandeur qui achemine à la perfection chrétienne. Dans cette vision du monde, les Auguste, les Pompée, les Nicomède, les Sertorius, capables d'identifier leur gloire à une cause qui les dépasse, de surmonter leurs passions, leurs pulsions, leurs humeurs au sens médical du XVII^e siècle, pour fonder ou protéger quelque chose de plus grand qu'eux-mêmes, dans cette vision les héros cornéliens ont leur place.

Ce catholicisme exigeant, éclatant, bienveillant à la nature humaine, où les sacrements proposent à chacun une voie vers le salut notamment par la rémission des péchés, exposé dans les catéchismes issus du concile de Trente, est demeuré celui de l'Eglise. Mais la culture profane l'a ignoré, ne connaissant que Pascal et Bossuet, c'est-à-dire le jansénisme et le gallicanisme, courants de pensée franco-français portés par les illustrations littéraires dont ils ont bénéficié. C'est pourquoi le catholicisme qui forme l'arrière-plan du théâtre de Corneille est moins familier à la culture profane que ne le sont les dérives jansénistes et gallicanes vers lesquelles vont traditionnellement les sympathies universitaires. D'où des réinterprétations

contemporaines du théâtre de Corneille dans des sens divers : nietzschéisme avant la lettre, culte du moi, individualisme forcené, démoniaque même, négation du christianisme... Sans doute faut-il voir dans ces réinterprétations une radicale incompréhension de l'œuvre, la projection des présupposés de notre siècle sur un théâtre arraché à ses racines et dont l'inspiration s'est comme effacée.

H.B. - *Et si, en réalité, le poète s'avancait masqué sur la scène du monde, faux dévot, libertin véritable ?*

A.L.G. - Sur les convictions secrètes, inavouées, d'un écrivain on peut tout avancer, tout supposer. Les hypothèses les plus obscures ont pour elles toutes les puissances du fantasme, du mystère, de l'énigme littéraire, policière. Mais là encore il faut prendre garde au risque de la projection psychologique, du transfert sur l'autre des affabulations qui naissent de l'imaginaire.

Une enquête objective ne peut que s'en tenir aux quelques faits connus qui ne livrent certes pas les pensées intimes de Pierre Corneille mais qui peuvent étayer des présomptions. Fontenelle nous montre un Corneille «alarmé» par l'accueil fait à l'Hôtel de Rambouillet à *Polyeucte* dont «surtout le christianisme a déplu» c'est-à-dire la manière dont *Polyeucte* vit son christianisme en renversant les idoles, geste de provocation condamné dès les premiers siècles par l'Eglise. Cet «alarmé» exprime une inquiétude qui n'est pas principalement littéraire. Dans ce même *Polyeucte* Corneille avait placé quatre vers dans la bouche de Sévère exprimant tout le scepticisme d'un païen éclairé sur les dieux de l'Olympe. Craignant que ces vers n'entrent en résonance avec la philosophie des libertins de son temps, Corneille les a supprimés dans les éditions postérieures à l'édition originale. S'il avait été lui-même un libertin, il les eût maintenus, les justifiant aisément par leur proximité avec la critique chrétienne des premiers siècles concernant le polythéisme. La conscience de l'auteur est dans les variantes. Croit-on que si Corneille avait été athée, il se serait astreint à traduire vingt mille vers de spiritualité, plus de treize mille pour *l'Imitation de Jésus-Christ*, près de cinq mille pour *l'Office de la Sainte-Vierge* ? Ici, ses préfaces et ses dédicaces le montrent soucieux.

d'employer son talent à promouvoir une gloire qui n'est pas la sienne mais celle de Dieu. Les vocations religieuses de deux de ses filles, Marguerite et Madeleine, la seconde concrétisée par l'entrée au couvent à soixante-deux ans, confirment en actes un climat familial qu'attestent tant Thomas Corneille que Fontenelle. Le frère cadet écrit à propos de l'aîné : «Il a toujours eu beaucoup de religion et de piété... L'usage des sacrements, auquel on l'a toujours vu porté, lui faisait mener une vie très régulière, et son plus grand soin était d'édifier sa famille par ses bons exemples. Il récitait tous les jours le bréviaire romain, ce qu'il a fait sans discontinuer pendant les trente dernières années de sa vie». De son côté, le neveu, Fontenelle, écrit : «A beaucoup de probité et de droiture naturelle, il a joint dans tous les temps de sa vie beaucoup de religion, et plus de piété que son genre d'occupation n'en permet par lui-même. Il a eu souvent besoin d'être rassuré par les casuistes sur ses pièces de théâtre...»

Ce Corneille récitant quotidiennement le bréviaire, pratiquant les sacrements, ayant besoin d'être «rassuré» par les «casuistes», les spécialistes du cas de conscience au premier rang desquels les jésuites, est-il à mettre au compte d'une imagerie familiale à caractère hagiographique ? Certes le frère et le neveu ne manquent pas une occasion de célébrer Pierre Corneille. Mais le neveu aurait pu aussi bien louer l'oncle d'avoir été un «esprit fort» si tel avait été le cas, car Fontenelle, lui, était un libertin et recensé comme tel. Si son portrait confirme celui de Thomas Corneille, c'est bien que Pierre Corneille était tel qu'on nous le présente dans ces textes qui sont publiés dans le premier tiers du XVIII^e siècle. C'est la même connotation que l'on trouve dès le milieu des années 1660 sous la plume de Tallemant des Réaux qui, lui aussi, qualifie Pierre Corneille de «dévot». Tous les éléments disponibles convergent : Corneille est de conviction catholique.

Dès lors pour décider que son œuvre est d'une inspiration étrangère au christianisme, il faut supposer le poète de Rouen, totalement inconscient de la signification de l'œuvre qu'il met au monde, produisant des héros en totale contradiction avec ses convictions les plus profondes

sans jamais s'en apercevoir, obtenant de surcroît l'aval des casuistes, eux-mêmes d'une absolue cécité sur le contenu de l'œuvre sur laquelle ils mettent le poinçon de leur garantie, il faut supposer un Corneille habité par un esprit ennemi maître en dissimulation. C'est passer trop vite sur une difficulté majeure que de décider que, dans l'interprétation de l'œuvre, peu importe le projet de l'auteur. A raison même de sa capacité à faire parler les textes, la plus extrême pénétration critique n'est pas exempte du risque de faire apparaître des sens qui, relevant de la projection historique, philosophique ou psychologique, réinventent l'œuvre et nient sa signification fondatrice.

H.B. - *Corneille a-t-il écrit les œuvres de Molière, comme on l'a prétendu ?*

A.L.G. - Non. Je prends le risque de faire cette réponse brève à une question qui mériterait à elle seule mille ou, si l'on veut, deux mille pages d'étude ou bien aucune si l'on estime que la question est tout simplement stupide. Je me limiterai à un unique argument, purement factuel. Les auteurs du livre *Molière ou l'auteur imaginaire ?* (6) avancent que *Les Précieuses ridicules*, créées par Molière en novembre 1659, sont à attribuer à Corneille et non à Molière. Chef-d'œuvre d'esprit et de finesse, *Les Précieuses ridicules* marqueraient une rupture totale avec les farces à quoi se résumerait, jusqu'à ce moment, l'œuvre de Molière. C'est Corneille, et non pas Molière, qui avait un compte à régler avec les précieuses. Or, dans une lettre du 1^{er} décembre 1659, Thomas Corneille s'entretient avec son correspondant, l'abbé de Pure, auteur d'un roman intitulé *La Précieuse*, de la représentation des *Précieuses ridicules*. Les comédiens de Molière viennent par ailleurs de créer au Petit-Bourbon une pièce écrite par un ami commun de Thomas Corneille et de l'abbé de Pure, Coqueteau de la Clairière. Thomas s'exprime ainsi : «... (je) suis fâché que la haute opinion que M. de la Clairière avait du jeu de M. M. de Bourbon (les comédiens de Molière) n'ait pas été remplie avantageusement pour lui. Tout le monde dit qu'ils ont joué détestablement sa pièce ; et le grand monde qu'ils ont

(6) H. WOUTERS, Ch. de VILLE DE GOYET, *Molière ou l'auteur imaginaire ?* Bruxelles, Editions Complexe 1990.

eu à leur farce des *Précieuses...* fait bien connaître qu'ils ne sont propres qu'à soutenir de pareilles bagatelles...»

Ce texte apporte, pour le cas des *Précieuses ridicules*, la preuve, semble-t-il décisive, que la pièce n'a pu être écrite par Pierre Corneille. Jamais Thomas n'aurait parlé en ces termes d'une pièce écrite par son frère aîné, qu'il nomme *Le Grand Corneille*, notamment dans sa notice biographique du *Dictionnaire géographique et historique*. Quant à imaginer que Pierre Corneille ait pu écrire *Les Précieuses ridicules* sans que Thomas le sache, c'est oublier l'amitié qui liait les deux frères, c'est oublier aussi que, jusque vers 1680, ils ont toujours habité ensemble, que, rue de la Pie, à Rouen, ils demeuraient dans deux maisons contiguës. Si Pierre avait eu part secrètement aux *Précieuses ridicules*, Thomas l'aurait su et n'en aurait pas dit un mot. Or la démonstration de l'attribution des œuvres de Molière à Corneille repose tout entière sur l'hypothèse d'une rupture qualitative inexplicable entre ce qu'a écrit Molière avant *Les Précieuses ridicules* et ce qu'il produit avec *Les Précieuses ridicules* et après. Si la preuve est apportée que *Les Précieuses ridicules* ne peuvent être attribuées à Pierre Corneille, et il semble que la lettre du 1^{er} décembre 1659 apporte cette preuve, on ne voit pas non plus pourquoi on lui attribuerait *Dom Juan* ou *Les Femmes savantes* ou d'autres pièces jouées sous le nom de Molière.

H.B. - En définitive selon vous qui est Corneille ?

A.L.G. - C'est tout le livre qui s'efforce de répondre à cette question. Poète de la conquête de soi, en proie aux passions les plus tumultueuses, chrétien anxieux mais qui a rencontré le directeur de conscience capable de le rassurer et de le confirmer dans sa vocation, Corneille est un homme de combat, de défi - «tout le dedans n'est que trouble et que sédition» - capable de jalousie, conscient de ce que la puissance créatrice s'est établie en lui, impatient de toute critique publique mais attentif à tout avis privé, vrai modeste disposé à s'atteler à des tâches étrangères à sa propre gloire, travailleur infatigable, laissant souvent affleurer une sorte d'ironie rentrée, impalpable, omniprésente, maître de la langue, usant simultanément du registre de la

comédie et de celui de la tragédie, pratiquant la parodie de soi avec une intelligence qui est l'un des traits constitutifs du poète de Rouen, homme plein de contradictions comme tout le monde mais, lui, habité par le génie du théâtre.

H.B. - La consultation des pièces et documents permet-elle de saisir l'œuvre dans sa genèse ?

A.L.G. - Sûrement pas. Cette alchimie-là échappe à l'observation, y compris à celle de l'auteur lui-même. C'est une puissance qui entre en action quand elle est sollicitée dans certaines conditions. Les traces écrites que laisse la vie sont peu nombreuses par rapport au contenu de la vie elle-même. La méthode historique a pour vertu unique d'obliger l'historien à apporter la preuve de ce qu'il dit et de lui permettre d'évaluer la crédibilité de ses sources. C'est quelque chose mais qui ne permet pas de saisir la vie dans son mouvement, dans ses manifestations continues. Les paroles sont perdues, les pensées aussi, c'est-à-dire la substance même des heures et des jours. C'est pourquoi, à tout prendre, le roman, le théâtre, le cinéma, peuvent, dans l'imaginaire et par l'art, saisir tout autant que la biographie, l'intimité, l'intériorité d'une vie vécue, celle d'un poète de théâtre au XVII^e siècle par exemple. Mais alors il ne s'agit plus d'histoire mais de création romanesque ou théâtrale, de fiction.

H.B. - En quoi Corneille est-il moderne ? En quoi concerne-t-il les hommes et les femmes d'aujourd'hui ?

A.L.G. - Rien n'est plus actuel que Corneille. Dans une société du «Moi, Moi, Moi» comme l'est la nôtre, le théâtre de Corneille est en résonance immédiate avec la conscience contemporaine comme le montre d'ailleurs le retour sur la scène de quelques-unes des pièces les plus oubliées du poète de Rouen : *Tite et Bérénice*, par exemple. Alors que chaque individu se trouve de plus en plus enserré dans des réseaux de toutes natures, omniprésents en temps réel grâce à l'informatique, l'individualisme se proclame, la liberté se revendique avec une frénésie pathétique. Plus il est soumis aux pressions sociales, notamment médiatiques, plus l'individu se veut, illusoirement, pour soi-même, son unique mesure. C'est comme si le «Moi, Moi, dis-je, et c'est

assez» de Médée s'était étendu, démocratisé. Or ce moi-là, comme celui de la Cléopâtre de *Rodogune*, comme celui de la Marcelle de *Théodore*, comme celui d'Attila, mène, dans Corneille, au crime, à la mort, à l'enfermement en soi sans autre issue que le pire. Dans Corneille, le Moi ne se sauve que lorsqu'il se transcende en s'identifiant à une cause qui le dépasse. Aristocratique, la passion de soi est exposée à dégénérer en monstruosité individuelle. Démocratique, elle peut entrer en fusion au sein d'une masse en proie à la frénésie collective. «Homme, apprends qu'il te faut renoncer à toi-même» écrit répétitivement Corneille lorsqu'il traduit *L'Imitation de Jésus-Christ*. C'est la tension motrice à l'œuvre dans le théâtre de Corneille : anxiété de se perdre, effort pathétique pour se projeter sur la scène, sur le monde, sur les «races nouvelles», cette panique de l'identité est aussi au cœur de notre monde. C'est pourquoi l'œuvre est immédiatement accessible. La communication s'opère par les souterrains.

H.B. - *A cette modernité psychique, Corneille n'ajoute-t-il pas une modernité sociologique ?*

A.L.G. - Si. Qu'on en juge par ce vers par lequel une jeune fille, résignée à un mariage de convenance, avise son prétendant qu'il a toutes ses chances :

«Le monde vous croit riche, et mes parents sont vieux».

Sociologie du mariage en douze pieds. Dans Corneille, la maison du bourgeois se profile constamment derrière le palais du prince. Dans *Pulchérie* le débat consiste à savoir qui sera empereur à Constantinople : Léon, Aspar ou Pulchérie. Le Sénat choisit Pulchérie. Pulchérie aime Léon et en est aimée. Amour à présent impossible. Pulchérie a assez de lucidité pour comprendre qu'en devenant impératrice elle ne peut plus faire un mariage d'amour avec un jeune homme dont elle voit bien que le seul mérite est d'être aimé d'elle. Elle voit bien aussi que l'ascension subite de Léon ne ferait que liquer contre le couple impérial tous les grands féodaux, tous ceux qui ont à faire valoir des batailles gagnées, des services rendus. Comme Bérénice, elle sait que la fin de l'aventure dégraderait l'aventure elle-même. Léon ne comprend

pas. Lorsque, ayant bien travaillé à l'élévation de Pulchérie, il se voit signifier son congé, il ne sait que protester. Il comprend d'autant moins que le Sénat s'en remet à l'impératrice du choix d'un époux. Il réagit à peu près comme un directeur des relations humaines qui se verrait éconduit après avoir travaillé à porter le directeur général à la présidence de la société, le directeur général étant une femme amoureuse de lui. Mais l'amour n'empêche pas les sentiments. Léon se fait dire par Pulchérie :

«C'est l'amante qui parle, oyez l'impératrice.

Ce titre est votre ouvrage, et vous me l'avez dit.

D'un service si grand votre espoir s'applaudit,

Et s'est fait, en aveugle, un obstacle invincible

Quand il a cru se faire un succès infailible...

Il fallait m'apporter la main d'un empereur,

M'élever jusqu'à vous en heureuse sujette,

Ma joie était entière et ma gloire parfaite...

Ne vous abaissez pas à la honte des larmes...

J'aurais pitié d'un sceptre acheté par des pleurs.»

Rare leçon de réalisme psychologique : monsieur le directeur vous pensiez vous acquérir un titre à m'épouser en assurant mon élection à la présidence. Vous auriez mieux fait de vous y faire porter vous-même. Me voilà présidente, merci, mais on ne joue plus dans la même cour. Je suis plus âgée que vous. Vous êtes un peu loin dans la hiérarchie. Je vous aime. Renoncer à vous m'est un déchirement. Mais un mariage entre nous ferait assez mauvais genre et finirait assez mal. Vous auriez à faire face à des rivaux furieux, habiles, voraces. Et je vous en prie, abstenez-vous de gémir. Les personnages s'expriment en vers et débattent de l'Empire. Mais cela peut s'entendre dans les entreprises, dans la politique, dans la culture, partout où le pouvoir est en jeu. Modernité de Corneille.

Disons aussi que tous ceux que le consensus mou excède, tous ceux qui sentent et pensent

contre les sondages, qui sentent et pensent contre le matraquage médiatique, tous ceux qui ont le goût du combat, du défi, trouvent leur compte dans Corneille.

· **H.B.** - *Vous faites allusion à Rodrigue ?*

· **A.L.G.** - Dans Rodrigue, il y a d'abord la douleur, mais il y a aussi, c'est vrai, le défi, défi d'un jeune homme qui s'impose par sa valeur militaire à toutes les puissances installées, et d'abord au roi. Le roi devine en lui le meilleur appui de son trône, c'est pourquoi il éconduit Chimène qui réclame à grands cris mais sans grande conviction, le châtement de son «ennemi» très cher. Le Cid c'est un rêve de jeunesse que Corneille projette sur la scène, dans lequel toutes les jeunesses successives se reconnaîtront. Homme de défi aussi le Carlos de *Don Sanche d'Aragon*, qui, en pleine Fronde des Princes, se proclame fils d'un pêcheur, se glorifiant, «quoique fils d'un pêcheur,» d'avoir «passé pour un prince». Homme de défi également Nicomède, héritier de la couronne de Bithynie, incarnation de la résistance nationale face à la puissance déferlante de Rome. Corneille, homme de combat, homme de défi.

H.B. - *Quel est le spécifique de cette biographie de Corneille qui, je pense, fera date parmi les livres publiés sur l'auteur du Cid ?*

A.L.G. - Peut-être d'avoir été écrite par un auteur dramatique à qui le mode de composition théâtral n'est pas tout à fait inconnu. Cette singularité permet, en particulier, à l'auteur, d'éviter de mettre au compte de Corneille ce que disent ses personnages. Les personnages ont leurs lois, leurs motivations, leurs passions. Ils crient, disent ou murmurent ce qu'il est dans leur nature de crier, dire ou murmurer. Leurs actes et leurs projets - et souvent les actes restent à l'état de projets, la rhétorique opérant alors le défoulement verbal, la déclamation se substituant à l'action comme il en va communément dans la vie -, les actes et les projets des personnages se réfèrent à des valeurs qui ne les protègent pas nécessairement des errances qui naissent des remous au sein desquels ils se débattent. Se confrontant, s'affrontant, ils vont, portés par leur propre dynamique intérieure. Entre eux et l'auteur il y a continuité d'énergie non confusion d'identité.

Le «Corneille» d'André Le Gall est publié aux Ed. Flammarion Collection «Les grandes biographies».

François Fejtö

parle avec Edgar Morin

d'amour, de poésie et de sagesse

François FEJTÖ - *Votre dernier livre, Edgar Morin (1) me fait penser au bref roman de Gide, «Thésée», et au livre célèbre de Jean-Paul Sartre, «Les Mots». Deux chefs-d'œuvre sans prétention de la littérature française, des condensés de leur génie. Votre bouquin m'apparaît comme le fruit mûr d'une longue expérience et d'une réflexion dont vous avez raconté les étapes dans un bel et riche ouvrage autobiographique, «Mes Démons». Elles vous ont amené à dépasser l'une des sources d'erreur les plus néfastes pour les intellectuels de votre génération : la rationalisation qui - tout en ayant les mêmes racines que la rationalité, - en est, comme vous le dites très justement, l'ennemi mortel.*

Ce qui a fait de vous le champion du principe de la complexité de toutes choses, un être aux identités multiples, juif et non-juif, mystique et sceptique, ce qui vous conduit à parler de choses apparemment aussi incompatibles que l'amour et la poésie d'un côté, la sagesse de l'autre, - et cela avec une passion souriante. Ce qui me frappe dans ce livre...c'est que, dès l'entrée, vous prenez des distances par rapport au modèle grec de la sagesse, en soulignant que l'idée bien grecque, que l'on puisse qualifier l'homo de sapiens, c'est-à-dire d'être raisonnable, n'est une idée ni raisonnable, ni sage. Car votre homo est aussi demens.

Edgar MORIN - Je pense, en effet, que la sagesse, dans le sens antique, était une manière de vivre qui pouvait se définir comme savoir se contrôler, se réguler, allant même jusqu'à l'austérité des stoïciens, ou bien, avec les épicuriens, comme savoir choisir ses plaisirs. Cela voulait dire d'être capable de conduire sa vie de façon rationnelle. La rationalité guiderait notre vie. Il y a une phrase de Nietzsche que j'ai retenue : «Sage est celui qui vit ses contradictions et parfois, dans ses contradictions, il y a des moments de grâce qui surviennent». C'est la leçon que

j'ai tirée aussi de la lecture de Hegel : «La contradiction est le fondement de l'être, le fondement de la vie, de la pensée». C'est une anthropologie différente de celle des Grecs.

F.F. - *Gide a dit de lui-même : «Je suis un être contradictoire». Et Goethe : «Zwei Herzen trage ich im meinem Busen». «J'ai deux cœurs qui battent dans ma poitrine.»*

E.M. - Oui, l'idée n'est pas nouvelle. Mais c'est en partant de cette idée que je me suis convaincu que, pour l'homme moderne, l'homme contemporain, il n'est pas possible de croire à une sagesse sur le modèle antique, sur le modèle grec de rationalité.

F.F. - *Il y a aussi un modèle juif de la sagesse qu'on oublie parfois. La Sagesse de Salomon, des Proverbes, du Sermon de la Montagne. On ne s'y réfère jamais dans votre livre.*

E.M. - Car je me situe dans un cadre laïcisé qui prend nécessairement son départ de la pensée grecque pour en arriver à une autre anthropologie. C'est-à-dire, à partir du moment où je pense que *Homo* n'est pas seulement *Sapiens*, mais aussi *Demens* - qu'il est à la fois fou et sage -, j'en viens à une conception différente de la sagesse. Sauf erreur, Wittgenstein disait que la sagesse est la cendre qui recouvre la braise... Mon acquisition est de comprendre que la pensée ne peut dépasser nos contradictions fondamentales et que le jeu des antagonismes, sans pour autant susciter de synthèse, est en lui-même producteur. Je me suis expliqué sur ce travail des contradictions dans «Mes Démons».

F.F. - *Vous avez inventé un terme pour caractériser votre façon de dépasser les contradictions en les assumant : «la vision dialogique du monde». Pas dialectique comme chez Hegel, mais dialogique, car, contrairement à lui, vous*

(1) Edgar Morin, - Amour, Poésie, Sagesse. (Ed. du Seuil, 1997). Voir aussi E.M. - Mes Démons, (Stock 1994) et E.M. - Vidal et les siens - (Seuil 1989).

avez abandonné à jamais l'idée d'une synthèse euphorique des contradictions de notre existence. Vous prêchez le dialogue, l'affrontement, la confrontation. J'appellerais cela - en revenant à Nietzsche - une conception dramatique, voire tragique de l'homme et de l'histoire humaine. Et en effet, pour l'observateur - comme pour le spectateur d'une tragédie de Sophocle ou de Shakespeare -, cette vision du monde peut avoir un effet cathartique. Du moins pour celui qui tenterait de la vivre.

mal serait difficile, sinon impossible.

E.M. - C'est stupide. La lucidité, le fait de voir les choses dans leur complexité, le fait de refuser les simplifications courantes, n'a jamais empêché les choix. Ce que j'ai dit à propos de l'amour, c'est que sa complexité «nécessite un regard poly-oculaire». Ainsi on voit l'origine de l'amour dans la vie animale. Il y a une source animale incontestable dans l'amour, un enracinement animal. Ce qu'a apporté l'hominisation, ce qui marque biologiquement l'*homo sapiens*,

Très tôt, chez l'*homo sapiens*, l'attraction sexuelle devient aussi amour entre deux êtres
(Sarcophage étrusque de Cerveteri)

Vous intitulez le texte dans lequel vous essayez d'élucider ce qu'est l'amour, «le complexe d'amour». D'ailleurs la complexité des choses humaines, qui implique un combat permanent contre toute simplification rationnelle, est un des thèmes majeurs de votre œuvre, et pour lequel d'ailleurs on vous a beaucoup attaqué. On lui reproche de pouvoir servir de justification, soit à des compromis boiteux, soit à un non-engagement. Les choses étant si complexes, tout choix, tout discernement entre le bien et le

*c'est d'abord la permanence de l'attraction sexuelle chez la femme et chez l'homme. L'humanité a accompli le face-à-face, alors que chez les autres primates, l'accouplement se fait par derrière... Enfin chez l'*homo sapiens*, dès les sociétés archaïques, vont advenir les ultimes et décisifs ingrédients nécessaires à l'amour entre deux êtres : ce sont les états seconds d'exaltation, fascination, possession, extase... ce sont en même temps les vénération et adorations de personnages mythologiques divinisés.*

La sacralité se précipite et se fixe sur un être individuel, l'être aimé. Ce qui est intéressant dans la civilisation occidentale, c'est la bipolarité : d'un côté un amour spirituel exalté qui, justement, a peur de se dégrader dans le contact charnel, et, de l'autre, une « bestialité ». Mais il y a des moments bienheureux où la plénitude du corps et la plénitude de l'âme se rencontrent. Le véritable amour se reconnaît à ce qu'il survit au coït, alors que le désir sans amour se dissout dans la fameuse tristesse post-coïtale. Celui qui est sujet de l'amour est *felix post coitum*.

F.F. - En somme, pour Edgar Morin, l'amour est en fait le comble de l'union de la folie et de la sagesse.

E.M. - Oui, je dirais sur l'amour ce que je dis en général sur le mythe. Dès qu'un mythe est reconnu comme tel, il cesse de l'être. Mais nous nous apercevons en même temps que nous ne pouvons pas nous passer de mythe.

F.F. - Assez curieusement, vous invoquez à ce sujet - vous, le taïc - le pari de Pascal.

E.M. - Oui, Pascal avait compris qu'il n'y a aucun moyen de prouver logiquement l'existence de Dieu. On ne peut pas prouver empiriquement et logiquement la nécessité de l'amour non plus. On ne peut que parier pour et sur l'amour. Avec le risque de l'illusion. L'amour est au fond un risque terrible, car ce n'est pas seulement soi-même qu'on engage, on engage aussi la personne aimée.

F.F. - Vous ne parlez que de l'amour entre homme et femme. Il y a pourtant aussi d'autres amours : filial, paternel, maternel, l'amour de la patrie, d'un idéal...

E.M. - Ce n'est pas mon propos. Je parle de l'amour qui fait partie de la poésie de la vie personnelle. Amour et poésie s'engendrent l'un l'autre et peuvent s'identifier l'un à l'autre.

F.F. - Combien je suis d'accord ! Vous citez Hölderlin qui disait : « Poétiquement, l'homme habite la terre ».

E.M. - Je crois qu'il faut dire que l'homme habite la terre à la fois poétiquement et prosaïquement. Or, dans nos sociétés contemporaines, une séparation, je dirais même une disjonction s'est opérée entre les deux états, la prose et la poésie. Il y a eu deux ruptures, la première quand, à partir de la Renaissance, s'est dévelop-

pée une poésie de plus en plus profane. Puis une autre dissociation, à partir du XVII^e siècle, entre une culture devenue scientifique et technique et une culture humaniste, littéraire, philosophique comportant, évidemment, la poésie. C'est à la suite de ces deux dissociations que la poésie s'est autonomisée.

F.F. - Je pense que la vraie poésie ne s'est jamais séparée du sacré. Et surtout pas du sacré archaïque, la magie. Mais ce que je trouve remarquable dans votre développement, c'est votre protestation contre ce que vous appelez l'invasion dans notre vie de l'hyperprose, ce que vous mettez en rapport avec l'événement qui marque cette fin de siècle, la destruction - ou plutôt l'autodestruction - de l'idée du salut terrestre. Ce avec quoi je ne suis pas tout à fait d'accord, car je pense que le messianisme n'est pas mort, il survit à toutes les idéologies. L'homme ne peut pas renoncer aux utopies, à l'utopie de la perfection, de la plénitude, du paradis. Mais c'est là un autre problème. A propos de la poésie vous dites encore qu'il n'y a plus d'avant-garde, dans le sens où l'avant-garde apporterait quelque chose de mieux, de plus que ce qui était avant.

E.M. - En effet, je pense que le nouveau n'est pas nécessairement meilleur. Et c'est peut-être la vérité de l'idée post-moderne. Le problème n'est pas dans la production systématique et forcée du nouveau.

F.F. - La vraie nouveauté ne naît-elle pas presque toujours d'un retour aux sources ?

E.M. - C'est ce que je pense. Dans le fond, toute nouveauté passe par le ressourcement et le retour à l'ancien. Et le but de la poésie reste de nous mettre dans un état second, en l'état poétique.

F.F. - Et n'est-ce pas aussi dans la poésie que l'on trouve le dernier mot de la sagesse ? Ceci dit, il me semble que, comme quelques-uns de nos philosophes, par exemple Jean-François Revel, vous vous détournez du judéo-christianisme, comme vous laissez aussi derrière vous la sagesse des Grecs et vous vous laissez tenter par le message du bouddhisme, d'un bouddhisme peut-être pas très bien compris ?

E.M. - Je n'ignore pas qu'il y a une proximité très grande sur le message de vie entre christianisme et bouddhisme.

F.F. - Vous avez écrit que vous vous considérez comme néo-bouddhiste.

E.M. - J'ai voulu dire par là que, ne pouvant adhérer au substrat métaphysique du bouddhisme, la métempsychose, je considère que le message de compassion pour la souffrance, pas seulement pour celle de l'homme, mais pour celle de tout être vivant - qui est le message fondamental de Siddharta -, pouvait être incorporé en nous. Il coïncide avec le message évangélique qui est recouvert par le dogmatisme des Eglises. Alors que la compassion chrétienne est limitée aux humains, celle du bouddhisme comporte quelque chose d'original et d'important : la capacité du pardon. Par conséquent, j'intègre en moi les deux messages en un syncrétisme philosophico-éthico-culturel. Ainsi, l'Orient nous pénètre à travers mille voies, tandis que l'Occident technique, industriel et capitaliste déferle sur l'Orient.

F.F. - Il est curieux de constater combien votre réflexion rejoint celle de Camus qui a mis, dans la bouche du protagoniste de «La Peste», - qui en fait est son porte-parole -, Tarrou : «Somme toute, ce qui m'intéresse, c'est de savoir comment devenir un saint». Et quand son interlocuteur, son ami médecin, s'écrie en s'étonnant : «Mais vous ne croyez pas à Dieu !», Tarrou lui répond : «C'est justement ça, comment devenir un saint sans Dieu ?». Remplaçons le mot «saint» par le mot «sage» et nous nous trouvons devant Edgar Morin qui veut être un sage sans Dieu, alors que les principes éthiques qu'il développe dans ses derniers livres sont étrangement semblables à ceux qu'avaient prêchés les prophètes d'Israël et le dernier de ses prophètes, Jésus. Mais Edgar Morin, lui, parle «d'auto-éthique», concept que je ne comprends pas tout à fait. Cela veut-il dire qu'il appartient à chacun d'entre nous d'inventer une éthique à notre mesure individuelle, en puisant néanmoins, puisqu'on ne peut s'en passer, dans la tradition ?

E.M. - Pas du tout. Non. Je me suis expliqué à ce sujet plus en détail dans «Mes Démons». A mon avis, la nécessité de l'auto-éthique, c'est-à-dire de l'éthique autonome, sans fondement religieux, apparaît dans les conditions de la civilisation individualiste avec l'érosion, et souvent la dissolution, des éthiques traditionnelles. Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'est pas dépendan-

te des conditions historiques, sociales, culturelles, psychiques, dans lesquelles elle émerge. Ainsi le message tolstoïen, dostoïevskien, fut totalement vécu et intégré par ma sensibilité juive à l'humilité. A la différence de beaucoup d'autres, je n'ai pas méprisé l'ethnie, la religion, la race, la classe, la personne de ceux qui méprisaient ou me méprisaient. Je méprisais le mépris lui-même. J'étais prédisposé à croire en l'amour. J'ai cru, je crois en la fraternité. Je crois au pardon, à la compassion, à la rédemption.

F.F. - Vous dites d'un côté que l'auto-éthique retrouve le type de la communauté qui la précède et la transcende. Et de l'autre côté, que «c'est une éthique sans fondement autre qu'elle-même». Je vois là une de vos contradictions, surtout quand je pense au beau livre que vous avez consacré à l'histoire de votre famille juive sépharade livournoise, à votre père né à Salonique, que j'ai eu la chance de connaître et qui m'a beaucoup impressionné. Vos principes éthiques me paraissent avoir, contrairement à ce que vous dites, un fondement plusieurs fois millénaire. Que vous croyiez au Dix commandements, sans croire à Celui qui les a commandés, c'est votre affaire, comme c'est l'affaire de beaucoup de Juifs et de Chrétiens qui se croient ou se disent athées.

E.M. - La sagesse doit savoir qu'elle porte en elle une contradiction. Nous devons reconnaître que dans la folie qu'est l'amour est la sagesse de l'amour. L'important dans la vie, c'est l'amour. Avec tous les dangers qu'il comporte. Mais, puisque le mal dont nous souffrons et faisons souffrir le plus est l'incompréhension d'autrui, l'auto-justification, le mensonge à soi-même, alors la voie de l'éthique - et c'est là que j'introduis la sagesse - est dans l'effort de compréhension, dans l'auto-examen, qui comporte l'auto-critique et qui s'efforce de reconnaître et de combattre le mensonge à soi-même.

F.F. - Permettez-moi de résumer votre pensée. Vous êtes sceptique comme Montaigne, mais vous aimez Pascal, et vous admirez les «ravisements» de Thérèse d'Avila sans partager sa foi. Votre éthique, votre sagesse, est avant tout une éthique, une sagesse de compréhension. Merci, Edgar Morin.

La Vie Littéraire

par Philippe SÉNART

Y a-t-il une identité cévenole ? - **Fénelon** entre deux siècles. - Du caractère de la France, par **Edouard Balladur**. - Une réédition des Mémoires d'outre-tombe, par **Jean-Paul Clément**. - Tombeau de Bossuet, par **Michel Crépu**. - La Correspondance de **Joubert**. - La Correspondance de **Roger Martin du Gard** (tome VIII). - Notes brèves.

Il y a dans le roman d'André Chamson, *La Superbe*, une image symbolique : c'est, au large du Grau-du-Roi, M. d'Antigny montrant à M. de Gaillard, son hôte sur la galère qu'il commande, «la barre sombre» fermant au nord l'horizon. «Ce que vous voyez là-bas, ce sont les Cévennes, des monts affreux». Cette barre sombre, ces monts affreux, c'est la frontière infranchissable, la limite du monde à travers laquelle Jules César conduisit par surprise ses légions au pays des Arvernes. L'Aigoual en est le sommet invisible. André Chamson y a donné rendez-vous à l'Éternel, c'est le Sinaï de son œuvre. M. Laurent Puech a voulu, dans plusieurs essais et romans qui lui assurent déjà une audience, en percer le secret, en décrypter le mystère. Dans *La Montagne et le Verbe*, son dernier livre (1), il étudie le pays de l'Aigoual, le pays viganais, à travers la littérature. C'est à elle qu'il demande les clefs de ce pays magique, de cette libre république qu'il lui est arrivé de nommer ironiquement le Grand-Duché pour en souligner le caractère d'autonomie. On n'y accédait, jadis, que par le petit train de Nîmes de dix heures du soir, et, dès que l'on avait franchi le dernier tunnel entre Sumène et Pont d'Hérault, on sentait soudain, à la différence de l'air, que l'on était entré dans un autre monde, «un jardin fermé», dit André Chamson, «le bout du monde connu», a écrit notre ami Yvan Christ dans une brillante chronique du *Figaro*, la contrée mythologique en forme de cul-de-sac où les prêtresses d'Isis venaient, chaque printemps, se purifier des miasmes de la civilisation dans une fontaine souterraine.

Y aurait-il une identité cévenole ? M. Laurent Puech récuse celle toute de grimaces que les prospectus touristiques ont fabriquée et dont l'épopée du Larzac, contemporaine de mai 68, a

popularisé l'image-cliché auprès des jeunes gens malades de la société et de quelques agrégés de philosophie qui se sont découvert à cette occasion une vocation de gardeurs de chèvres. Il en subsiste aujourd'hui de pittoresques spécimens, lecteurs de *Libération* ou de *Charlie-hebdo*, exposés par un syndicat de bonnes initiatives à la terrasse des cafés littéraires de la petite cité culturelle du Vigan. M. Laurent Puech, conservateur du Musée cévenol, protestant d'un bon cru, peut dénoncer «l'exploitation éhontée de l'épisode camisard». Le professeur Joutard a déjà démystifié la légende que le romantisme post-révolutionnaire en a tirée. Ces «fanatiques», ces «scélérats» n'ont pas eu de plus ardents accusateurs que les grands pasteurs du Désert au XVIII^e siècle. Le XVIII^e siècle, grand siècle de la civilisation française, a été précisément le moment où l'identité cévenole, si elle a jamais existé, se fond dans l'universalisme classique. Les contours hérissés de piquants du protestantisme réfractaire et séparatiste s'y effacent dans un humanisme libéral et progressiste, celui-là même évoqué par André Chamson dans *La Tour de Constance* qui fait suite à *La Superbe* (2). Il y a, alors, au Vigan, chef-lieu du pays de l'Aigoual, une charmante société française que le comte Valentin Esterhazy, familier de la cour de Marie-Antoinette, a décrite dans ses lettres à sa femme, à l'occasion d'un voyage chez sa mère, cévenole de vieille souche. Angliviel de la Baumelle, bel esprit parisien que ses démêlés avec Voltaire dans lesquels il n'est pas inégal à son illustre adversaire, ont rendu célèbre, brille dans le salon de Madame de Vissec. C'est ce Vigan dont il brosse le portrait dans une lettre à son ami Maupertuis, hôte de Frédéric II à Potsdam : «...Il y règne un luxe

(1) Ed. de la Mirandole - Pont Saint Esprit.

(2) Plon.

honnête et élégant, on y vit comme à Paris, il y a trente maisons de gentilhommes, des femmes nées à Paris ou élevées à la Cour, des salles de spectacle chez les particuliers, quelques hôtels aussi beaux que les plus beaux de Paris». Le joyau architectural du Vigan est l'hôtel de Faventines qu'un fermier général, ancien marchand viganais, a fait construire à l'imitation de son hôtel parisien. C'est dans cet hôtel de Faventines que M. Laurent Puech, dans *Le Chevalier et la Mort* (3), biographie imaginaire du chevalier d'Assas, a donné une fête baroque où Mozart et Beaumarchais mêlent leurs accents. Le jeune baron de Frénilly descendant des «monts affreux» des Cévennes, à la veille de la Révolution, découvre le Vigan, «un petit Eden, dans un délicieux vallon tapissé de pampres et de fleurs», écrit-il dans ses *Souvenirs*. La teinte de civilisation légère que La Beaumelle a donnée au rude pays cévenol se dilue alors en idylle fénelonienne. Le fabuliste Florian, non loin du Vigan, à Sauve, peut annoncer que le loup risque de faire irruption dans cette bergerie fin-de-siècle. Le loup, ou la Révolution ?... Le grand pasteur du Désert, Rabaut Saint Etienne n'aura échappé aux galères du Roi que pour monter sur l'échafaud de la République. La page viganaise d'humanisme universaliste est-elle dès lors tournée ? Les «monts affreux» vont-ils à nouveau se profiler sur l'horizon de ce paysage apaisé ? C'est dans un paysage artistement et à dessein tourmenté que l'identité cévenole particulariste et séparatiste aurait peut-être quelque chance de s'exprimer.

M. Laurent Puech soutient que l'identité de ce pays ne saurait être comprise qu'«en liant son sommet à son littoral», «l'Aigoual à la mer», en rétablissant l'unité de ses contrastes manichéens d'ombre et de lumière dans un panorama où se fondent les «monts affreux» qui barrent l'horizon cévenol et les tendres plages argentées qui s'allongent sous le soleil, de Montpellier à la Camargue. Mais ce panorama ne peut être embrassé que du belvédère de l'Aigoual. Il y a dans le gravissement de cette montagne sacrée, toujours cachée dans ses nuages et, d'ailleurs, au sommet géographiquement indéterminé, une démarche initiatique jalonnée de stations et d'épreuves. C'est une montée vers l'En-Haut que M. Laurent Puech nomme, d'après un savant psychiatre montpelliérain, le docteur

Michel Dautry, le «sur-moi cévenol», bastion d'une souveraineté spirituelle où est conservé, défendu, exalté tout ce qui distingue et sépare. C'est la «république des sources», selon le mot de Chamson. Il faut remonter à ces sources, mais de là-haut suivre sur les pentes les eaux descendant vers la mer, à travers un espace que M. Puech explore et où il rencontre des promeneurs à la recherche d'anecdotes folkloriques, tels le Stendhal des *Mémoires d'un touriste*, ou des émigrés huguenots revenant au pays à la faveur de vacances nostalgiques. C'est dans *Un roman cévenol* (4), roman-confession dont il est l'auteur, résultat d'une recherche personnelle que M. Laurent Puech a tracé de l'Aigoual à la mer l'itinéraire d'une tentative de libération du «sur-moi cévenol» dans un désir de communion avec le Monde. Au dernier chapitre des *Hommes de la route*, André Chamson a accompagné le vieux Combe, le long de la route qu'il a ouverte à travers la montagne jusque là inviolée, dans une remontée vers ses sources. M. Laurent Puech, dans son *Roman cévenol*, accompagne, au rebours de cette escalade épique, Esaïe Randon dévalant de ces mêmes sources vers l'estuaire où elles fondent leurs eaux dans l'Universel. Le vieux cévenol expire à mi-chemin dans un «désert» qui s'est fait jardin, au milieu d'odeurs et de saveurs où s'affine toute la Beauté de la Terre. Redécouverte de l'Eden originel ? Subterfuge de la Grâce ? Le huguenot réfractaire est mort dans une extase catholique, une douceur œcuménique. Le séparatisme cévenol s'y est dépouillé de son identité en faisant l'offrande de celle-ci au vaste monde des esprits sans frontières. Peut-on donner cette conclusion (provisoire ?) à la recherche passionnée de M. Laurent Puech, marqué par la dure empreinte de sa race, mais aspirant, dans une joie esthétique, à une Beauté transcendante ?

*
* *

1699, année charnière entre le XVII^e et le XVIII^e siècle, est l'année où Fénelon publie le *Télémaque* et où les *Explications des maximes des saints* sont condamnées par Rome. M. Jacques Le Brun articule autour de cette année 1699 les deux volumes de son édition des

(3) Lacour - Nîmes.

(4) Ed. de la Mirandole - Pont-Saint-Esprit.

Œuvres de Fénelon à la Pléiade. La condamnation romaine signifie, écrit-il, «la fin des tentatives pour penser la mystique et les problèmes de l'amour... La publication des *Aventures de Télémaque* marque le début d'une histoire qui s'étend sur trois siècles, celle de la paradoxale influence de l'œuvre de Fénelon dans le champ de la pensée politique, de la critique sociale et de la littérature». Le second volume de ces *Œuvres*, qui vient de paraître, contient les *Aventures de Télémaque*, *l'Examen de conscience sur les devoirs de la royauté*, les *Mémoires concernant la guerre de succession d'Espagne*, le *Plan de gouvernement*, tout ce qui annonce le XVIII^e siècle, la *Lettre à l'Académie* par laquelle Fénelon se rattache littéralement au XVII^e, et aussi, la *Réfutation du système de Malebranche* qui date pourtant de la première partie de la vie de Fénelon, mais n'a été publiée qu'après sa mort. M. Le Brun souligne la continuité des écrits féneloniens, théologiques, politiques, littéraires. La date charnière de 1699 ne marque pas ainsi une rupture, plutôt un passage d'un versant à l'autre d'une œuvre par le col où deux siècles communiquent.

Les «philosophes» ont salué dans l'auteur du *Télémaque* l'adversaire du pouvoir absolu, un novateur en politique. Mais, en 1794, si l'apôtre de la tolérance monte sur la scène du Théâtre français devenu le Théâtre de la République pour y être glorifié, un abbé de Fénelon, un arrière-petit-cousin, son plus authentique héritier spirituel, monte dans le même temps sur l'échafaud. Ainsi naissait peut-être d'un malentendu la légende de Fénelon. Jusqu'à Péguy qui s'y est laissé prendre quand il comparait le «cygne de Cambrai» à Renan. Fénelon, bien loin d'être le progressiste dont des propagandistes mondains ont répandu l'image dans les salons, est, sous le règne de Louis XIV, un attardé.

Son mysticisme - «la religion, écrit Faguet, était pour Fénelon, un hymen, une soumission ravie, une immolation délicieuse» - son mysticisme, nullement constructif comme celui qui conforte les robustes assises du XVII^e siècle, tout d'abandon passif aux volontés de Dieu, fleure un parfum de féminité d'où n'est pas absente la pointe de coquetterie précieuse du salon de l'hôtel de Rambouillet. Fréquentant

chez les demoiselles de Saint-Cyr au temps de M^{me} de Maintenon, Fénelon put y rencontrer une survivante de la chambre bleue d'Arthénice, l'auteur de *Clélie*, M^{me} de Scudéry. Le romanesque héroïque et courtois du début du siècle débouche sur sa carte du Tendre, dans le grand étang de mysticité où, de la galanterie à la spiritualité, de la coquetterie à l'extase, il a conduit, par les mêmes mots de passe, de belles pénitentes. Rancé, qui avait fui les salons pour la Trappe, n'a eu que méfiance envers le mysticisme de Fénelon.

L'une de ses pénitentes, aussi son inspiratrice, est la célèbre M^{me} Guyon. Adepte du «pur amour», aventurière de Dieu, elle s'était mêlée au «petit troupeau» que formaient, sous la houlette de Fénelon, les Beauvilliers, les Chevreuse, les Charost, rescapés de la compagnie du Saint-Sacrement, grande vaincue de la Fronde avec tout le parti hispano-dévoit. M^{me} Guyon récrivait les *Cantiques spirituels* en vers de mirliton et les chantait sur l'air de la *Bergère Nanette* et des *Folies d'Espagne*. L'idéal du «petit troupeau», c'était le «Roi berger», Henri IV. Il tirait sa politique des *Bergeries* de Racan. Ce charmant romanesque dissimulait, dans son retour aux modes d'antan, une volonté de subversion qui cachait un désir de revanche. M^{me} Guyon était la belle-mère du fils aîné de Fouquet. Elle distribuait aux membres du «petit troupeau» des médailles de Saint-Michel. Était-ce un signe de ralliement ?

Fénelon, précepteur du Duc de Bourgogne, futur roi, donne aux «michelins», sous le couvert de son *Télémaque*, roman d'aventures mi-badin, mi-sentencieux, un manuel de gouvernement. On papote, mais aussi l'on complote. On ne se borne pas à commenter les rapports des généraux en campagne, que l'on connaît par des «fuites» (déjà !). On répand dans la Cour des prières-tracts. On tente de circonvenir M^{me} de Maintenon qui insiste auprès du Roi pour qu'il fasse la paix. «Si c'est Dieu qui dicte votre démarche, je m'incline, répond Louis XIV, mais point si ce sont vos amis les Anglais.» Bossuet s'écrie que «Monsieur de Cambrai veut gouverner l'Etat». Le mysticisme n'avait été qu'un détour pour faire rentrer la politique dans les

(5) Gallimard - Coll. Le Pléiade.

conciliabules mondains autour de la succession du Roi. Louis XIV a tout de suite décelé dans cet air de conspiration les relents du temps des troubles, quand la Fronde avait chassé de son palais, la nuit, un petit garçon de cinq ans dans les bras de sa mère.

La politique de Fénelon n'est pas une politique novatrice. Elle ramène la France non pas même au siècle de Louis XIII, dans l'effervescence du Baroque, mais aux champs de mai mérovingiens, dans un mouvement réactionnaire et aristocratique dont un Saint-Simon et un Boulainvilliers sont les moteurs. Deux courants traversent l'Histoire de France, le courant égalitaire, autoritaire, national, de Louis VI le Gros à Louis XIV et peut-être, plus tard, Robespierre, un courant libéral et fédéral qui fait un détour par la République girondine pour aboutir à la République des Ducs contre laquelle s'insurgera le Comte de Chambord en 1873. Fénelon, qui s'inscrit dans ce courant, n'a pu faire rétrograder l'Histoire de France sous le règne espéré de son cher élève, le Duc de Bourgogne, mais c'est avec Télémaque XVI, comme Jacques Bainville a appelé le petit-fils de celui-ci, le malheureux Capet, qu'il a dispensé tous les «bienfaits» de son enseignement.

*
* *

«L'Europe telle qu'elle se fait», était-il écrit en préface à la réédition en 1991 du *Dieu est-il français ?* de Friedrich Sieburg (6), «rend de plus en plus absurde, caduque, étrange toute psychologie des peuples». C'est le moment choisi par M. Edouard Balladur pour définir dans un très attachant essai le *Caractère de la France* (7). Friedrich Sieburg avait montré comment la France, au nom même de la mission universelle dont elle s'est investie, «fille aînée de l'Eglise» sous les rois, «patrie des droits de l'homme» depuis 1789, s'excluait, en prétendant à un «monopole de civilisation», de tout ordre international où sa conception - nationalisme = universalisme - devrait céder aux affirmations particularistes des autres nations prenant conscience d'elles-mêmes, ou, du moins, composer avec elles. Y a-t-il donc une exception française ? M. Balladur, dont le projet politique tend à la neutraliser dans un ordre mondial bénéfique à l'humanité, en cherche les fonde-

ments dans le caractère même de cette «impérieuse» nation «rebelle à l'empire des autres».

Qui est la France ? M. Balladur pose en préalable cette question. Un autre Allemand, le chancelier von Bülow, a jugé dans ses *Mémoires* que le Français, léger et vain, constituait le peuple le plus dangereux de l'Europe. Mais s'agit-il des Français ? M. Balladur, contrairement à Friedrich Sieburg qui voyait la France à travers les Français, ne dessine qu'une figure de la France, qui, aussi bien, aurait pu ne jamais exister, telle qu'elle est aujourd'hui et dont il reconnaît les traits permanents dans une volonté un peu abstraite d'être une nation. La France, avant de s'être donné des frontières «naturelles», est une idée, celle de ses rois fondateurs et mainteneurs. Clovis, le premier en date, n'a pas fondé la France, mais la légitimité française. C'est sur cette idée que Hugues Capet fondera, non la France, mais le trône qui en sera l'assise. M. Balladur tente de glisser que «la France est l'œuvre des Français». Où, les Français ? A Lille, à Strasbourg, à Perpignan ?... L'élément rassembleur et fédérateur manquant, ils s'éparpillent dans des «régions» démembrées.

C'est dans la connaissance de l'Histoire et l'expérience qui doit en être tirée que M. Balladur, tranchant sur la plupart de ses collègues, non seulement par la distinction de ses manières, mais par sa culture historique et politique, analyse les chances de la France de survivre dans le monde actuel. Il la rattache à ses origines. Pour lui, la France ne commence pas en 1789. «Un pays, a dit Guizot, qui renie son passé est condamné à périr», et Guizot est l'un des maîtres à penser de M. Balladur. Quand M. Balladur rend hommage à Louis XV, grâce à qui, sans le fatal Louis XVI, la Révolution aurait été épargnée à la France, il sent sur lui la marque d'un autre éminent esprit. Il a été le collaborateur de Georges Pompidou, et il en a retenu les leçons. Mon bon maître m'avait un jour posé la question : «Quel est le plus grand roi de France ?» - «Louis XIV, Monsieur» - «Non, Louis XV». Ce n'était pas une boutade. Trente ans après, Georges Pompidou tenait le même propos à Philippe de Saint Robert qui l'a rapporté. M. Balladur estime aussi, contrairement à

(6) Grasset - *Les Cahiers Rouges*.

(7) Plon

M. Leroy-Ladurie qui l'a déclaré «un idiot», que Charles X a été un roi «rien moins que médiocre». Balzac a dit que la grande et vraie politique de ce roi vilipendé serait un jour reconnue. Il avait fait l'expérience de la difficulté du parlementarisme anglais à s'installer en France, vieux pays divisé contre lui-même, où deux peuples, Guizot encore l'a dit, se sont toujours fait la guerre. Royer-Collard a incriminé dans les terribles aléas de l'Histoire de France ce qu'il a appelé l'esprit révolutionnaire des Français. Mais ce n'est pas au caractère de ceux-ci que s'intéresse M. Ballardur, c'est à celui seul de la personne France.

A-t-elle changé au cours des âges ? M. Ballardur discerne sous l'apparente continuité de l'Histoire de France, à travers les épisodes de sa guerre franco-française, la véritable cassure, œuvre de la Révolution. «1789, écrit-il, est un changement total, idéologique, politique, social, économique», peut-être non, mais «moral», oui, et, il faut dire plus, mystique. A la monarchie de droit divin, la Révolution oppose l'anti-religion des «Lumières». Cependant, à y bien réfléchir, y a-t-il eu vraiment changement ? La théorie du «droit divin» est revendiquée par les légistes de Philippe le Bel pour contrecarrer le pouvoir supérieur du Pape. La monarchie très chrétienne veut être un État laïque, le roi «empereur en son royaume» ne tenant pas son pouvoir du Pape mais de Dieu seul, étrange caution de ce laïcisme. Albert Thibaudet a dit que la monarchie capétienne était radicale-socialiste. De la religion royale à l'anti-religion républicaine, l'Histoire de France suit son cours.

Le véritable caractère de la France doit être recherché dans l'esprit de modération et de mesure qui l'a opposée à l'idée d'empire dont elle a fait la désastreuse expérience avec Napoléon, étranger à toute tradition française. La France a le sens de ses limites, et c'est pourquoi Louis XIV, dont la politique n'a consisté qu'à lui donner les frontières qui la protègent et la garantissent, est peut-être, sinon le plus grand, du moins le plus français de nos rois. Son soleil n'est qu'une enseigne de façade. Louis XIV a un esprit de petit-proprétaire. Il y aurait beaucoup à discuter avec M. Ballardur qui, dans sa volonté de servir jusqu'au bout les destinées de la France, n'en est pas encore à constater,

comme jadis André Tardieu, l'impossibilité de gouverner cette insupportable nation.

*
* *

Chateaubriand écrit à la date de 1839 dans ses *Mémoires d'outre-tombe* : «L'année 1811 fut l'une des plus remarquables de ma carrière littéraire, je publiai *L'itinéraire de Paris à Jérusalem*, je remplaçai M. de Chénier à l'Institut et je commençai d'écrire les Mémoires que j'achève aujourd'hui». En fait, le projet en remontait à 1803 ; il s'en était ouvert, de Rome, dans une lettre à son ami Joubert, et c'est dans les années 1809-1811 qu'il en a commencé la rédaction à la Vallée-aux-Loups. Plusieurs fois interrompus, repris à Berlin, à Londres, à Rome, dans ses postes diplomatiques, mis au point en 1832, ayant fait alors l'objet de nombreuses lectures à l'Abbaye-aux-Bois dans le salon de M^{me} Récamier, encore augmentés de quelques textes, les Mémoires sont, après diverses péripéties dont plusieurs corrections, encore soumis à l'aréopage de l'Abbaye, enfin publiés en feuilleton dans *La Presse* en 1848 et édités en 1849 par Penaud. Autres éditions : Edmond Biré à la fin du siècle chez Garnier, Levaillant pour le centenaire chez Gallimard, actuellement en cours Jean-Claude Berchet chez Garnier. M. Jean-Paul Clément, l'un des meilleurs connaisseurs de la vie et de l'œuvre de Chateaubriand, directeur de la Vallée-aux-Loups, membre éminent de la prestigieuse Société Chateaubriand, publie aujourd'hui une nouvelle édition des Mémoires d'après le texte de l'édition Penaud. Assortie de nombreuses variantes, pourvue d'un appareil critique qui bénéficie des plus récents travaux de la Société Chateaubriand, abondamment ornée, en plus, d'illustrations bien choisies, cette édition est indispensable à quiconque s'intéresse à Chateaubriand (8).

Albert Thibaudet écrit dans son *Histoire de la littérature française de 1789 à nos jours*, un peu vite peut-être, qu'«une grande partie de l'œuvre de Chateaubriand est tombée dans l'oubli», mais reste l'homme. «Il faut le tenir moins pour un rayon de bibliothèque que pour un grand vivant». Les Mémoires sont le livre d'une vie, mais, dit M. Jean d'Ormesson qui préface cette

(8) Gallimard.

édition, «une vie rêvée». C'est «une vie rêvée dans les ruines d'une vie vécue». Belle image romantique ! C'est une vie arrangée, a dit Stendhal. Il y a un décalage dans les Mémoires d'outre-tombe entre le moment où Chateaubriand écrit et le passé. Dans cet intervalle, il se place pour choisir en artiste le meilleur point de vue sur lui-même. Il a joué sa vie, dit Lamartine, disons qu'il la compose. Il aurait voulu être un grand homme politique. Chateaubriand n'est pas un homme d'Etat, jugent, d'accord avec Napoléon, Louis XVIII et Charles X. Chateaubriand veut faire croire et se faire croire qu'il en est un. La plus grande partie des Mémoires, aussi bien, constate Thibaudet, est «politique». Les femmes n'y paraissent qu'en figurantes, sinon en actrices, pour servir, sinon inspirer, les visées politiques de leur grand homme. C'est M^{me} de Montcalm, c'est M^{me} de Duras, c'est la chère Céleste qui veulent le persuader qu'il est appelé à diriger les affaires de la France. Chateaubriand écrit à Céleste, le 19 août 1815 : «Ne me laisseras-tu pas tranquille, ne me pousseras-tu pas à être ceci ou cela !», à M^{me} de Duras : «l'ambition est chez moi chose étrangère». Le beau menteur ! M. Jean-Paul Clément rapporte une anecdote riche de sens. Un admirateur de Chateaubriand, en 1832, à Genève, lui tient tout un discours pour exprimer que la postérité saluera en lui le grand écrivain. Il oubliait l'homme politique. Colère de Chateaubriand. L'admirateur n'eut qu'à rentrer sous terre.

Le P. de Bertier de Sauvigny, grand historien de la Restauration, est de ceux qui pensent que Chateaubriand aurait pu faire triompher un grand projet politique. N'avait-il pas raison contre Villèle pour qui Athènes n'était sur la carte du monde qu'«une localité» ? Il aurait pu être entendu de Charles X qui allait livrer à Navarin la bataille même du romantisme et qui semblait n'aspirer, comme le lui soufflait Chateaubriand, qu'à «rajeunir la vieille gloire des Bourbons». Mais c'est Charles X qui déclare qu'il n'y a pas une idée saine dans cette tête. M. d'Ormesson nous dit que Rousseau a eu deux fils, l'un de gauche, l'autre de droite, Robespierre et Chateaubriand. Chateaubriand, de droite ? Maurras n'a vu en lui, dans le célèbre chapitre de ses *Trois idées politiques*, qu'un républicain honteux, disons un royaliste mal né.

«Je n'étais pas royaliste naturellement.» Il a dit qu'il l'était devenu en couchant avec la belle Delphine de Custine au château de Fervacques dans le lit d'Henri IV. Il avait combattu dans l'armée des princes «contre ses propres lumières». Le XVIII^e siècle, siècle destructeur, l'avait séduit. Il en a mis toute la philosophie dans son *Essai sur les Révolutions*. La France va à la République, écrira-t-il à la fin de sa vie. Mais n'en venait-elle pas ? Elle sortait de ses sombres contrées germaniques où soufflait un air de liberté primitive et où Sieyès voulait renvoyer tous les nobles, de race franque prétendait-on alors. Chateaubriand aurait été de ces trains de déportation. Royaliste par seul point d'honneur féodal, il est, gentilhomme égal à son roi, républicain d'instinct et de vocation. Astolphe de Custine rapporte que les jeunes seigneurs de la suite du comte d'Artois, rentrant en France en 1814, déclaraient : «Nous sommes autant que le Roi qui n'est qu'un seigneur comme nous et pas plus ancien que nous». On ne pouvait être plus républicain. Chateaubriand se fait de sa monarchie la même idée archaïque.

Ce que cet «amateur de charniers» (Maurras) aime en elle, c'est qu'elle est morte. Elle l'était déjà, en 1814, à peine restaurée, quand on avait essayé de l'exhumer de son caveau de Saint-Denis. Il n'en restait même pas un cadavre. Chateaubriand y était allé voir, et il s'était assuré, en effet, que les tombes royales soigneusement curetées en 1793 étaient vides. C'est pourquoi il avait pu se déclarer ouvertement monarchiste, il ne s'engageait pas à grand chose. En 1830, dans le désastre ultime de la monarchie capétienne auquel il avait tant contribué dans le parti de la «défection» sous Charles X, quand la légitimité pue à plein nez la charogne, la tête lui tourne de plaisir. «Soyez notre Fénelon, s'écrie cette folle de duchesse de Berry en lui tendant son fils, l'Enfant du miracle. De Fénelon à Chateaubriand, il n'y a aucune solution de continuité dans le courant aristocratique et républicain qui traverse l'Histoire de France. Comme Fénelon au Duc de Bourgogne, qu'apprendrait-il au duc de Bordeaux ? Non pas à être roi, mais à être homme. C'est ce qu'il répond à la duchesse de Berry. Précepteur de la Monarchie qui en serait le fossoyeur, il rêve d'un Henri V descendant de son trône pour remettre ses pouvoirs à la République.

Chateaubriand n'a-t-il pas éprouvé quelque gêne dans toutes les simagrées auxquelles il s'est livré pour faire croire à sa fidélité ? Morte, vraiment morte, installée dans l'éternité, ayant enfin débarrassé la Terre de son importune présence, il pourrait adorer librement dans sa *gloire* cette monarchie qui ne serait plus qu'une âme sans corps. Il pourrait aussi désormais se déclarer républicain non plus seulement de naissance, mais par droit de paternité, puisque c'est Henri V, dernier des rois dont il a été le dernier des sujets, qui aurait sacré la République. Ses adversaires l'appelleront «républicainiste». Il laissait croire, ordonnateur de son mythe, qu'il réconciliait deux régimes, deux mondes, le passé et l'avenir. En vérité, il avait ménagé à la monarchie une assumption sans frais et, par appétit des catastrophes, il n'attendait de la République que l'Apocalypse finale. Dans cet entre-deux, il se retirait au sein de ses Mémoires comme dans un refuge hors de l'Histoire, où, sans regret, mais sans espérance, il faisait beau mourir.

*
**

«Le style de la décadence est celui où l'unité du livre se décompose dans l'indépendance de la phrase, celui où la phrase se décompose dans l'indépendance du mot», a dit Paul Bourget, maître de la critique encore plus que grand romancier. Ce style est le style même du romantisme où, si superbe soit-il, il y a, selon Sainte-Beuve, du «creux». Au contraire, jamais le plein des choses ne peut se sentir mieux que quand on tient en main les grands écrits du «siècle de Louis XIV». C'est en lisant le très remarquable et brillant essai de M. Michel Crépu, *Le Tombeau de Bossuet* (9), que l'on sentira, dans son absolue perfection, ce «plein des choses». La sédition des mots est contenue, réprimée, amnistiée dans un immense mouvement d'unité où celui que l'on a appelé «le sublime orateur des vérités communes» met chaque chose à sa place dans un ordre où il n'y a aucun vide. M. Michel Crépu peut dire que Bossuet est à notre antipode. Quelle distance n'y a-t-il pas entre notre siècle où tout l'avoir et le savoir humain gît, brisé, éparpillé, dilapidé dans le pire désordre intellectuel et moral et ce grand siècle dont l'œuvre de Bossuet illumine le firmament.

M. Crépu en donne dans son livre un témoignage cartographique, avec ses points de repère et, aussi, ses signaux de détresse. «Catholique comme plus un catholique ne prétend l'être, Bossuet sait tout et nous ne savons rien», clame M. Crépu, sur le lieu même de notre grand naufrage d'humanité.

L'un des chapitres du *Tombeau de Bossuet* où l'on entend le plus nettement cet appel au secours est celui consacré au quiétisme. «La querelle Bossuet-Fénelon, écrit M. Michel Crépu, est l'un des grands matches de la littérature française. Première manche gagnée par Bossuet, ensuite revanche posthume de Fénelon», mais «à l'horizon, nous apercevons les délicates morosités d'une spiritualité romantique et, plus loin, encore, des zones de dissolution plus inquiétantes». La querelle du quiétisme, dit Bossuet : «un point qui renferme le tout». Cette querelle franco-française, où l'intervention d'une femme romanesque (M^{me} Guyon) pourrait mettre une note de frivolité, est l'exemple même où «tout» est donné et où «tout» se joue en un infime «point». Une interrogation sur la condition humaine ?... M. Crépu pose la question. Il faudrait répondre : sur l'être même de l'homme. Lisez Fénelon dans le *Traité de l'existence et des attributs de Dieu* cité par le Père Varillon dans *Fénelon et le Pur amour* (10) : «Je ne suis pas ce qui est ; hélas ! je suis presque ce qui n'est pas. Je me vois comme un milieu incompréhensible entre le néant et l'être ; je suis celui qui a été ; je suis celui qui sera ; je suis celui qui n'est pas encore ce qu'il sera ; et dans cet entre-deux, que suis-je ?... Un je ne sais quoi que je ne peux saisir, qui s'enfuit de mes propres mains, qui n'est plus dès que je veux le saisir ou l'apercevoir ; un je ne sais quoi qui finit dans l'instant même où il commence, en sorte que je ne puis jamais un seul moment me trouver moi-même fixe et présent à moi-même pour dire simplement : je suis. Ainsi ma durée n'est qu'une défaillance perpétuelle». Il y allait, de cette défaillance, de tout l'ordre spirituel et, par voie de conséquence, de tout l'ordre temporel et politique. Bossuet, face à l'inconsistant Fénelon (rien en lui n'est assez

(9) Grasset.

(10) Le Seuil.

moulé, note Joubert dans ses *Carnets*), est, bien planté en terre, un bloc de réalité. On a dit de Bossuet qu'il était un «conseiller d'Etat». Il ne pouvait que mettre en garde le Prince contre la dangereuse mystique fénelonienne précipitant l'homme et le monde dans la dissolution, celle-là même entrevue par M. Michel Crépu à l'horizon de la querelle du quiétisme.

Bossuet y a posé contre toutes les défaillances et toutes les déliquescentes un acte de volonté, mais, aussi, il y a manifesté en homme du XVIII^e siècle son sens des limites. M. Crépu s'interroge à la fin de son livre sur l'héritage de Bossuet. «Un sens inouï de la limite. Jamais pensée religieuse ne fut plus dénuée de toute notion de l'au-delà». Oui, certes, si l'au-delà ne peut être approché que dans les vapeurs de l'imagination, mais la métaphysique du réaliste Bossuet n'est qu'une méditation sur le plus concret des faits : l'Incarnation. M. Crépu remarque que l'on trouve plus souvent dans la prose de Fénelon le nom de Dieu que celui de Jésus. C'est dans Jésus le Christ, vrai Dieu et vrai Homme, que Bossuet trace la limite ineffable entre l'au-delà insaisissable et ce qui est «ici et maintenant». Il se retranche sur cette limite comme sur une ligne de résistance, c'est la ligne bleue des Vosges de son «pré carré» surnaturel, avec l'au-delà à conquérir de haute lutte, non dans le brouillard, mais dans la clarté.

*
**

«Une amitié douce et commode, une conversation aussi inépuisable que facile, une instruction aussi étendue qu'un esprit divers et flexible, une élocution agréable, élégante et pure, un front toujours serein, une humeur toujours égale... Lorsqu'il se passionne, sa voix et son visage s'animent, on croit voir et entendre Platon faisant les délices de l'Académie... Il est impossible de le connaître sans l'aimer». C'est le portrait de Joseph Joubert par Molé dans ses *Souvenirs*. Pour Chateaubriand qu'il avait connu par Fontanes, c'était un homme dont «le cœur est d'or, le commerce le plus doux et le plus sûr». Chateaubriand écrivait à Joubert dans une lettre du 15 juin 1803 : «Aimez-moi, suivez-moi, et songez que ma vie ne sera complète que si je l'achève auprès de vous. Réellement, Joubert, je vous aime comme un amant».

Joubert a introduit Fontanes et Chateaubriand dans la «petite société» rue Neuve du Luxembourg, autour de Pauline de Beaumont. Il y a là, Molé, Pasquier, Chênedollé, Gueneau de Mussy, Bonald, la charmante M^{me} de Vintimille. M^{me} de Staël et M^{me} de Krüdner y passeront, mais en coup de vent, ce n'est pas le genre de la maison. Chateaubriand dit à Joubert : «Vous êtes le lien de notre société». Pauline de Beaumont morte, la petite société dispersée, il en reste l'âme. La *Correspondance générale* de Joseph Joubert publiée en trois volumes par M. Rémy Tesson (11) atteste du rayonnement et de l'influence de cet homme dont le souci de perfection, qui l'a empêché de rien achever, a fait, selon le mot de Maurice Blanchot, «un auteur sans livre, un écrivain sans écrit». «Le ver à soie, a dit Joubert, file ses coques et je file les miennes, mais on ne les dévidera pas». Si !... Les *Carnets* dans lesquels étaient notés, à l'état de «fragments», ses pensées, ses jugements, les idées plus que les faits, cette Correspondance, aujourd'hui, c'est la soie même de Joubert.

Il est né à Montignac, dans le Périgord, en 1754. Il mourra à Villeneuve-le-Roi en 1824. Elève, puis, un temps, professeur revêtu de la soutane au collège de l'Esquille, à Toulouse; chez les Pères de la Doctrine chrétienne, il est attiré à Paris et s'y mêle avec Fontanes, son ami de toujours, à une société interlope où fréquentent Restif de la Bretonne, Sébastien Mercier, Grimod de la Reynière. Ce gringalet dont on a dit qu'il était «une âme qui a rencontré par hasard un corps et qui s'en accommode comme elle peut» a mis, dans cette compagnie, l'âme de côté, pour livrer le peu de corps qu'il a aux appétits de M^{me} Restif, Agnès Lebègue, de quatorze ans son aînée, experte en dépucelage, mais il est, paraît-il, insuffisamment amoureux. Il est acquis aux idées nouvelles, il se déclare athée, mais s'inquiète de la Révolution, et sa famille le rappelle à Montignac où il est élu juge de paix. Le journal local écrit : «Ce Parisien est historien, moraliste et philosophe». Philosophe, moraliste, historien, c'est, en effet, sa vocation. Il est de la lignée de Montaigne, La Rochefoucauld, La Bruyère, Vauvenargues. Lorsqu'il aura été repris par Paris, bien marié,

(11) William Blake and Co - Bordeaux.

retiré dans le nid douillet de la maison de sa femme à Villeneuve-le-Roi, il peut écrire à Mathieu Molé dans une lettre du 8 décembre 1804 : « Avec ce que j'ai, je puis être maître ici, y recevoir mes amis, n'y manquer de rien et y faire ce qui me plaît ». C'est aussi sa vocation. Il cultive l'amitié, lit des livres dont il ne garde, dans une bibliothèque épurée, que les pages à relire, note au vol ses idées, à la manière de Diderot, non pas en les suivant, au hasard des bonnes fortunes de la rue, mais en les convoquant autour de son lit où, sous les châles et les plaids dont s'enveloppe ce valétudinaire, il tient conseil.

C'est qu'historien, philosophe, moraliste, il a encore naturellement une vocation de *conseiller*. A Chateaubriand, son meilleur ami, « le pauvre garçon », que de conseils incoutés n'a-t-il pas prodigués ! Il voulait le « débarbouiller de Rousseau, d'Ossian, des vapeurs de la Tamise, des révolutions anciennes et modernes ». « Il ne songe guère à être approuvé, mais à se contenter, écrivait-il à Molé... Il aime mieux les erreurs que les vérités, parce que les erreurs sont siennes ». Joubert détourne les dames de la lecture des romans et il les met en garde contre le trop séduisant Benjamin Constant. « Il écrit mal, en vrai Suisse à prétentions. Il exprime avec recherche, soin, importance, des pensées extrêmement communes... Ses erreurs lui viennent du cœur ». « Tous ces étrangers, a-t-il noté dans les *Carnets*, n'ont été que les nuisibles corrupteurs de notre raison et de notre sagesse ». Sur Kant, le fameux Kant qui doit « changer le monde », « c'est qu'il dit à peine en un livre, un esprit français le dirait en un mot ». Il y a une merveilleuse page dans une lettre à Molé sur la différence entre « une idée claire » et une « idée nette » (T. II, p. 53).

Lui qui a dit que la Révolution l'avait chassé du monde réel pour l'avoir rendu trop horrible, il y est néanmoins rentré, et ce fut lorsqu'il a été nommé en 1808, à la demande de Fontanes, inspecteur de l'Université, pour faire œuvre contre-révolutionnaire. « On meurt de la politique, mais l'on ne peut vivre sans elle ». Il récuse dans une lettre à son ami anglais Frisell du 16 août 1819 « l'abominable genre humain que les institutions libérales de la France, copiées par la Restauration sur l'Angleterre, sont en train

d'engendrer ». « Je déteste, dit-il, la liberté comme l'entendent les modernes, je n'aime que l'ordre qui est le besoin de tous les temps ». Il nous faut des mœurs, non des lois, écrit-il dans ses *Carnets*. Aussi bien, conseiller de l'Université (c'est le « Joubert éducateur » à qui M. Tessonnet a consacré une étude), s'adresse-t-il à ses provinciaux dans des lettres qui ont valeur de circulaire et sont au moins bien écrites (T. II, p. 187) : « Je vous recommande, ce qui est trop négligé, les manières de nos enfants. Les manières ont sur l'âme et les sentiments une puissance que l'on ne reconnaît pas assez... L'urbanité française se perdra si l'université ne la relève. Autrefois elle était partout, elle ne sera plus nulle part si on ne la trouve pas chez nous. Il faut faire non seulement comme autrefois, mais mieux encore. Le relâchement général l'exige... Soyez fermes et rigoureux, faites vous craindre autant qu'aimer. C'est le train qu'il faut au pays, ainsi qu'à la nature humaine. Moquez-vous des molleses à la mode, soignez, dans tous les sens du terme, l'éducation autant et plus que l'instruction, car ce sont deux choses distinctes... » Qu'en pensez-vous, monsieur Allègre ?...

*
**

Le tome VIII de la *Correspondance générale* de Roger Martin du Gard, présenté et annoté par M. Bernard Duchatel, est paru (12). Enorme volume de huit cents pages, il contient les lettres écrites par Martin du Gard entre 1940 et 1944, mais près de la moitié de la correspondance de cette époque ne figure pas pour diverses raisons dans cette édition. « C'est une correspondance générale, précise-t-on, ce n'est pas une correspondance complète ». L'importante correspondance de Roger Martin du Gard avec Gide et avec Copeau a fait l'objet de publications particulières. Sa correspondance familiale reste exclue. Il y a le Journal récemment publié pour suppléer à tous les manques possibles.

Roger Martin du Gard s'est enfermé durant cette période cruciale de la guerre et de l'occupation dans un silence « réfléchi et obstiné ». Mais c'est un silence qui a « une valeur d'attitude », et le quelque millier de lettres réunies dans

(12) Gallimard.

ce volume est suffisamment éloquent. Martin du Gard s'était retiré à Nice dans les années 33-36 pour écrire, isolé du monde, *L'Été 1914*, mais il sentait qu'il vivait une nouvelle avant-guerre, c'était les prodromes de «l'été 39», et il risquait d'être pris de vitesse par l'Histoire en train de s'accélérer. Ayant achevé en 1936 *L'Été 1914*, il alla vivre à Rome ses «dernières heures d'Occidental». Il écrivait dans une lettre du 16 février 1939 à Gide «Il devient vraiment impossible d'être soi-même en Europe», et il ajoutait : «Je n'ai pas voulu cette Europe-là ; elle se fait contre moi, contre tout ce que je pense et écris depuis trente ans... Je ne peux rien contre elle, je lui tourne le dos». Fuyant l'Europe, il avait débarqué à la Martinique, «un paradis terrestre». Il n'en reviendrait qu'à la fin de l'année 1939, en pleine tempête. Il avait fui, mais n'entendait pas désert.

Il ne s'engagera certes pas, mais, alors que Valéry écrit à Gide : «rien ne m'embête comme les événements», c'est en spectateur «attentif» et «passionné» que Martin du Gard assiste aux événements formidables qui se déroulent sous ses yeux. Il pressent, dès avril 1940, l'avenir, en écrivant à André Chamson que «la guerre est une catastrophe effroyable», mais que «la fin de la guerre sera plus effroyable encore». Il est le témoin de la fin d'un monde, et en verra-t-il naître un nouveau ?

En juin 40, Martin du Gard se déclare «assommé». «Toutes mes idées sont irrémédiablement brouillées... Tous les faits m'ont donné tort. Ma pensée et mon temps sont incompatibles.» En juillet, il est à Vichy. «Nous avons assisté à tout : la chute du régime, l'assemblée, la constitution, la revue du 14... Tout ce que la France compte de gens notoires accumulé là. Le hall inoubliable de l'hôtel du Parc.» Il ne récuse pas, dans ce «temps des illusions» comme l'a nommé dans son livre de souvenirs Dumoulin de la Barthète, la «révolution nationale», il confesse qu'«une révision s'impose des idées que notre génération a tenues pour fondamentales», il n'en écrit pas moins : «Le désespoir ne me fera pas brûler tout ce que j'ai adoré pendant quarante ans pour des motifs qui demeurent intégralement valables. Je ne mépriserais pas notre pays parce qu'il a mal préparé une guerre qu'à juste titre il jugeait absurde et évitable, je

ne mépriserais pas la constitution républicaine par ce que nos institutions démocratiques ont été faussées. Je ne mépriserais même pas le régime parlementaire parce que notre personnel politique était usé, médiocre et composé d'hommes indignes de leur mandat». Tout, certes, n'est pas mauvais dans l'effort actuel, déclare Martin du Gard, mais il souligne le caractère provisoire du nouveau régime. Il est «attentiste» à sa façon.

Ce qui l'inquiète dans la révolution nationale, c'est qu'elle met au premier plan les valeurs de communauté : travail, famille, patrie. «Je suis un vieil individualiste... L'homme est un être solitaire, égoïste, insociable. On se dispute en famille, en ménage, à l'atelier, en confrérie. L'homme fort et qui réussit est un isolé... Bel idéal (la révolution nationale) follement irréalisable et qui présuppose une modification totale de la donnée humaine». Martin du Gard dont toute la jeunesse a été vouée au culte de grandes abstractions, Justice, Droit, Progrès, se pose à présent en réaliste. On le traite selon le tour de sa conversation en «opportuniste germanophile» ou en «anglophile rétrograde». L'entrée en guerre de l'Allemagne contre la Russie lui fait dire qu'il n'y a pas trois solutions pour la réorganisation de l'Europe : «il n'y en a que deux et elles sont aux prises dans les steppes. La troisième que tant de gens espèrent encore, prenant leurs désirs pour des réalités, ne pourrait être, si elle triomphait, que de courte durée». Les Français, dans la détresse du monde, sont des «privilegiés», et, dit-il, «il ne paraît pas exclu que nous soyons amenés à regretter comme un paradis perdu les sinistres années que nous vivons présentement». Il écrit cela en janvier 1943 ! Il ne croit pas qu'une Europe soit susceptible de naître de la «fusion» des Etats européens. L'Allemagne victorieuse aurait pu imposer cette union. La Russie la fera. Il croit à «l'hypothèse cosaque».

La Libération ne lui a apporté aucun réconfort. Martin du Gard avait prévu le chaos, ce n'est pas le chaos, mais un «tohu-bohu incohérent». Il s'est replié dans son œuvre où il voit non un point de départ, mais un «aboutissement», la conclusion d'une époque dont il a été le témoin. Ayant terminé *Les Thibault*, il s'est attelé à une nouvelle tâche, la récapitulation de

tout ce qu'il a pensé, cru, espéré, en un roman (ou mémorial) qui restera inachevé et auquel sera donné le titre du *Lieutenant-colonel de Maumort*. Il écrivait le 6 janvier 1944 à Louis Martin-Chauffier : «Je me juge, je soupèse ma vie, mon œuvre : à peine au dessus de la moyenne. C'est déjà quelque chose, soit, je n'en ai ni

honte, ni regret... Je ne souhaite nullement de mourir, mais je sais que je ne pourrai plus que me survivre, et ça n'a rien de bien exaltant» ; dans une autre lettre au même, le 22 janvier : «Je ne suis qu'un honorable aboutissement».

Philippe SÉNART

NOTES BRÈVES

Paule FOUGÈRE : *Une pharmacienne raconte...* (Ed. Buchet-Chastel).

M^{me} Paule Fougère raconte dans ce livre, d'une plume alerte et, quand il le faut, acérée, sa vie de pharmacienne, et, aussi, de femme de lettres. Elle a commencé sa carrière, dans un temps où le P.C.B. remplaçait l'ancien P.C.N., où il y avait encore des pharmaciens de première classe et où les vitrines d'officine étaient ornées de grands vases de verre emplis de liquides de diverses couleurs. Elle la termine (trop tôt) en un moment où le progrès indéfini de la science pharmaceutique promet à l'homme l'immortalité et où le pharmacien sera demain le maître de la vie. Ces souvenirs ne manquent pas de piquant. M^{me} Fougère, jeune stagiaire, a entendu son patron expliquer à un évêque comment mettre un suppositoire et elle a préparé des ordonnances pour un serpent dyspeptique. Pharmacienne de terrain, exerçant son art en plein centre de Paris, c'est aussi une savante. Elle a signé vingt années durant la très remarquable chronique des sciences médicales de la *Revue des deux mondes*. Présidente d'honneur de la société des docteurs en pharmacie, elle a eu une intense activité corporative. M^{me} Paule Fougère a écrit sur *Les grands pharmaciens* un livre où ne figure pas M. Homais, mais, du XVI^e siècle à nos jours, des noms qui sont restés célèbres, alchimistes, apothicaires, biologistes... et ce sont aussi, pour la plupart, des écrivains. Pharmacienne et écrivain, M^{me} Paule Fougère s'inscrit à leur suite.

Patrick RAMBAUD : *La Bataille* (Grasset).

Balzac a eu le projet d'écrire un roman sur la bataille d'Essling. Il s'en est ouvert dans une lettre à Mme Hanska. «Vous verrez la bataille comme si vous y assistiez». M. Patrick Rambaud a tiré des mémoires de Marbot, de Masséna, de Lejeune... qui, eux y étaient, un compte-rendu confus de cette bataille incertaine. «Ne considérez pas les hommes, mais les masses», fait-il dire à Napoléon. M. Rambaud peint de préférence par masses. Il ressort de son compte-rendu rédigé à même le terrain que la fortune de Napoléon tourne et que les généraux pensent peut-être déjà à se débarrasser de lui. M. Rambaud nous a

plongés, sous un amoncellement de membres coupés, dans la boue et le sang. Du Barbusse, mais sans la bonne humeur du Dorgelès des *Croix de bois* ! Henri Beyle, employé dans les bureaux du comte Daru, passe, à Vienne, sur la toile de fond de cette bataille. C'est l'occasion de comparer la manière «touristique» de Stendhal pour raconter Waterloo et la manière «engagée» de M. Rambaud pour raconter Essling. Vienne aurait pu être, aussi, un bon poste d'observation pour décrire cette bataille de loin, à travers les rumeurs, par exemple. Mais Balzac voulait qu'on y fût. M. Rambaud a reçu de l'Académie française et de l'Académie Goncourt la croix de guerre avec double palme. Il paraît ainsi le seul gagnant (?) d'une bataille où il n'y a eu ni vainqueur, ni vaincu.

Pascal BRUCKNER : *Les voleurs de beauté* (Grasset).

«On ne se remet jamais d'avoir été communiste». Cette petite phrase anodine et qu'on pourrait ne pas relever, lâchée, sans insister, par l'hôte d'une étrange maison à caractère de goulag, donnerait-elle la clef (où l'une des clefs) de ce roman bien cadenassé sur ses secrets ? Un psychiatre y reçoit la confession d'un homme masqué, échappé de cette maison où il était retenu, avec son amie, par une association de tortionnaires ligués contre la Beauté. «La Beauté est l'injustice absolue». Cette aristocratique anomalie doit être extirpée du monde (après, sans doute, l'intelligence). Bête et laid, le monde égalitaire et uniforme de demain ! C'est un projet révolutionnaire de nivellement où l'homme n'aura à souffrir d'aucune supériorité, mais il y a quand même des profiteurs. Des femmes jeunes sont choisies, enlevées, emprisonnées dans des cachots souterrains pour expier le péché de beauté ; l'arôme qu'elles dégagent en pourrissant est capté dans un conduit qui le transporte jusqu'à des entonnoirs où les bénéficiaires du système aspirent la force, la jeunesse, la vitalité de ces malheureuses. Roman noir, ou roman d'anticipation scientifico-politique ? La politique est l'un des aspects qui aurait pu passer inaperçu de ce roman à multiples facettes. Il y en a d'autres, mais tous procèdent du même désir cruel de revanche et de vengeance, contre une Nature

injuste dispensatrice de grâces gratuites. S'agit-il de refaire le monde selon des programmes bien intentionnés, de changer la vie ? Il suffit de la mortifier. C'est à la Nature que s'attaquent les «voleurs de beauté», c'est contre elle seule qu'ils s'acharnent. Il y a dans ce roman *apparemment* innocent tout un sadisme récurrent.

Eric NEUHOFF : *La petite Française* (Albin Michel).

«La vie, écrivait Eric Neuhoff dans un roman paru en 1993, *Comme hier*, est faite pour foncer tout droit, griller les feux rouges, écrire des romans en onze jours (pourquoi onze ?), réfléchir après.» *Comme hier* était, chez ce jeune fou qui rêvait de prendre Nimier de vitesse, déjà une amorce de réflexion, une «histoire française» à la Nourissier. Il s'y découvrirait à la fois père et fils, cherchait à s'insérer dans une continuité, revendiquait un héritage à transmettre, même si ce devait être une valise vide. M. Neuhoff, quarante ans, et il se donne encore le temps dans *La petite Française* de faire quelques embardées sur la route où il s'est lancé à vive allure à la poursuite des fantômes de sa jeunesse. *La petite Française* est une histoire d'amour, mais qui finit tragiquement. Roman léger, mais lourd de nostalgies, impatient de rattraper on ne sait quel retard, brûlant les étapes sur un itinéraire de luxe où le bonheur coûte cher, *La petite Française* n'est-il pas un dernier adieu à la jeunesse et à ses leures ? M. Neuhoff nous dit qu'il est entré dans l'âge adulte, cet âge au bord duquel Nimier est resté, M. François Nourissier, à peine plus jeune que M. Neuhoff aujourd'hui, déclarait avoir tout à apprendre des vieillards. M. Neuhoff n'a plus rien à en apprendre. Comment vieillira-t-il lui-même ? ce sera peut-être intéressant.

Marc LAMBRON : *1941* (Grasset).

Voilà un des bons romans de l'année 97 qui en compte peu. *1941*, c'est l'année où, à Vichy, Darlan succède à Laval arrêté par la Garde du Maréchal, où l'«ultracisme» contre-révolutionnaire de l'Action française cède la place à la technocratie synarchique des polytechniciens et des inspecteurs des finances couvés par la banque Worms, où le nouveau secrétaire aux affaires étrangères Benoit-Méchin - auteur, depuis, d'une série de livres sur les «grands rêves avortés» de l'Histoire, Alexandre, Julien l'Apostat, Bonaparte, Lawrence... - voit avorter le sien aux mêmes rivages de l'Orient. *1941* est une chronique de Vichy écrite par un jeune attaché d'ambassade, membre du cabinet civil du Maréchal, mais espion gaulliste, dont M. Marc Lambron, qui n'était pas né alors, a tiré les matériaux des Mémoires de l'époque, notamment ceux de Dumoulin de la Barthète et de Maurice Martin du Gard. On admirera avec quelle

sûreté, quelle connaissance des lieux et des intrigues, il conduit ses pas dans cette ville d'eaux promue capitale d'une demi-France, où il hume un air parisien de Second Empire et de plaine Monceau. C'est comme s'il y avait été ! Mais ne se transporte-t-il pas dans une vie antérieure, où il n'a pas vécu, par un effet de la mémoire héréditaire ? C'est ainsi qu'ayant recueilli les héritages occultes des générations qui les ont précédés, un Guy Dupré peut vivre au temps de l'affaire Dreyfus et un François Nourissier prendre le fort de Vaux. M. Lambron peut être rattaché par ce subterfuge à la génération de Valéry Larbaud. Cette chronique de Vichy est faite de potins de ville d'eaux et de cour, mais elle nous invite à quelques réflexions. «Ce que l'on oublie, fait dire M. Lambron à un pittoresque personnage, un Khédivé tunisien, dernier représentant de la civilisation européenne, raffinée et décadente des années proustiennes de ce siècle, ce que l'on oublie, c'est que nous avons été envahis, que les Allemands sont venus en France et qu'ils y restent... Mais vous verrez, quand la guerre sera finie, on oubliera le coupable, on exemptera l'Allemand. Tout cela sera vu comme une guerre que la France s'est faite à elle-même». Dans cet épisode de l'éternelle guerre franco-française sur laquelle l'Allemand fait planer son ombre, l'amour, ingrédient indispensable du roman français, a sa place. C'est lui qui, par l'entremise d'une femme cosmopolite et fatale de la génération des Mireille Balin et des Jany Holt, a noué l'action.

Flora CÈS : *L'Abbesse Giovanna* (Ed. de l'Age d'Homme).

La charmante romancière de *La Cour anglaise*, dont j'ai entretenu mes lecteurs dans notre Revue de juillet-septembre 1996, publie cette «chronique italienne» née d'une rêverie au couvent de San Paolo, à Parme, sur les peintures du Corrège dont elle a fait l'amant de l'abbesse Giovanna, mais il faut remonter plus haut dans l'enfance de la narratrice qui s'est donnée pour tâche de faire revivre (ou vivre) dans un cadre stendhalien de Quattrocento la petite fille Giovanna devenue épouse adultère et supérieure de monastère, pour comprendre comment c'est en commençant à jongler avec des pommes que l'on a été conduite à jouer avec une destinée dans un même mouvement de légèreté. Cette vie se déroule sur une musique alternée de comptines et de psaumes dans un air de bonheur où l'amour, l'art, tout le gai-savoir mêlent leurs effluves. «Courage, dignité, humour» est la devise de l'abbesse Giovanna. M^{me} Flora Cès a apporté dans la narration de cette vie la note de ce qu'elle appelle l'humour qui n'est que sa manière souriante et un peu ironique de s'appliquer au sérieux.

Ph. S.

Fresques italiennes de la Renaissance

Sous ce titre sans prétention de *Fresques italiennes de la Renaissance 1400-1470*, Steffi Roetggen, professeur d'histoire de l'art à Berlin et Munich, nous donne le premier volume d'une vaste synthèse sur l'art mural italien du *Quattrocento* (Citadelles et Mazenod, un livre relié toile, sous jaquette et étui illustrés, 448 p., avec 477 illustrations en couleurs, une carte des sites étudiés, notes, bibliographie, traduction des inscriptions, index des noms, des thèmes et des lieux, 1.180,00 F). Un ouvrage de bonne érudition, mais de lecture agréable, accessible à tout public.

Le recueil s'ouvre par une substantielle préface, toute nourrie des recherches de ma collègue berlinoise sur les œuvres qu'elle présente, mais aussi sur les interprétations et les attributions successives dont elles ont fait l'objet depuis leur création au XV^e siècle. Elle dégage l'importance majeure dans l'art italien de l'époque, mais aussi dans la peinture en général, de la peinture murale, *lavorare in muro*, comme l'exprime avec fierté le peintre florentin Cennino Cennini qui, vers 1400, écrivit le manuel le plus ancien qui nous soit parvenu sur les différentes techniques de la peinture murale. La fresque lui paraît très supérieure à la peinture de chevalet et même à la sculpture, car elle demande des qualités difficiles à réunir, opinion que confirme Vasari un siècle et demi plus tard.

L'étude détaillée de Steffi Roetggen permet de mieux apprécier la richesse des vingt ensembles muraux qu'elle présente dans ce premier volume et dont beaucoup étaient inaccessibles et inconnus du grand public. Dans cette discipline le peintre est tributaire de l'architecte, souvent la décoration murale souhaitée par le commanditaire a orienté la construction. Dans tous les cas l'ajustement du mur et du décor ont

été conçus ensemble. Lors de la réalisation le peintre dépend étroitement du maçon. Il travaille au jour le jour. La durée est calculée et payée par journée (*giornata*). Sur l'enduit frais (*fresco* : fresque), il dessine à grands traits rouges le schéma (*sinopie*). Après la destruction des fresques du Campo Santo de Pise par les bombardements de 1944, les sinopies ont réapparu sur le mur dont les peintures avaient brûlé.

Ensuite le peintre applique ses couleurs en commençant par la partie haute du mur à couvrir. Il doit avoir calculé son programme au plus juste, car le procédé exclut les retouches. Le lendemain le mur sera sec. En fait, bien qu'ils le condamnent, les fresquistes pratiquent des retouches à sec (*secco*), en utilisant les pigments solubles dans l'eau. La plupart des œuvres parvenues jusqu'à nous sont les fruits de cette technique mixte. Lors des nettoyages les repeints disparaissent ! La fresque avec ses couleurs minérales apparaissait à ses auteurs comme l'œuvre d'art pérenne, qui devait résister au temps, solidaire des fortes murailles auxquelles elle adhérait.

L'homme a été plus destructeur que les siècles. Les ravages des guerres, les modifications des bâtiments ou leur suppression ont fait disparaître nombre de ces ensembles muraux peints. Après 1960, la volonté de les protéger en les détachant de leur support pour les placer dans des musées a eu aussi des effets désastreux. Le décollage souvent brutal (le *strappo*) a pu abîmer la fresque. Privée de son support naturel la fresque se dégrade et perd ses belles couleurs. L'expérience enseigne qu'il vaut mieux laisser ces ensembles *in situ* et confier à un photographe de génie le soin de les reproduire pour le public.

Antonio Quattrone a réussi merveilleusement à ressusciter les 20 ensembles choisis, par la qualité de ses prises de vue. La beauté de l'impression a fait le reste. Certains nous étaient connus par de grandes monographies comme le cycle de saint Pierre, à la chapelle Brancacci de l'église del Carmine de Florence, ou celui de la reine Théodelinde dans la cathédrale de Monza. Mais la plupart étaient ignorés dans des lieux difficiles d'accès et qui n'avaient pas fait l'objet d'une publication. Le lecteur bénéficie de véritables et de somptueuses découvertes.

Au tout début du XV^e siècle un maître anonyme avait décoré une salle du château de *Torre Aquila*, appartenant à l'évêque de Trente, d'une série représentant *Les travaux des mois* selon un thème courant chez les enlumineurs depuis deux siècles au moins. Les façons agricoles réalistes alternent avec des scènes courtoises pleines de poésie. Plus surprenante encore s'avère la décoration de la salle baronale du château de Manta près de Saluces dans le Piémont. L'atelier de Giacomo Jaquerio y a développé un programme iconographique hétérogène : une pittoresque fontaine de jouvence de facture très réaliste et un cycle de neuf preux et de neuf preuses, directement inspiré d'un roman de chevalerie, *Le livre du chevalier errant*, dont le manuscrit richement orné se trouvait au château. Au milieu de l'ensemble une niche eucharistique abrite une crucifixion de la même main, mais d'une inspiration très différente. On devait dire la messe devant ces barbons rajeunis ou ces héros de légende !

L'inspiration religieuse sous-tend la plupart de ces œuvres, même profanes, et il faut écarter avec l'auteur l'interprétation des amateurs d'art éclairés du XIX^e siècle qui ont voulu voir dans ces cycles les manifestations de la richesse du patriciat italien de l'époque et la représentation des divers milieux sociaux, l'épisode religieux servant seulement de prétexte. Cette dimension spirituelle est bien évidente dans les scènes de la vie de saint Jean-Baptiste, que les Salimbeni ont peintes dans l'oratoire de la chapelle Saint-Jean-Baptiste d'Urbino dans les Marches. C'est encore la vie du Baptiste qui a inspiré Masolino pour son décor du baptistère de Castiglione Olona, en Lombardie. A San Clemente de Rome nous retrouvons la main de Masolino et de

Masaccio, dans la décoration de la chapelle Sainte-Catherine. Le cycle de l'Apocalypse dans l'Eglise de sainte Catherine de Galatina dans les Pouilles évoque étrangement les enluminures des manuscrits de Beatus de Liebana.

Très spirituelles aussi, malgré leur qualité figurative ou historique, les scènes de la vie des saints diacres Etienne et Laurent peintes par Fra Angelico et ses élèves dans la chapelle construite au Vatican sur l'ordre d'Eugène IV. On retrouve cette même profondeur d'inspiration dans le programme iconographique de l'église Saint-François d'Arezzo, qu'a achevé Piero della Francesca vers 1466, malgré le côté très narratif de cette légende de la Vraie Croix. La Cène du réfectoire de Sant Apollonia de Florence, due à Andrea del Castagno, se déroule dans un registre dramatique, tandis que son cycle des hommes et des femmes illustres de la villa Carducci campe des héros animés de la *virtu* empruntée à Plutarque.

Benozzo Gozzoli - Vie de Saint Augustin
(Eglise de San Gimignano)

Cette inspiration antique paganisante intègre de manière originale l'esprit courtois et le réalisme médiéval dans la somptueuse décoration du Salon des Mois du Palais Schifanoia, résidence d'été de la famille d'Este, qui régnait à Ferrare au XV^e siècle. Œuvre de plusieurs peintres de l'atelier de Ferrare, recouvertes d'un épais badigeon vers 1740, ces fresques, souvent énigmatiques, ont suscité après leur redécouver-

te au XIX^e siècle une vive curiosité, malgré leur mauvais état de conservation.

A mes yeux les plus beaux ensembles demeurent celui de l'ancien hôpital de Sienne et les trois grandes compositions de Benozzo Gozzoli, la chapelle des Mages du Palais Médicis, la vie de saint Augustin dans l'église qui lui est dédiée à San Gimignano et les scènes de la vie de saint François à Montefalco. A Sienne la salle des pèlerins, le Pellegrinaio, servait à l'accueil des nombreux pèlerins qui traversaient la ville. Dans les six travées du bâtiment se déploient sous les arcades de vastes scènes colorées, riches en motifs narratifs : l'accueil des pèlerins, la distribution de blé aux nourrices, l'éducation des orphelins ou les soins aux malades, dont Domenico di Bartolo est le principal réalisateur, sous la direction attentive de Vecchieta.

Si l'on écarte les interprétations politiques et les identifications hasardeuses dont elle a été l'objet, la fresque de Benozzo Gozzoli déroule sur les murs de la chapelle Palatine le plus somptueux cortège peint au cours du Quattrocento florentin. Le chatoiement des étoffes, la richesse des parures, la beauté des personnages font de cette procession des rois mages le vivant souvenir des magnifiques cérémonies données chaque année par la confrérie des Rois Mages de San Marco, à l'occasion de l'Épiphanie.

Les mêmes qualités narratives se retrouvent dans le cycle de saint Augustin à San Gimignano dont Benozzo Gozzoli a puisé l'essentiel de l'inspiration dans la Légende Dorée de Jacques de Voragine, tout en insistant sur l'humanisme du grand Docteur d'Occident. Qui ne conserve en mémoire la scène magnifique où Augustin assis dans sa chaire enseigne solennellement ses élèves ? L'architecture du chœur de

San Francesco à Montefalco a imposé à Gozzoli un découpage plus rigide des épisodes de la vie du saint, ordonnés, à l'inverse de l'usage, de bas en haut. La progression des scènes rend ainsi mieux compte du cheminement de François vers le salut, depuis sa vie terrestre jusqu'à sa gloire céleste où il est représenté sur la voûte entouré des grands saints franciscains. Achievé en 1452, cet ensemble ne dépare pas l'œuvre savoureuse de Gozzoli, pleine de vie et de détails pittoresques. Moins puissantes que le travail de Masaccio, plus narratives, les fresques de Gozzoli racontent de belles histoires, emplissant le regard de merveilleuses couleurs. Souvent boudé par la critique, Gozzoli demeure à ce titre le grand fresquiste du cœur du Quattrocento.

*
**

Si l'on peut exprimer un regret à la fin de cette magnifique promenade à travers les grandes compositions murales des deux premiers tiers du XV^e siècle italien, c'est celui de l'absence de conclusion reliant ces œuvres entre elles. Certes le recueil s'achève sur la charmante vision des amours de Mars et de Vénus, de la série du Salon des Mois de Ferrare, comme un écho des Travaux des mois de Torre Aquila, sur lesquels il s'ouvrirait. L'unité picturale est ainsi assurée, à travers les soixante-dix ans que couvre l'ouvrage. Mais le lecteur aurait aimé comparer *in fine* les œuvres entre elles, pour mieux comprendre les traits permanents de la fresque et son évolution dans ces premières décennies si riches du Quattrocento. Le second volume annoncé pour bientôt répondra peut-être à notre attente.

Jean CHÉLINI

Disques

par Marc DARMON

J.S. BACH : Le Clavier Bien Tempéré

Jeno JANDO, piano

2 boîtiers de 2 CD NAXOS 8.553796/7

Le Clavier Bien Tempéré est un recueil en deux livres de quarante-huit préludes et fugues, dans l'ensemble des 24 tons possibles (Do majeur, Do mineur, Do dièse majeur, Do dièse mineur,... jusqu'à Si mineur), composés pour instrument à clavier non spécifié. Leur interprétation aux instruments à clavier d'époque (clavecin évidemment, mais aussi clavicorde ou orgue) est bien sûr justifiée, mais le piano moderne permet d'offrir une palette de couleurs et de nuances qui enrichissent encore l'œuvre et la rendent plus accessible. Les versions célèbres au piano de Richter, Glenn Gould (Sony), Gulda (Philips) ou même E. Fischer (EMI) sont autant de visions différentes de la façon d'interpréter cette œuvre protéiforme.

Jeno Jando est un des pianistes qui enregistre le plus pour Naxos, label dont on a souvent vanté à la fois la qualité éditoriale (technique d'enregistrement et textes de présentation), l'originalité du répertoire et, bien sûr, le prix, environ le tiers du prix habituel. Jando a notamment été remarqué dans les sonates et la musique de chambre de Beethoven ainsi que les sonates et les concertos de Mozart (Naxos, déjà). Ce pianiste hongrois vient d'achever son enregistrement au piano des deux livres du *Clavier Bien Tempéré*, après avoir laissé passer plusieurs années entre les enregistrements du second livre et du premier livre, qui lui a demandé plus de temps avant d'être parfaitement «apprivoisé». Son interprétation vivante, fluide mais résolue, contrastée, respecte parfaitement les différences de climat entre les quatre-vingt-seize pièces, si bien que l'enregistrement peut aussi bien s'écouter comme un tout que comme un ensemble de «miniatures» de caractères dif-

férents. Une très bonne introduction à ce que certains considèrent comme «l'Ancien Testament» de la littérature pour piano, le «Nouveau Testament» étant constitué par les 32 Sonates de Beethoven, autre recueil où J. Jando s'était distingué.

J.S. BACH : Les 6 Suites Anglaises

Gustav LEONHARDT, Clavecin

1 boîtier de 2 CD SONY «SEON» SB2K62949

Sony réédite le catalogue SEON, qui s'était illustré dans les années 70 dans la redécouverte de la musique «ancienne» (comprendre «baroque») interprétée par des pionniers, Gustav Leonhardt, Frans Bruggen, Anner Bylsma, les Kuijken... Parmi ceux-ci, le grand claveciniste Gustav Leonhardt par son rôle à la fois de théoricien, d'interprète au clavier (clavecin, mais aussi clavicorde et orgue) et de chef d'orchestre, tient un rôle à part.

G. Leonhardt a enregistré les trois cycles de suites pour clavier de Bach, les 6 *Suites Anglaises*, les 6 *Suites Françaises* et le 6 *Partitas*. Moins souvent jouées que les deux autres cycles, les Suites Anglaises méritent pourtant la même notoriété. La succession de danses (Courante, Gigue, Allemande, Sarabande, Bourrée, Gavotte, Menuet,...) que sont ces suites est l'occasion d'une musique riche et presque savante. Leur interprétation au piano a donné lieu à des enregistrements magnifiques (Ivo Pogorelich, chez DG, pour les 2^e et 3^e suites, Glenn Gould, chez SONY, pour l'intégrale). Plus austère mais plus authentique, l'interprétation au clavecin dispose d'une discographie moins riche que les *Partitas* ou les *Suites Françaises*. C'est pourquoi l'on conseille sans hésiter ce coffret à prix réduit, où Leonhardt, sur un très bel instrument, enregistra il y a vingt-cinq ans une interprétation qui fit date.

F. MENDELSSOHN :

Symphonies pour cordes n° 1 à 13

Northern Chamber Orchestra, Dir. Nicholas WARD

3 CD NAXOS 8.553161/62/63

Avant d'écrire ces 5 grandes Symphonies (dont les symphonies «*Italiennes*» et «*Ecossaises*»), le jeune Felix Mendelssohn, alors entre 13 et 15 ans, composa ces 13 *symphonies pour cordes*, véritables petites merveilles, esquisses pour le célèbre *Octuor op. 20* composé deux ans plus tard.

Bien sûr, tout n'est pas original dans ces compositions. On reconnaît même des relents de Bach présents ici ou là, qui seraient pris pour pastiches ou hommages chez un compositeur plus âgé. Mais l'invention mélodique et rythmique, l'enthousiasme et la vivacité de ces partitions, en font une des musiques des plus agréables à écouter, même si on a conscience de ne pas y trouver toute la profondeur de pièces contemporaines (derniers Quatuors et Sonates de Beethoven, par exemple). Si on a reproché à Mendelssohn, d'ailleurs injustement, sa trop grande facilité d'écriture, l'absence de tout «*pathos*» et d'hyper-romantisme dans ses compositions, ces reproches n'ont pas de sens pour les Symphonies de jeunesse en question, compte tenu de leur contexte d'écriture et de leur absence totale de prétention.

L'Orpheus Chamber Orchestra avait enregistré (DG) les Symphonies n° 8 à 10, publiées dans un disque qui est une excellente introduction aux compositions de jeunesse de Mendelssohn. Les trois disques Naxos permettent, eux, de disposer de l'ensemble de ces symphonies dans une interprétation qui équivaut à celle des Orpheus, dans une prise de son d'une présence rare.

Ces disques sont bien plus qu'une curiosité. Par l'enthousiasme communicatif qu'ils procurent, ils offriront un plaisir à goûter avec autant (ou aussi peu) de scrupules que des sucreries.

Le Petit Dictionnaire de l'Orgue

Un livre + 2 CD Harmonia Mundi
HMB590005/6

La nouvelle collection *Passerelles* d'Harmonia Mundi est une initiative extrême-

ment utile. Elle est composée de livres illustrés chacun par des exemples musicaux répartis sur deux disques compact. Ce qui lui vaut d'être mentionnée dans cette rubrique est le double intérêt suivant. Tout d'abord les disques d'illustration se suffisent à eux-mêmes et sont déjà passionnants sans le support du livre qu'ils accompagnent. Mais aussi, et surtout, ces ouvrages s'adressent aussi bien au néophyte qui découvre un domaine musical qu'au mélomane qui veut approfondir ses connaissances.

Les premiers volumes parus sont consacrés à la «*redécouverte de J.S. Bach*», la «*compréhension de la musique baroque*» et à l'orgue. Cette dernière publication, intitulée «*Le petit Dictionnaire de l'Orgue Illustré*», est constitué d'un livre très détaillé sur le fonctionnement et les jeux des orgues, ainsi que sur les formes des pièces pour orgue. Il est illustré par deux disques compact, l'un présentant des exemples musicaux d'une quarantaine de jeux différents (bombarde, clairon, bourdon,...), et l'autre près de vingt-cinq exemples de formes de pièces pour orgue (fantaisie, toccata, passacaille,...). Erudition sans pédantisme, sans intellectualisme, ces parutions intéresseront aussi bien, on l'a dit, passionnés et novices.

Ludwig van BEETHOVEN : Leonore.

H. MARTINPELTO, F. HAWLATA, C. OELZE, K. BEGLEY, M. BEST

Monteverdi Choir, Orchestre Révolutionnaire et Romantique, John Elliott GARDINER

Un coffret 2 CD Archiv (DG) 453 461 2

Leonore, ou le triomphe de l'amour conjugal est le titre sous lequel Beethoven publia et fit représenter son unique opéra en 1805. Ce n'est qu'en 1814 que, remanié, l'opéra s'appellera *Fidelio*. Mais entre-temps la situation politique à Vienne (en 1805 l'Autriche était occupée par les troupes napoléoniennes) et les idéologies politique et philosophique de Beethoven ont changé. L'opéra a suivi l'évolution de la pensée de Beethoven pendant cette période : l'intrigue romantique s'est changée en allégorie politique, le personnage charnel, Leonore, s'est transformé en symbole, Fidelio, et l'opéra est devenu un

hymne épique d'une portée équivalente à la 9^e symphonie et à la *Missa Solemnis*.

On ne joue plus guère *Leonore* dans sa version originale, et pourtant l'œuvre mérite qu'on la représente, et qu'on l'enregistre, sans tenir compte de ce qu'elle deviendra après les multiples révisions qu'y apportera Beethoven. Sa construction est d'ailleurs plus cohérente dans la version de 1805 que celle de 1814 (3 actes à *Leonore* au lieu de 2 pour *Fidelio*). Il ne faut pas penser que les modifications soient fondamentales. Notons principalement que les rôles de Marzelline et Pizarro sont plus développés en 1805, que le premier air de Florestan a été complètement réécrit pour la version de 1814 et qu'un magnifique duo Leonore/Marzelline a été supprimé. L'enregistrement qui paraît aujourd'hui présente donc plusieurs numéros nouveaux par rapport aux enregistrements habituels de *Fidelio*, dont le duo Leonore/Marzelline et l'Air de Florestan.

Cet enregistrement nous montre une distribution plus légère qu'à l'habitude, plus théâtrale aussi. Les timbres originaux des instruments anciens, ceux du magnifique Orchestre Révolutionnaire et Romantique de Gardiner, contribuent également à donner une sensation de nouveauté totale à l'écoute de ce coffret. Un exemple parmi cent, prenez la magnifique duo Leonore/Rocco à l'entrée de la cellule de Florestan et comparez-le à l'interprétation de Hildegard Behrens et Hans Sotin dans l'enregistrement de *Fidelio* de Solti (DECCA), injustement décrié, son seul défaut étant de privilégier la beauté du chant et du son aux dépens de la théâtralité, parti pris tout à fait défendable pour un enregistrement. On a l'impression d'entendre deux morceaux différents, l'équilibre orchestral étant beaucoup plus léger chez Gardiner, et les chanteurs, surtout Franz Hawlata, excellents, préférant presque chuchoter plutôt que donner leur voix à pleine puissance.

Ce coffret, magnifiquement documenté, ne fera pas double emploi avec les enregistrements de *Fidelio* de votre discothèque. Il passionnera tous ceux qui aiment l'unique opéra de Beethoven et qui en découvriront ainsi la version originale dans l'interprétation idéale pour soutenir constamment leur intérêt.

W.A. MOZART : *Don Giovanni*

Bryn TERFEL, Renée FLEMING, Ann MURRAY, Michele PERTUSI

Orchestre Philharmonique de Londres, Dir. Sir Georg SOLTI

3 CD DECCA 455-500-2

La discographie de Sir Georg Solti a été souvent vantée dans ces colonnes (chez DECCA depuis cinquante ans), et principalement pour les œuvres lyriques. Nous ne reviendrons donc pas sur les réussites que sont ses enregistrements des grands opéras de Verdi, Wagner, Mozart et Richard Strauss. Pour parfaire cet ensemble, Sir Georg nous devait de réenregistrer *Don Giovanni* et *Tristan et Isolde*. Par faute de trouver la distribution adéquate, le projet toujours repoussé de *Tristan* n'aura pas vu le jour avant la disparition du maestro. En revanche, le *Don Giovanni* de Mozart a été enregistré, en public, dans une distribution idéale. Cet enregistrement «testament» clôture avec magnificence une carrière qui s'identifie avec l'histoire de la musique enregistrée.

Comme toujours, la prise de son, présente et transparente, permet de tout saisir des intentions du chef et de ses chanteurs. La beauté de la voix de Renée Fleming, Donna Anna pour l'éternité, l'élégance de Bryn Terfel en Don Giovanni et la cocasserie de Michele Pertusi en Leporello, l'émotion suscitée par le chant d'Ann Murray, Donna Elvira écorchée vive, seront conservées à jamais dans une qualité de son qui n'est pas près d'être dépassée.

Une des grandes originalités de cet enregistrement est l'ambiguïté née de l'interchangeabilité des deux chanteurs de Don Giovanni et de son valet. Bryn Terfel est aussi un grand interprète de Leporello, Michele Pertusi pourrait tout à fait chanter le séducteur, cela s'entend et rend très intéressantes les scènes de l'échange des femmes et du cimetière.

Solti l'architecte, le demiurge, mène son équipe à brides abattues, construit une réelle cathédrale sonore et structure admirablement ce qui n'est pas le plus équilibré (deux actes !) des opéras de Mozart. Un coffret de la même qualité que les enregistrements désormais mythiques de la *Tétralogie*, les *Maîtres Chanteurs*, *Elektra* ou *La Femme sans Ombre*. Bravo Maestro, et adieu !

Le cinéma classique : hier et d'aujourd'hui

par François AZAR

Paris, puis par extension plusieurs grandes villes françaises, se sont affirmées au fil du temps comme le lieu privilégié d'écriture de l'histoire du cinéma. Cette originalité, la France la doit à la densité des films retrouvés, sauvés, archivés et diffusés, venus de tous les horizons et de toutes les époques et qui suscitent un effort critique dont témoigne la profusion des revues destinées aux cinéphiles.

Si le mouvement des ciné-clubs a connu un profond recul au cours de ces trente dernières années, si beaucoup de cinémas de quartier ont fermé, d'autres signes manifestent un renouvellement du public éclairé, si ce n'est passionné, par la révélation qu'apporte la vision des grands classiques. Après le temps des pionniers, dès «Cahiers jaunes», le cinéma d'auteur s'est institutionnalisé à son tour avec la constitution d'un réseau de cinémathèques. Malgré les subventions, il doit faire la démonstration de sa capacité de survie dans un univers de production et de diffusion plus industriel que jamais. Il n'est pas indifférent que cette industrie se soit dotée d'un vigoureux appareil critique qui conteste aujourd'hui la prétention du cinéma à être autre chose qu'un divertissement par temps de crise. Mais cette contestation des classiques est aussi le signe de leur vitalité, de leur résistance au cinéma de genre, de leur capacité à traverser le temps. Ce terme de «classique», lui-même, est indifférent à l'âge d'un film. Les films classiques naissent classiques et le demeurent au même titre que toutes les œuvres d'art : il ne viendrait à personne l'idée de parler de «vieux livres» pour Flaubert ou de «vieilles pièces» pour Tchekhov... Simplement, l'œuvre classique demeure rare et fragile, et sa défense plus nécessaire que jamais. *France-Forum*, qui a longtemps accueilli une chronique du cinéma, ne pouvait que reprendre ce fil interrompu, étant entendu que la critique de cinéma doit rester, au

sens où l'entend Jean Douchet, un «art d'aimer» (1) qui prolonge et invite au plaisir des films.

*
**

L'année 1997 a été marquée par la présentation d'une copie soigneusement restaurée de l'œuvre mythique d'Alfred Hitchcock, *Vertigo* (*Sueurs froides*) (2). Ce film occupe une place à part dans le corpus de l'auteur. Il s'agit en effet d'un film débutant par la mise en sommeil de l'action. Un policier, Scottie (James Stewart), est subitement atteint de vertiges au cours d'une poursuite sur les toits de San Francisco ; il provoque ainsi involontairement la mort de son collègue et décide en conséquence de quitter la police. Un ami d'enfance le convainc de se charger d'une enquête privée pour son compte : il s'agit de suivre son épouse, Madeleine (Kim Novak), dont le comportement mystérieux semble habité par un être du passé.

Vertigo répond à une règle fondamentale du cinéma classique : la prise en charge du voyeurisme - et donc de l'érotisme du spectateur - par le héros du film.

Son génie tient, entre autres, au raffinement ultime de ce schéma qu'il retourne et multiplie dans un jeu de miroirs. Le voyeurisme de Scottie poursuit le voyeurisme de Madeleine avec l'exigence tyrannique et contradictoire de celui qui aime et qui veut la vérité.

Mais cette passion de la vérité échoue. Scottie, saisi de vertiges, ne peut sauver Madeleine d'une chute mortelle. Il est dès lors hanté par le remords et le souvenir. En rencontrant par hasard celle qu'il croit revenue d'*entre les morts* - le titre du roman de Boileau et Narcejac dont est tiré le scénario -, il retrouve

(1) Cf. La préface de *L'Art d'Aimer* aux éditions des *Cahiers du Cinéma*.

(2) La version restaurée de ce film est également disponible en vidéo.

enfin le moyen d'assouvir sa double passion. Il force cette femme, Judie, à endosser la tenue de Madeleine dans une scène dont Alfred Hitchcock confiait à François Truffaut le secret (3) :

«Tous les efforts de James Stewart pour recréer la femme, cinématographiquement, sont montrés comme s'il cherchait à la déshabiller au lieu de la vêtir. Et la scène que je ressentais le plus, c'est lorsque la fille est revenue après s'être fait teindre en blond. James Stewart n'est pas complètement satisfait parce qu'elle n'a pas relevé ses cheveux en chignon. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'elle est presque nue devant lui mais se refuse encore à enlever sa petite culotte. Alors James Stewart se montre suppliant et elle dit : «D'accord, ça va», et elle retourne dans la salle de bains. James Stewart attend. Il attend qu'elle revienne nue cette fois, prête pour l'amour.»

Mais la passion cinématographique de la vérité l'emporte sur l'amour. En voulant dénuder celle qu'il aime, James Stewart découvre une criminelle dont le châtiment, la mort, est inévitable. L'élucidation de l'énigme agit apparemment comme une thérapie pour Scottie qui ne ressent plus de vertiges. Mais cette fin est également construite sur le vide (la seconde mort de Madeleine) et les bras ballants de Scottie devant le corps de Judie/Madeleine traduisent un sentiment d'échec.

Vertigo, sorti en 1958, annonce ainsi l'audace de *Psycho* (1960), où l'héroïne est assassinée dès le premier tiers du film. C'est à la fois une tragédie classique, notamment fondée sur les tabous de la nécrophilie et de l'idolâtrie, et le film par lequel le cinéma moderne, fondé sur le sentiment de l'inaccompli et de l'indéchiffrable, apparaît.

Le cinéma d'Alfred Hitchcock est sans doute celui de la plus absolue maîtrise de la mise en scène, et cette maîtrise redouble celle du spectateur cinquante ans après la naissance du cinéma. Mais, dans le même temps, la science de la mise en scène commence peu à peu à se subvertir, à ruser avec le regard du spectateur qu'il faut semer sur de fausses pistes pour mieux le saisir. Le spectateur exige désormais de tout savoir et, pour se débarrasser de cette exigence encom-

brante, le réalisateur doit l'associer au plus tôt aux révélations du film. Dès lors, il jouit, non plus de ses dons de divination, mais de la méconnaissance des acteurs du film. En d'autres termes, le film ne repose plus sur la satisfaction d'un désir par une action, mais sur la révélation de la vanité de l'action. La beauté extatique du cinéma muet renaît ainsi de l'épuisement du cinéma parlant - et précisément *Psycho* sera tourné comme un film presque muet.

Vertigo paraît à beaucoup un chef d'œuvre parfait, situé à un point de retournement de l'histoire du cinéma. La capacité extraordinaire d'Alfred Hitchcock à concevoir des formes inédites y entre pour l'essentiel. C'est pourquoi les seules questions véritablement pertinentes concernant ce film relèvent du comment (comment filmer une filature, une visite au cimetière, une chute...?), et non du pourquoi (la métaphysique du film). Et ceci explique, sans doute, que, follement aimé, imité, copié, pillé - la Cinémathèque française a consacré en mars 1997 une rétrospective aux variations autour de ce film-matrice -, *Vertigo* n'ait jamais pu être égalé.

*
**

Lothringen ! et Du jour au lendemain de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet.

Il est difficile de parler du cinéma des Straub sans donner à entendre les Straub. Ils offrent le rare exemple de cinéastes dont la vie se confond corps et âme avec leur œuvre, bien que cette osmose ne soit pas d'ordre autobiographique. Il s'agit plutôt d'une façon d'être et de filmer, bourrue, têtue, sèche et romantique, sans aucune concession pour le spectateur. Ce souci de pureté, unique en son genre, irrigue la dramatique de leurs films.

Du jour au lendemain (1996) et *Lothringen !* (1994), présentés conjointement par les Straub à la Cinémathèque française (4), constituent deux variations originales autour d'un même sentiment, dévalorisé par l'esprit «moderne», la fidélité.

(3) *Cité in Hitchcock* de Truffaut, ed. Gallimard.

(4) Les films des Straub sont régulièrement repris au cinéma *Le Denfert* à Paris. La Cinémathèque espagnole, après la française, propose en 1998 une rétrospective de leurs œuvres.

Du jour au lendemain (*Von heute auf morgen*) est tiré d'un opéra en un acte d'Arnold Schönberg créé à Berlin en 1930 (5). Il s'agit d'une fable portant sur la malédiction de la mode et son effet sur un couple. La fidélité étant démodée, lui (Richard Salter) et elle (Christine Whittlesey) vivent une nuit de crise au cours de laquelle le mari se déclare prêt à succomber aux charmes de l'amie de son épouse. Pour le convaincre de son égarement, elle affiche à son tour son penchant pour un chanteur. L'épreuve s'avérera salutaire, puisque, *éprouvant la conséquence de leurs actes* et renonçant aux vanités de la mode, ils proclameront au final leur fidélité.

Evidemment, le marivaudage n'est pas le seul propos du film. «Schönberg voulait écrire un opéra facile, mais par la singularité de sa méthode de composition et par le traitement du matériau, il en résulte une sorte d'apocalypse à l'échelle familiale, écrit Hans Eisler» (*Sinn und Form*, 1955). C'est un peu le même traitement qu'appliquent les Straub. *Du jour au lendemain* est un massif dont il est difficile de s'extraire. L'apparence profane du livret est contredite par la complexité, la dimension irréaliste de l'esthétique - de la partition musicale interprétée par l'orchestre de la radio de Francfort sous la direction de Michael Gilen, aux décors signés par Max Schoendorf -. Une comédie bourgeoise se métamorphose en drame antique où les regards plongent dans un au-delà du réalisme, et en particulier du réalisme théâtral.

Lothringen ! est un court-métrage adapté d'un roman de Barrès, *Colette Baudoche* (1909), que les Straub ont lu comme un brûlot anti-Maastrichien. Pour les Straub, en effet, la signature du traité de Maastricht remonte à l'annexion de la Lorraine par les Prussiens. L'Europe qui se construit depuis lors est une Europe fondée sur la violence, et cette violence interdit l'amour aux peuples.

Les Straub ont pris très tôt au sérieux la menace qui pèse sur nous. Il s'agit pour eux d'enregistrer la Lorraine avant sa mort et de vivre à travers elle une histoire oubliée. Cette histoire est évidemment une histoire d'amour avec cette terre et qui conduit une jeune femme à refuser de se marier avec un soldat allemand.

Lothringen ! est une œuvre non-réconciliée, un mémorial pour l'Europe que nous avons tant aimée. C'est une œuvre d'Europe au sens où d'autres œuvres - mais ne s'agit-il pas plutôt de produits ? - se veulent européennes. Que cette Europe, fondée sur des affinités électives, une communauté d'art et d'esprit, disparaisse au moment où l'Europe-puissance se construit n'est pas une surprise. Si les Straub réclament le maintien des frontières, eux qui ont tant parcouru l'Europe, c'est pour ce que les frontières étaient aussi : une ligne de partage qui appelait la transgression, une borne autour de laquelle se fixaient les désirs et le besoin de connaissance et de reconnaissance de l'Autre.

*
**

Le studio des Ursulines a présenté en 1997 une sélection de films intitulée «Une histoire du cinéma européen». Parmi ces œuvres, un film produit par la *Mejrabpom* (6), régulièrement repris depuis, et qu'Henri Langlois imposa comme un classique à ses septateurs de la Cinémathèque française : *Au bord de la mer bleue* de Boris Barnet.

Au bord de la mer bleue repose sur une histoire simple, un apparent exotisme et des personnages ordinaires qui ne laissent rien présager d'une œuvre majeure. Un navire a coulé dans la Caspienne. Deux hommes, deux amis, Aliocha et Youssouf dérivent sur la mer pendant deux jours avant d'être sauvés par des pêcheurs sur les rives d'une île. Ils participent alors aux activités de pêche et tombent tous deux amoureux de Macha, la jeune fille responsable de ce kolchoze.

L'argument du film est transparent. Il évoque un communisme privé, rétif au stalinisme ; de fait, il s'agit d'une robinsonnade à deux, du naufrage et de la survie d'un couple. Pour Barnet, dont le premier métier fut la boxe, la vie, source de la beauté et de l'amour, est une aventure digne d'être vécue. Mais l'amour de la vie

(5) Le livret de Max Blonda et les indications de mise en scène des Straub ont été publiés en 1997 aux éditions Ombres de Toulouse. Il s'agit du second opéra de Schönberg mis en scène par les Straub, après Moïse et Aaron.

(6) A signaler l'importante rétrospective consacrée en 1996 par l'auditorium du musée d'Orsay aux films produits par la *Mejrabpom* : «le studio *Mejrabpom* ou l'aventure du cinéma privé au pays des bolchéviks».

contient en lui-même les ferments de notre division et de notre mort. Plus encore que l'amour entre les êtres, c'est en définitive la fraternité, la communion avec les éléments née de cette expérience, que le film exalte.

Ceci explique qu'*Au bord de la mer bleue* soit d'abord un film sur la mer dont il décline les trois composantes : nourricière, meurtrière,

moyens, de nous faire partager un rêve, celui de deux hommes abandonnés aux éléments dont la présence nous est peu à peu révélée par le jeu du montage. Représenter la mer, c'est pour Boris Barnet représenter son activité, le flux et le reflux, ce mouvement à la fois caressant et menaçant des fluides qui se communique aux corps flottants. Le film tout entier sera donc

Au bord de la mer bleue, 1936. N. Krioutchkov (Aliocha), L. Sverdline (Youssouf).

consolatrice. Ces trois éléments composent à leur tour un cycle grandiose, la Création, et fournissent le moteur de la narration. Grâce à eux, *la vie continue*.

Ces quelques considérations n'apportent rien de neuf : la trame stoïque et panthéiste est un élément récurrent du classicisme russe. Le mystère d'*Au bord de la mer bleue* est ailleurs : il tient tout entier dans son apport à l'art cinématographique.

Comme pour la plupart des films majeurs, les premières minutes sont celles où se révèle la puissance d'évocation du cinéaste. Ici, la première séquence est consacrée au sujet principal du film : la mer. Or, il s'agit, avec très peu de

soumis aux lois de la dynamique et de la gravitation. La musique du film saisit l'ambivalence mais surtout la vitalité qui jaillit du jeu de ces forces : le soleil sur la mer, la mer sur les corps. Plus avant dans le film, le chant et la danse figureront la libération de cette énergie accumulée dès les premières minutes.

Au bord de la mer bleue, tourné en 1935, appartient - comme *Vampyr* de Dreyer ou *l'Atalante* de Jean Vigo - à la catégorie des films sonores. Ni tout à fait muet, ni déjà parlant, le film marie les ressources hypnotiques de la photographie et les possibilités oniriques de la musique. L'extraordinaire bande-son de Serge Pototski - extraordinaire parce que son naturel semble naître du mouvement des éléments à

l'image - accompagne et ne rompt pas l'autre source musicale du film, née du montage.

«Pendant deux jours la mer les poussa vers le sud, pendant deux jours ils luttèrent contre la mort. En Azerbaïdjan soviétique, il y a une île» ; le ton des intertitres est d'emblée biblique. Les premières images de l'île évoquent les images dépouillées de la religiosité populaire. Une vieille femme accroupie sur un rocher, face à la mer, tient une corde qui la relie à une barque de laquelle émerge la tête d'un jeune garçon. Comme toujours dans le film, l'essentiel n'est pas ce que l'on représente - ici un couple - mais comment on le représente - la corde -. Le spectateur est d'ailleurs incapable d'épuiser cette métaphore, puisqu'on lui en propose aussitôt une autre.

L'évidence photographique du film naît autant d'une pré-science du théâtre et de la peinture - Barnet fut avant la révolution le décorateur de Stanislavski et s'en souvient comme de la période la plus heureuse de sa vie - que de l'oubli de celle-ci et de son irruption impromptue à l'écran. Contrairement à la plupart des cinéastes qui s'appliquent à proposer une explication à chaque image, Boris Barnet enfouit la signification jusqu'à rendre celle-ci parfaitement ineffable, indéchiffrable. Son travail porte sur l'appauvrissement du plan pour diriger le regard vers une vérité d'ordre poétique. La pauvreté ascétique des décors, le dénuement des naufragés, rend plus éclatantes encore la richesse et la soif de vivre de ceux-ci. L'argent n'existe d'ailleurs pas dans ce film, tout juste est-il indirectement figuré par le collier de perles de Macha ; mais son inutilité est démontrée : on n'achète pas le bonheur avec des perles.

Au bord de la mer bleue est un rêve éveillé : lorsque Aliocha et Youssouf arrivent dans l'île, ils croient au paradis retrouvé, celui des femmes, «rien que des bonnes femmes !» s'écrie Youssouf à son compagnon, «des femmes» corrige aussitôt celui-ci. Le rêve, porté par l'élément marin, se cristallise à terre sur les femmes, et bientôt le rêve d'une femme. Mais ce rêve, soumis à la loi d'équivalence entre l'eau et la femme, ne se laisse pas saisir. La femme retournera d'ailleurs à la mer lorsqu'elle sera en danger, et elle en sortira comme purifiée et magnifiée.

Le rêve, chez Barnet, correspond à un découpage en trois temps. La contemplation nourrit l'action, que la vie se charge à son tour de contredire ; le rêve se change donc en cauchemar jusqu'au dénouement tragique qui apporte une forme de résolution, le temps de la communion. L'usage alternatif de séquences apolliniennes et dionysiaques repose en grande partie sur l'utilisation d'un montage tantôt fragmenté, tantôt en continuité, et d'un travail sur le cadre qui alterne de longs plans-séquences élargis - les moments de crise, très naturalisés - et des plans serrés, courts, que la musique et la poésie des raccords permettent d'assembler. Ces différents temps n'ont d'ailleurs pas la même densité, le rêve s'étire - comme le suggère les ralentis de l'image - alors que le réel est soumis à la dictature du présent.

L'une des scènes les plus représentatives de cette dynamique de l'action se situe dans la cale du bateau où Aliocha et Youssouf échangent leurs points de vue. Aliocha, désespéré, conseille à Youssouf d'épouser Macha. Celui-ci se met aussitôt à rêver et cette entrée dans l'univers du rêve se traduit par le fait qu'il se met à chanter. Mais ce rêve se heurte bientôt au réel, le désespoir d'Aliocha, et les deux amis en viennent aux mains. La mer qui semblait bercer le navire devient houleuse et submerge le pont. Elle marque le temps du réveil. Macha est emportée par une déferlante et, avec elle, s'évanouissent rêve et cauchemar.

Ce film sur l'amitié entre deux hommes est également un film sur la solitude - et donc, en ce sens, sur la forme la plus profonde de la pauvreté -. C'est l'amour qui sépare car il ne se laisse pas dire. L'amour, qui nous tire de notre égoïsme fondamental, nous rend également absent aux autres. C'est pourquoi les amoureux du film font figure d'enfants qui veulent que le monde se plie à leurs désirs. Leur souffrance, qui provient de l'impossibilité de faire du rêve une réalité, se transforme en masochisme. Ce rêve interdit n'est d'ailleurs pas celui des amours trinitaires, mais de l'androgynie (Macha est «belle comme un garçon»).

Celui qui aime est accusé de tous. Lorsque Youssouf découvre que son ami a manqué à son devoir pour aller acheter des cadeaux pour Macha, il le dénonce devant le soviet du kol-

khoze, sorte de petit théâtre où la vie amoureuse est mise en pièces. Aliocha veut répondre mais reste hébété : la fille qu'il aime a jeté son collier. Barnet traite cette scène suivant la mythologie des peintres : Aliocha, présent aux yeux de tous, ne voit pas ceux qui le regardent.

Chez Barnet, le sentiment tragique est d'autant plus puissant, qu'il est, en apparence, parfaitement involontaire. Le rire côtoie les larmes, comme le plaisir, la frustration ; la peur, le courage. Etre amoureux, c'est aussi jouer à être amoureux. Avant d'être des dieux, les hommes sont des animaux sociaux qui doivent se nourrir et s'offrir à manger. Une scène représente d'ailleurs Aliocha et Youssouf assis, chacun sur son rocher, en position simiesque, en train de dépouiller des fruits. Le passage de la femme désirée viendra troubler cette ordonnance. Youssouf court en cachette lui porter à manger, mais elle le repoussera : son fruit ne lui convient pas.

L'humour du film naît du mouvement même de la vie : le rire est une réaction salutaire à nos échecs ; comme le soleil, il aide à sécher nos larmes. Il est communicatif et fraternel, car chacun lit son échec dans celui des autres. Comme les chatouilles d'Aliocha, il est l'expression d'une pudeur instinctive. L'artiste qui ne sait pas tenir un fusil est traité au début du film comme l'idiot du kolkhoze ; cependant sa présence est nécessaire car le comique né de sa gaucherie soulage des tristesses de l'existence.

«Les instants de gaieté les plus spontanés sont parfois pénétrés de tristesse ; il y a souvent un comique dans l'effroi ; il n'est pas rare, enfin, que l'apogée du bonheur voisine avec des instants de réflexion», écrit Boris Barnet. Dès lors, l'impureté, l'illogisme, le recouvrement des temps deviennent un moyen de faire jaillir la vie. Rare exemple d'un film d'essence poétique, *Au bord de la mer bleue* est le contraire d'un film de genre ; tel la vie, il mêle et confond tous les genres.

*
**

La vaste rétrospective qu'a consacrée en 1997 la salle Garance du Centre Georges Pompidou au cinéma japonais a permis de redécouvrir deux films du réalisateur Takeshi Kitano dont le

talent a été récompensé en septembre 1997 par le «Lion d'Or» à la Mostra de Venise pour son dernier film sorti en France, *Hana-Bi*. Takeshi Kitano, célèbre dans son pays pour son rôle de comique à la télévision, est resté longtemps méconnu comme réalisateur et acteur de ses propres films qu'il n'a pu financer qu'avec l'argent tiré de ses gags télévisés.

Sonatine (1993) est un film à l'abord très simple. Un groupe de Yakuzas se rend à Okinawa sous les ordres d'un chef aussi hiératique et impénétrable que Buster Keaton (Takeshi Kitano), pour régler un conflit entre deux clans. Retranchés sur une plage, ils connaissent quelques moments de plaisir avant d'être exterminés.

Bien entendu l'essentiel est ailleurs, dans l'impureté du film qui, sur un scénario apparemment dédié à la violence, à la férocité, traite de la vulnérabilité de l'être. Bizarrement situé entre deux tueries, l'essentiel de *Sonatine* est façonné par le jeu, l'attente, et le regard. Le passé apparaît, une femme se dénude, le chef sanguinaire se fait enfantin et pudibond. Cinéma d'un romantisme extrême, sans doute, mais sans angélisme de ton ou de forme, *Sonatine* traite du gâchis que l'on fait des vies.

Kids Return (1996), dont la source est plus autobiographique, prolonge certains thèmes déjà présents dans *Sonatine*. Shinji et Masaru sont deux amis de lycée qui passent leur temps à jouer des tours à leurs professeurs et à racketter leurs camarades. Ils aspirent tous deux à devenir des comiques professionnels. Pour se donner meilleure contenance, ils apprennent la boxe. Masaru, qui s'avère vite un piètre boxeur, entre dans un gang de yakuzas alors que Shinji se lance dans la compétition. Quelques années plus tard, les deux amis, revenus de leurs illusions, se retrouvent par hasard et décident d'aller revoir leur école.

Si Shinji et Masaru sont inhabituellement vivants, comme les personnages de *Sonatine*, c'est que leur personnalité s'écarte des représentations habituelles de l'enfance désaxée. La méchanceté de cette jeunesse, exposée dans toute sa crudité, est aussi là comme pudeur et comme aliment du courage. Le plus bête est inséparable du plus inventif. *Kids Return* figure

le domptage des ambitions dans un univers régi par des codes, comme la diététique du boxeur ou l'honneur des yakuzas. L'existence de ces codes, aussi stricts que le code de la route, secrète à son tour de possibles supercheries dont la jeunesse est friande. Cet humour avec le code, permis en certaines occasions - par exemple se travestir en jeune cadre dynamique pour entrer dans un cinéma porno -, ne peut inévitablement que conduire à des drames. C'est alors que l'on découvre que l'essentiel est ailleurs, non dans le rêve ou l'histoire que l'on poursuivait, mais peut-être dans la faculté de rêver et de mettre en scène sa propre vie.

*
**

Plusieurs films sont venus rappeler en 1997 la difficulté de représenter la douleur d'aimer au cinéma. Les films de Rainer Werner Fassbinder, quinze ans après sa mort, ont paru toujours aussi neufs lors de la rétrospective que leur a consacrée la Cité de la Villette à Paris. *Les Larmes amères de Petra von Kant* (1972) que le cinéma «Accatone» s'obstine à programmer chaque semaine en constitue le meilleur témoignage. Enfin, parmi tant de déceptions, tel le film de Brigitte Roüan *Post-coïtum*, le film de Catherine Breillat *Parfait amour !* retient toujours l'admiration.

«Je goûtais longtemps mon chagrin. Je le serais tout contre moi ; il me tint compagnie pendant deux jours ; et, quand il se fut évaporé, je fus triste d'avoir été consolée si vite.»

Ces phrases si savamment cristallines des *Enfantines* de Valéry Larbaud rappellent l'apparente évidence avec laquelle la littérature parvient à restituer une souffrance intime. Le cinéma, qui dispose d'incomparables avantages sur la littérature, par exemple de figurer sans effort un visage ou un paysage, souffre de grands complexes dès lors qu'il s'agit d'évoquer la vie intérieure. Ceci explique, sans doute, qu'il nous donne trop souvent l'impression de rester à la surface des choses et fasse si rarement l'effort de nous offrir le secret des rapports inscrits derrière ces choses.

Les films d'amour sont emblématiques de

cette difficulté. La souffrance amoureuse est en effet propice à toutes les facilités, à toutes les complaisances. Le grand cinéma burlesque, celui de Chaplin ou de Keaton, prévoyait bien la réticence du public à partager une souffrance trop extravertie. C'est donc à coups de férocité et de ridicule que la souffrance parvenait à se faire entendre. Ce modèle de représentation permettait en même temps d'appréhender une vérité intime : toute souffrance profondément vécue est aussi une comédie que l'on se joue à soi-même et dont on jouit secrètement. En d'autres termes, les héros burlesques sont d'autant plus vivants qu'ils sont coupables d'être souffrants.

La voie du burlesque n'est pourtant pas la seule possible. D'autres auteurs, Dreyer, Mizogushi, Fassbinder, par exemple, ont su justement représenter la souffrance d'aimer. Quel est leur secret ? Je crois qu'ils ont tous en commun la capacité de regarder la mort - aboutissement nécessaire de tout grand amour - en face. La mise en scène redouble une mise à mort. La déliquescence qui résulte de la rupture amoureuse se traduit chez eux par un surcroît de précision, de maîtrise de ce qui fait la quintessence de l'art du cinéma : la science de l'espace et des mouvements dans cet espace. Avec cette rigueur de la souffrance qui a la vertu de nous rendre extra-lucide, de nous métamorphoser en témoin de la vanité des choses terrestres - au point que l'amour, au regard de celui qui souffre, semble une comédie d'amour.

La démarche de Rainer Werner Fassbinder est en ce sens exemplaire : elle agit partout par effet de concentration. Dès le début des *Larmes amères*, la scène est délimitée comme le serait le foyer d'une lentille, autour d'un lit. On peut affirmer que le film tout entier se déroulera au lit, puisque l'amour y naît, y jouit et y meurt d'un instant à l'autre, et que l'amour n'est pour Fassbinder qu'une longue maladie qui nous tient au lit. A partir de ce foyer où se débat l'héroïne, un certain nombre de regards convergent : celui de Marlene, l'amante-esclave, celui de Karin, l'amante lolitesque, ou encore celui des héros de tragédie figurés au mur. Aucun de ces regards n'apporte une lumière, un sens univoque : ils agissent chacun comme une énigme. La captation de cette énigme par le spectateur s'appelle la beauté : le ballet des pieds de

Marlene et Petra ne trahit pas ce qu'échangent au même instant leurs regards ou leurs lèvres. Mais le spectateur est ravi par ce qu'il a cru deviner. Chaque personnage est composé de plusieurs filtres - de sentiments, de fantasmes - dont la superposition change au gré des scènes et produit une personnalité complexe, vivante. Et c'est en jouant simplement des variations entre ces trois éléments - les déplacements, les jeux de lumières et les dialogues - que Rainer Werner Fassbinder, travaillant sans égards la malignité et l'obscénité de l'amour, écartelant ses acteurs, parvient dans l'espace le plus confiné à leur arracher leur vérité.

Parfait amour !, comme les précédents films de Catherine Breillat, est indiscret, risqué, construit avec rage et justé assez d'argent : «je fais un cinéma qui fonctionne sur la peur, confiait-elle aux *Cahiers du Cinéma*. C'est normal que les gens aient peur, parce que, moi aussi, j'ai peur en faisant le film. Dans chacun de mes films, il y a toujours une scène qui fait peur aux acteurs, de bout en bout. Comme on la tourne en général vers la fin, la peur est toujours là. Si on la tournait au début, ils n'auraient plus peur, et les autres scènes se passeraient différemment. Mais c'est très bien de faire un film avec ce sentiment qu'il est inconcevable de le tourner. Moi-même j'ai très peur, mais j'oublie ma peur en voyant celle des autres.» (7).

Parfait amour ! a été écrit à partir d'un fait divers, un «pré-texte» comme le qualifie Catherine Breillat : le viol et le meurtre d'une femme d'âge mûr par son amant, un jeune homme de vingt-huit ans. La violence du film ne tient pas à la sauvagerie de l'acte, mais au viol d'un tabou, au fait que l'assassin soit en même temps la victime de la femme qu'il tue, qu'il n'y ait ni méchant, ni coupable, et que l'histoire soit ainsi absolument tragique et désespérée. En ce sens, le cinéma de Catherine Breillat épouse un motif du cinéma classique américain : la justice humaine est aveugle et incapable de rendre la Justice ; seul le cinéma, comme hier le théâtre, peut oser représenter cette vérité qui échappe aux mortels.

Cette recherche de la vérité passe par un

regard franc sur la réalité, sordide et lumineuse, de la relation amoureuse : «la beauté mêlée à la trivialité, ça ne me fait pas peur (...) quand une relation d'amour dégénère, les gens ont des relations sado-masochistes : cela arrive à tout le monde» (ibid).

Parfait amour !, en dépit de l'apparente ironie perceptible dans son titre, n'est pas un film empreint d'une morale naturaliste. Tout au contraire, le titre est à prendre de façon insolente, au pied de la lettre. L'amour parfait, pour Catherine Breillat, c'est l'amour qui refuse de se laisser mourir, et pour éviter à l'amour de mourir on en vient en toute logique à tuer son objet. *Parfait Amour !* est en ce sens un film très rageusement idéaliste.

Il faut enfin revenir sur le travail du texte et des acteurs de *Parfait amour !*, qui est partie prenante de cette conception du cinéma au lance-flammes. Les dialogues sont crus, impudiques, sauvages ; l'amour est toujours une guerre et l'attendrissement une comédie, un piège que le plus faible tend au plus fort. «...En étant la plus faible, la femme est de loin la plus forte, elle entraîne l'homme sur son terrain. A partir de là l'homme est fichu...». Cette réversibilité toujours possible des rôles donne sa chair à la relation, où le sentiment passe d'abord par la carnation et la possession. D'où l'émotion des acteurs, brutalisés par la réalisatrice au point d'être condamnés à jouer avec leur propre vie : «je demande beaucoup aux acteurs, des choses d'eux qui sont très intimes. Il faut les arracher. Ce sont ces choses-là qui donnent une poésie. Mais la cruauté est dans le fait de contraindre les acteurs à les donner, elle n'est pas présente sur l'écran».

Catherine Breillat est une réalisatrice orgueilleuse, ombrageuse, contradictoire, comme les sentiments qu'elle dépeint. Elle confie du reste volontiers ne pas exister à l'intérieur du cinéma français. Il est urgent de la découvrir.

François AZAR

Remerciements à Jean Douchet et Fabrice Revault d'Allonnes dont la conversation amicale a pu inspirer certaines idées de cet article ainsi qu'à Didier Bertrand.

(7) Cf. L'entretien accordé à Frédéric Strauss dans le numéro des «*Cahiers du Cinéma*» paru en novembre 1996.

Notes de Lecture

La révolution de 1999 De l'Europe à l'Euro, de l'Euro à l'Europe de Jean Boissonnat

Le dernier ouvrage de notre ami Jean Boissonnat, dont nous admirons depuis longtemps à France-Forum la compétence et le talent, vient à son heure : c'est en mai 1998 que se fera le choix par le Conseil Européen des premiers participants à l'Euro. On devrait en même temps arrêter, plus tôt qu'il n'était prévu, les taux de change irrévocables entre les monnaies constitutives de l'Euro. L'introduction de la monnaie unique, gérée par la Banque centrale Européenne, se fera entre le 1er janvier 1999 et 2002, date à laquelle les billets et les pièces en Euro se substitueront aux monnaies nationales.

Jean Boissonnat, qui sait mieux que personne de quoi il parle puisqu'il ajoute à l'expérience d'un grand journaliste économique celle d'un ancien membre du Conseil de la politique monétaire, n'a pas tort de qualifier de «révolution» cette création sans précédent.

Comme toutes les révolutions son résultat n'est pas écrit d'avance. Jean Boissonnat le montre très clairement dans ce livre qui est à la fois l'œuvre d'un pédagogue, d'un homme de réflexion et d'un militant européen. L'Euro constitue à la fois le point d'aboutissement de l'Europe économique - le marché unique - et le point de départ de l'Europe politique. La thèse de l'auteur peut se résumer ainsi : «l'Euro est né de l'Europe ; l'Europe naîtra de l'Euro. Entre les deux époques l'Europe aura changé de destin. Mais, si la première étape est désormais acquise, la

seconde reste à réaliser demain. Et si c'est demain, ce pourrait n'être jamais. Les jeux ne sont pas faits. Les obstacles - parmi lesquels les plus importants sont imprévisibles - seront nombreux».

Au-delà du débat sur les critères de Maastricht, qui a trop occulté l'horizon, c'est un débat beaucoup plus large et profond que l'approche des échéances - probablement respectées - nous conduit à engager devant l'opinion publique. Il faut rappeler les justifications de l'entreprise européenne, les immenses avantages d'une monnaie unique, les nouvelles raisons d'être de l'Union Européenne dans le monde du XXI^e siècle. Il faut réfléchir à la manière de gérer demain cette monnaie et prendre conscience des problèmes concrets que sa mise en œuvre va nous poser. Jean Boissonnat démontre que le projet de la monnaie unique peut nous aider à répondre au principal souci des Européens, c'est-à-dire à améliorer l'emploi. Mais il ne cache pas la conviction que sa réussite exigera, sur le plan institutionnel, l'émergence d'une autorité politique commune s'inscrivant dans la perspective d'un «nouveau fédéralisme européen».

Ainsi l'Europe, dont on dit qu'elle n'a plus de grands desseins, a devant elle un projet de portée historique. Rien d'étonnant si les éternels adversaires d'une Europe fédérée se mobilisent dans un ultime effort pour bloquer le processus ou le faire dérailler.

Au début de ce petit livre on trouve un raccourci intéressant sur l'histoire de l'Europe, la longue his-

toire de ses déchirements jusqu'à ce que quelques hommes lucides et courageux tirent, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les leçons de cette histoire, en créant une Communauté Européenne fondée sur la réconciliation franco-allemande.

Jean Boissonnat en attribue tout le mérite à Jean Monnet, dont le rôle fut en effet éminent. Je regrette pour ma part qu'il n'ait pas souligné la part qu'a prise à cette aventure Robert Schuman qui, cinq ans à peine après la capitulation du IIIe Reich, en a courageusement assumé la responsabilité politique et les risques.

L'Europe s'est construite par le biais de l'économie, chaque étape rendant nécessaire de nouveaux progrès justifiant ainsi l'étape suivante. L'échec de la Communauté Européenne de Défense en 1954 a barré pour longtemps la route de l'Europe politique. Mais les objectifs de la Communauté Economique Européenne ont toujours été politiques, et le processus qui a permis de la réaliser était un processus «fédéralisant». On pourrait dire, d'une certaine manière, que «l'Europe a avancé masquée».

Avec la monnaie unique on franchit un seuil car la monnaie comme la défense représente un symbole de la souveraineté. On retrouve à ce sujet un débat qui n'est pas sans rapport avec celui de la CED. «Vous mettez, nous dit-on, la charrue avant les bœufs. Il aurait fallu d'abord faire l'Europe politique». Beaucoup de ceux qui le réclament n'y sont aucunement disposés. Mais depuis 1954 l'Europe a fait beaucoup de chemin et le monde dans lequel elle est immergée a beaucoup changé. La vérité c'est qu'aujourd'hui l'interdépendance des économies européennes et les progrès de la mondialisation nous obligent à partager notre souveraineté pour conserver ou récupérer une souveraineté monétaire réelle que «les marchés» ont de plus en plus réduite à des apparences.

Avec la monnaie unique nous aurons, pour la première fois, un pouvoir fédéral européen : la Banque Centrale, qui gèrera en toute indépendance notre politique monétaire. Jean Boissonnat, sans remettre en cause cette indépendance, estime que, si la Banque Centrale reste seule, elle deviendra la cible de toutes les critiques, de toutes les révoltes. La fusée européenne risquerait alors, après un lancement réussi, d'exploser en vol. Ce n'est pas d'un «gouvernement économique» que l'Europe aura besoin mais, sous une forme ou sous une autre, d'un gouvernement tout court. Jean Boissonnat esquisse quelques propositions à ce sujet.

Dans l'immédiat le débat et les efforts tournent autour des «critères» de Maastricht qu'une majorité des Etats membres de l'Union Européenne seront sans doute en mesure de respecter. Et cela nous ren-

voie au débat sur l'emploi. Avec ou sans Maastricht la compétition mondiale et le souci de l'avenir contraignent nos Etats à réduire nos déficits publics et leur endettement, qui s'est dangereusement aggravé depuis quelques années. En garantissant la stabilité la monnaie unique contribuera à réduire les taux d'intérêt. Les tendances déflationnistes issues de la crise financière asiatique inciteront, je crois, la Banque centrale à agir dans ce sens.

Autre débat qui s'annonce : le choc résultant de l'entrée en vigueur de la monnaie unique à partir du 1er janvier 1999 - et qu'il ne faut pas sous-estimer - d'abord pour les banques, puis pour les entreprises, puis pour les particuliers. Il va perturber nos habitudes plus encore que ne le fit l'introduction du Franc lourd. Mais l'utilisation d'une monnaie unique deviendra ensuite le signe concret de l'appartenance des citoyens à l'Europe.

S'agissant de l'emploi il faut bien voir les apports de la monnaie unique : la baisse probable, nous l'avons dit, des taux d'intérêt grâce à la disparition de la «prime de risque», les économies de change et surtout la fin des risques de change et des concurrences anormales résultant de dévaluations «compétitives». La monnaie de la première puissance commerciale du monde, où les Européens font 60 % de leurs échanges, les rendra plus indépendants des fluctuations du dollar. Monnaie de réserve, l'Euro attirera les capitaux du monde entier qui vont aujourd'hui se placer sur le marché américain, ce qui favorisera l'investissement. Monnaie stable, l'Euro ne devra pas être sur-évalué par rapport au dollar et au yen, mais une monnaie de réserve ne peut se permettre d'être faible.

Jean Boissonnat «ne nous dore pas la pilule» : la monnaie unique, devenue aujourd'hui la voie royale de l'Europe, ne sera pas une voie facile. Introduisant la vérité des prix elle renforcera la concurrence entre les entreprises européennes. Elle rendra plus nécessaires encore les réformes de structures faute desquelles l'Europe perdra sa compétitivité et sera vouée au déclin. L'Europe monétaire, et l'Europe politique qu'elle exige, de manière non seulement implicite mais explicite, ne seront pas entraînées automatiquement par l'engrenage de l'Europe économique. Elles seront l'œuvre de la volonté, le fruit de l'effort, le test de notre créativité. «Le pire, conclut Jean Boissonnat, serait de s'y résoudre en croyant ainsi faire l'économie des efforts que le monde nouveau exige de nous. Faire l'Europe par paresse, ce serait la défaire». C'est là une conclusion que je fais mienne.

Jacques MALLET

Ed. France Loisirs «Questions de Société».

En écoutant de Gaulle de Claude Guy

Lorsque de Gaulle fut mis en ballottage en 1965, ses amis lui expliquèrent qu'il avait trop négligé la télévision. «Je ne pensais pas, dit-il, que, pour être élu, il fallait se mettre en pyjama devant le monde».

Voilà qui est fait, pense-t-on, quand on lit le journal tenu par Claude Guy, son officier d'ordonnance, du 21 janvier 1946 au 25 octobre 1949. Il a été publié par les héritiers de l'auteur en octobre 1996. C'est avant tout un recueil de phrases qui jaillirent spontanément dans la solitude du général ou que fit naître un témoin bon questionneur.

On apprend ainsi que de Gaulle a toujours pensé qu'il serait un jour à la tête de l'Etat. «A quarante ans ma certitude était la même qu'à seize ans. Je n'imaginai pas, je le répète, qu'il pût y avoir des obstacles sérieux à mon accession à la tête de l'Etat...» (Guy, p. 71).

Ce pouvoir, pour lequel il se sentait fait, pourquoi de Gaulle l'a-t-il abandonné, à la surprise générale, le 20 janvier 1946 ? Une crise ministérielle avait été évitée de justesse le 1er janvier 1946, à l'occasion d'un débat sur les crédits militaires. Dans ses mémoires (tome II, p. 280), de Gaulle écrit : «En quittant le Palais Bourbon dans la soirée du 1er janvier, mon départ se trouvait formellement décidé dans mon esprit». Cependant l'Assemblée Nationale s'était mise en vacances jusqu'au 15 janvier ; de Gaulle et sa famille étaient partis pour Antibes. Ils rentrèrent le 14 au matin. C'est alors que je rencontrais au Palais Bourbon Jacques Vendroux, beau-frère du général et député M.R.P. du Pas de Calais. Il était très ému car le général, dans le train du retour, lui avait dit ses intentions. «La reconstruction de la France, disait-il, amènera des discussions entre les partis. Je veux rester en dehors et garder mon prestige intact pour le cas où il faudrait un jour rassembler les Français dans une circonstance grave». Ainsi le motif était noble et désintéressé.

Le journal de Claude Guy apporte un son de cloche très différent : «Les communistes, lui dit le général, avec moi, viennent de rater leur affaire. Il s'agissait de me conserver aux affaires le plus longtemps possible pour servir de bouc émissaire d'une moisson désastreuse et d'une situation financière... insolvable... Et puis, toutes les tentatives de ma part pour régler, par des actes de gouvernement, les problèmes vitaux de l'Empire eussent été dénoncés... comme une marche au pouvoir personnel. Un beau jour les communistes m'eussent montré la porte : «Allez-

vous en !». Refuser, c'eût été la dictature. Accepter, c'était disparaître... Les partis et le régime se déconsidéreront chaque jour un peu plus. Le fruit mûrira, tombera» (Guy p. 38).

Dans la journée du 18, de Gaulle prévint Pierre-Henri Teitgen, ministre M.R.P. Celui-ci aurait décidé de quitter le gouvernement, mais il ne l'a pas fait, raconta de Gaulle à Guy le 10 avril 1946 (Guy, p. 54). Les mémoires de Teitgen, récemment publiés, sont plus explicites. Teitgen demanda au général de renoncer à la politique du pire qu'il envisageait. Sur son refus, il lui demanda conseil sur l'attitude du M.R.P. De Gaulle refusa de répondre. «A vos amis de décider en toute liberté. Je pense seulement qu'ils ne voudront pas laisser ce qu'il restera de pouvoir entre les mains des communistes, dans la résignation des socialistes» (1). Le récit de cette conversation au groupe parlementaire M.R.P. a influencé sa décision de rester au gouvernement. Ainsi tous les partis sans exception seront soumis à l'ordalie voulue par le général.

Trois jours plus tard, le 21 janvier 1946, de Gaulle pria Félix Gouin, président de l'Assemblée Nationale, d'informer celle-ci de sa démission. Depuis 1940, dit-il «j'ai considéré que ma tâche devrait prendre fin lorsque serait réunie la représentation nationale et que les partis politiques se trouveraient ainsi en mesure d'assumer leurs responsabilités». Suivait une description idyllique de la France. Ainsi, tout va bien et, si les choses se gâtent, les responsables sont déjà désignés.

Le général n'a jamais aimé les partis politiques. Il a su cependant les utiliser. Quand les Américains lui reprochèrent de ne pas représenter le peuple français, il chargea Jean Moulin de contacter les partis politiques, les organisations syndicales et les mouvements de résistance afin de les regrouper dans un Conseil National de la Résistance (C.N.R.) qui reconnaîtrait son autorité et créerait partout des Comités Départementaux de libération (C.D.L.). En réalité de Gaulle n'a guère apprécié la résistance intérieure. En août 1944, Bidault aurait volontiers descendu les Champs-Élysées à côté du général, mais il fut renvoyé à trois pas derrière. S'adressant à Claude Guy, le 25 janvier 1946, de Gaulle résumait son action en trois phases : la France libre, la dictature des C.D.L. et des F.T.P., enfin celle des partis (Guy, p. 41). Au vrai, il savait que l'Assemblée s'orientait vers une Constitution parlementaire. Ce qu'il appelait le régi-

me des partis, explique P.H. Teitgen, c'étaient le pluralisme politique, le régime parlementaire et le Parlement dans son ensemble qu'il ne pouvait pas supporter (2).

Il se trouve que la première Constituante, où socialistes et communistes avaient la majorité, vota une constitution qui instaurait en France un gouvernement d'assemblée inacceptable. Elle fut repoussée par le référendum du 5 mai 1946. Le M.R.P. avait fait voter contre, mais le général refusa d'intervenir. «Que je me jette entre les deux blocs... désormais je ne serais plus un recours... et puis... on aurait beau jeu pour dire : «Alors, pourquoi est-il parti et a-t-il renoncé, lorsqu'il l'était officiellement, à son rôle d'arbitre ?» (Guy, p. 62). Le général s'exagéra d'ailleurs l'importance du référendum du 5 mai. «Le mythe de l'inafaillibilité des communistes s'effondre ; il est démontré maintenant qu'ils peuvent essayer une défaite.» (Guy, p. 65).

Au début de la deuxième Constituante, à Bayeux, le 16 juin 1946, de Gaulle exposa son programme constitutionnel avec un exécutif fort confié à un Président de la République qui nommerait les ministres et ne craindrait rien du Parlement puisqu'il aurait le droit de le dissoudre. L'Assemblée préférerait un régime plus parlementaire ; les M.R.P. ne voulaient pas se couper des socialistes à cause de leurs projets sociaux ; enfin tout le monde souhaitait que la France sortît du provisoire où elle vivait depuis 1944. Finalement l'Assemblée vota la Constitution de la IV^e République ratifiée par le référendum du 17 octobre 1946, à la minorité de faveur peut-on dire. Le M.R.P. a fait voter oui à la grande fureur du général et de ses amis.

Disons ici, pour n'y pas revenir, que le journal de Claude Guy - simple porte-plume de ce qu'il entendait - est truffé de sarcasmes sur les hommes du M.R.P. Bidault est traité de jocrisse, de canaille, de lâche et d'ignorant. Même Maurice Schumann, fidèle entre les fidèles, reçoit son lot de moqueries. Paul-Marie de la Gorce, dans sa préface, trouve comme excuse au général qu'il était alors très malheureux, ce qui faussait son jugement (Guy, p. 31).

L'échec des «non» au référendum d'octobre 1946 n'a pas trop affecté le général. Leur succès l'aurait obligé à réclamer le pouvoir. Or il trouvait que la situation n'était pas encore assez dramatique. «Il est trop tôt pour intervenir... Il faut encore un peu de temps pour que les partis achèvent de se déconsidérer» (Guy, pp. 133 et 136).

Le général de Gaulle disait aussi, le 6 septembre 1946 : «Aucun parti ne se mettra jamais dans la situation de s'opposer, à propos d'un problème national, à M. Maurice Thorez. L'idée que le M.R.P. ou les

socialistes pourraient, un beau jour, affronter une grève générale plutôt que de consentir à un abandon sur tel ou tel point, une telle idée ne tient pas debout, croyez-moi» (Guy, p. 112). Malraux dira plus tard : «Entre les communistes et nous il n'y a rien». Ce sont pourtant le M.R.P. et les socialistes qui ont chassé les communistes du gouvernement le 4 mai 1947. Eux aussi, avec Robert Schuman et Jules Moch, qui ont tenu tête aux grèves insurrectionnelles de l'automne 1947. Or Claude Guy ne parle pas du premier événement et ne mentionne le deuxième que par des allusions.

A cette époque le général et ses amis se félicitaient de la naissance et des premiers succès de leur nouveau parti, le Rassemblement du Peuple français (R.P.F.). A lire Claude Guy, il aurait beaucoup poussé à la roue et enfin, le 24 janvier 1947, de Gaulle lui aurait dit : «Vous savez, il va falloir *se mettre* à ce rassemblement» (Guy, p. 231). Soustelle, Malraux, Palewski, Michel Debré, Rémy, Bozel furent tout de suite associés à l'entreprise.

De Gaulle les réunit le 5 février 1947 pour parler programme et organisation. «Voici un an, dit-il, il est parti. Il s'en est allé dans la conviction que les partis, confrontés à des problèmes démesurés, ne réussiraient pas à gouverner la France. Il importait que la démonstration... se fit loyalement, sans qu'il faussât le jeu». D'où le silence qu'il a observé. «Maintenant que la France a une Constitution, il n'est plus tenu à la même réserve. Il a donc l'intention de créer un rassemblement français dont il prendra la tête... Ce rassemblement devrait donc proposer tout ce qui contribuerait à ce que la France reprenne figure... Mais on ne peut être entendu sur les grands problèmes si l'on ne propose d'abord un remède aux maux économiques. La base de tout est donc la question sociale. Comment la régler ? Critiquant le communisme et le libéralisme, le général préconisa «*le système d'association*» sans préciser davantage». (Guy, pp. 243-244 - les italiques sont dans le texte).

Des participants à cette réunion, interrogés, un seul fut optimiste. De leur côté Soustelle, Debré et Malraux croyaient l'entreprise prématurée. Mais de Gaulle expliqua comment il voyait le nouveau rassemblement. Il emporta l'adhésion des six personnes présentes «sans qu'ils aient eu, en vérité, à en décider» note Guy malicieusement (Guy, p. 247).

Les mêmes se retrouvèrent à Paris le 21 février pour parler programme. Guy consacre à cette réunion une dizaine de pages (pp. 255-265), dont l'imprécision et la pauvreté sont franchement décevantes. Il était évident que le R.P.F. n'avait pas de programme précis de gouvernement. De Gaulle n'avait d'idées

arrêtées que sur la Constitution et sur le sort de l'Allemagne. La Constitution devait créer un exécutif fort. Pour l'Allemagne, de Gaulle souhaitait son morcellement en une dizaine d'Etats indépendants à qui il serait interdit de se doter d'un gouvernement central. Il fallait aussi internationaliser la Ruhr et faire de la Rhénanie une république allemande indépendante (3).

Le flou du programme qui inquiétait Claude Guy n'arrêtait pas de Gaulle. Il ne croyait pas à un succès rapide. Il disait qu'il n'était pas pressé, que tout dépendrait des événements. «Si l'écroulement de la monnaie se poursuit, si la dislocation de l'Union Française se produit, si la France à l'extérieur s'effondre, alors la France aura, grâce à nous, une deuxième corde à son arc. Si au contraire,... les choses s'arrangent à peu près, si la production peu à peu démarre, si l'équilibre budgétaire, grâce à un retour de la prospérité mondiale, peut-être obtenu, si les populations de l'Union Française ont intérêt à demeurer plus ou moins rassemblées, si la rivalité russo-américaine ne conduit pas la planète à sa destruction - alors nous ne servirons à rien. Ce sont les événements qui nous donneront tort ou raison. Voilà pourquoi il importe de ne pas se presser» (Guy, p. 236).

Guy date ces propos du 14 avril 1947. Quelques jours plus tôt, le 7 avril, de Gaulle avait annoncé à Strasbourg la création du R.P.F. Or le succès fut plus rapide que prévu. Aux élections municipales d'octobre 1947, le R.P.F. recueillit 40 % des voix. A Paris, le M.R.P. ne garda que 6 % des suffrages ; la province résista mieux. Ce merveilleux résultat a ébloui le général et ses amis. Ils pensaient avoir gagné la partie et qu'il y aurait des élections générales au printemps. Mais la crise sociale de l'automne 1947 fit naître dans l'intervalle entre gaullistes et communistes une Troisième Force qui prit en mains les intérêts du pays. Elle englobait les socialistes, le M.R.P., les radicaux et quelques républicains indépendants.

Les élections suivantes n'eurent lieu qu'en mars 1949. C'étaient des cantonales qui portaient seulement sur la moitié des cantons. Les résultats confirmèrent à peu près ceux de 1947. Le général les trouva satisfaisants et pensait qu'il pourrait encore tenir deux ans jusqu'aux législatives de 1951. Son entourage était beaucoup plus déçu, notamment Claude Guy.

Le 7 septembre 1949 il note sa tristesse «en un moment où la survie du Rassemblement est en cause». Il constate que «l'indifférence des Français à leur destin n'a jamais été plus grande, le sens national plus assoupi». Il découvre que la caisse est vide. Le R.P.F. a 55 millions de dettes et devra ramener ses

dépenses mensuelles de 15 millions à 6 seulement. La fin du journal de Claude Guy se lit en quelque sorte comme une oraison funèbre du R.P.F. alors que le général «donne l'impression d'un homme qui a la conscience parfaitement tranquille» (Guy, p. 482).

Là s'arrête le journal de Claude Guy. La préface de Jean Mauriac nous apprend comment en octobre 1949, pour une banale histoire de gros sous, de Gaulle lui retira ses fonctions d'aide de camp, rupture dont le jeune officier fut inconsolable jusqu'à sa mort en 1992. Il a glissé dans son journal, de-ci de-là, quelques pages intitulées «l'homme», qui veulent être un portrait du général de Gaulle. Nous n'avons pas envie de commenter ces pages trop personnelles. Nous préférons regarder ce que devint le R.P.F.

Les élections générales, tant attendues par le général, eurent lieu le 17 juin 1951. Certes les partis au pouvoir obtinrent 9.500.000 suffrages et 400 sièges, n'en laissant que 221 aux communistes et aux gaullistes. Mais la loi Barangé sur l'aide aux écoles libres éloigna les socialistes de la majorité. On a pu croire que la coalition des voix gaullistes, communistes et socialistes pourrait empêcher l'investiture d'un Président du Conseil. Alors la IVe République s'effondrerait dans le ridicule.

La chose a failli se produire le 6 mars 1952 lorsque Antoine Pinay demanda l'investiture de l'Assemblée Nationale. Il lui fallait 313 voix. A la surprise générale, il en obtint 324. Pourquoi ? Parce que 27 députés R.P.F. ont voté pour lui. Ils furent aussitôt exclus du R.P.F. Ils répondirent par une lettre qui affirmait leur sens de l'Etat : «Toute méthode qui conduirait à une opposition systématique, stérile et impopulaire, dans l'attente d'une catastrophe, nous paraît sans issue. Il nous a semblé difficile de tout subordonner à une conception fataliste de l'histoire, alors que nous sommes chaque jour aux prises avec des réalités concrètes.» (4).

Un an plus tard, de Gaulle prononça la dissolution du R.P.F. et interdit à quiconque d'utiliser son nom à des fins politiques. Les événements avaient tranché. Dès qu'il cessa d'être un chef de parti et un agitateur, de Gaulle est redevenu «le plus illustre des Français». René Coty s'adressa à lui lorsque l'armée d'Algérie menaça Paris de ses parachutistes. Pour sauver la démocratie, Guy Mollet et Pierre Pflimlin acceptèrent de l'habiller à la mode gaulliste. Et ce fut la Cinquième République.

La Quatrième lui a transmis une France reconstruite, dotée d'un plan de modernisation, une France dont la sécurité était garantie par le Pacte Atlantique, une France réconciliée avec l'Allemagne, une France

ouverte vers l'Europe par le plan Schuman de 1950 et le traité de Rome de 1957. Député M.R.P. de 1945 à 1951, le signataire de ces lignes fut un homme de la Quatrième République. Il en garde quelque fierté.

Pierre DHERS

Ed. Grasset.

P.S. : Un an après la publication du journal de Claude Guy, M. Alain Peyrefitte a publié *C'était de Gaulle*, en deux volumes. René Foch rend compte ci-dessous du 2^e tome de cet ouvrage considérable. Bien qu'il soit surtout consacré à la V^e République, les premières pages du 1^{er} tome évoquent la démission du général en janvier 1946 et la création du R.P.F. Peyrefitte, qui n'avait compris ni l'une ni l'autre, rap-

porte les réponses que de Gaulle fit à ses questions en 1966 (Peyrefitte, T.1, pp. 32-37). Elles ne me conduisent pas à modifier ce que j'ai écrit au début de mon article.

(1) P.H. TEITGEN. *Faites entrer le témoin suivant*. P. 307.

(2) P.H. TEITGEN, op. cit. p. 313.

(3) G. BIDAULT et le M.R.P. avaient fait leur, en 1945, les thèses gaullistes sur l'Allemagne. Ils les abandonnèrent après la conférence de Moscou (mars 1947) qui prouva que les quatre occupants de l'Allemagne ne se mettraient jamais d'accord sur un traité de paix avec l'Allemagne. De Gaulle resta fidèle à ses thèses qu'il exposa longuement à Forster Dulles le 6 décembre 1947 (Guy, pp. 383-385).

(4) Cité par Patrick FACON dans *La Quatrième République (1944-1958)*, Pygmalion, 1997, page 231.

C'était de Gaulle d'Alain Peyrefitte

Le deuxième tome du livre d'Alain Peyrefitte égrenant les confidences que lui faisait le général lorsqu'il était son porte-parole vient de paraître et son intérêt n'est pas moindre que celui du premier. Ce qui frappe d'abord c'est la sûreté de jugement du général dans le domaine de la géopolitique.

Sur la Yougoslavie par exemple : il n'y a pas de nation yougoslave «Il n'y a que des bouts de bois qui sont liés ensemble par un bout de ficelle. Le bout de ficelle, c'est Tito. Quand il ne sera plus là, les bouts de bois se disperseront».

Sur l'engagement américain au Vietnam : «Les Américains veulent pourchasser le communisme dans les rizières. Qu'est-ce que ça peut bien leur faire que les riziculteurs soient communistes ? De toute façon ça ne tiendra pas, pas plus l'occupation américaine que le communisme. Seul tiendra le sentiment national qui chassera les Américains». Et il annonce, dix ans à l'avance, la défaite de l'armée américaine.

Sur l'expansion américaine : «L'impérialisme américain, aucun domaine ne lui échappe. Il prend toutes les formes, mais la plus insidieuse est celle du dollar. Les Américains sont engagés dans un processus de mainmise sur l'ensemble des circuits économiques, financiers, militaires, politiques dans le monde. C'est une invasion qui se déroule comme le cours d'un fleuve».

Déclarations qui sonnent encore plus juste maintenant que le bloc soviétique a disparu.

D'autres remarques vieilles de plus de trente ans sont toujours aussi actuelles. Sur le cumul des mandats par exemple, dont se préoccupe le gouvernement

Jospin. «Le ministre-maire est juge et partie. Il confond les genres. Le cumul des fonctions a quelque chose de contraire à la bonne marche des institutions et même, tranchons le mot, d'immoral».

Sur les dirigeants agricoles : «Les dirigeants sont de gros exploitants qui sont organisés pour vivre très bien. Ils profitent de la misère des petits paysans pour faire monter les prix et empocher les bénéfices».

Rien n'a changé. Actuellement, après deux cohabitations, beaucoup de bons esprits se demandent s'il convient de conserver un système qui par trois fois a abouti à doter la France d'un exécutif bicéphale unique au monde. Voici ce que de Gaulle répondait par avance à ceux qui voudraient modifier sa Constitution. «Si nous passons au régime présidentiel, l'Assemblée perdrait son dernier pouvoir, celui de censurer le gouvernement ou de l'en menacer, et le Président perdrait celui de dissoudre. Le Président et l'Assemblée ne pourraient rien l'un sur l'autre. Ce serait le blocage - la porte ouverte à la paralysie ou au coup d'Etat. Il faut que le peuple puisse trancher».

Quant au quinquennat, «ça rendrait le mandat présidentiel plus précaire. Le risque si l'on fait coïncider l'élection présidentielle et l'élection législative, c'est que le Président devienne prisonnier de l'Assemblée, c'est-à-dire des partis. Les deux consultations dans la foulée résulteraient de combinaisons électorales».

Une bonne part du livre est consacrée aux péripéties de la politique européenne du général et d'abord à l'accouchement aux fers de la politique agricole commune (PAC). La définition qu'en donnait le général est limpide : «Si l'agriculture n'entre pas dans le

Marché commun, le problème est simple. Ou bien nous laisserions tomber nos agriculteurs qui devraient vendre leur production au cours mondial, ce serait pour eux la ruine. Ou bien, on décide de leur donner des subventions. Mais c'est notre industrie qui les subventionnerait ; elle traînerait, à elle seule, un boulet terrible, que, grâce au Marché commun, nous pouvons partager avec les industries de nos partenaires et, lorsqu'après une dure épreuve de force avec nos partenaires, à commencer par l'Allemagne, le principe de base de la PAC, c'est-à-dire la solidarité financière fut adoptée, il commente avec satisfaction «Dans l'ensemble, ce n'est pas une mauvaise opération financière, surtout à échéance, parce qu'on peut espérer que les mille milliards qu'on filait tous les ans à l'agriculture, eh bien ! nous ne les lui filerons plus. La politique agricole commune, ce sera avantageux pour l'Etat. Mais aussi pour les agriculteurs. A cause de l'augmentation du prix des céréales. Et surtout à cause des débouchés pour exporter».

Mais si, dans le domaine particulier de l'agriculture, le général a appuyé une proposition de la Commission Européenne où il trouvait son compte, il avait sur le développement de la construction européenne des vues fort éloignées du Traité de Rome. Ce que de Gaulle voulait, c'était l'entente directe entre les gouvernements, ce qu'il avait cherché à mettre en forme dans ce que l'on a appelé le Plan Fouchet, c'est-à-dire la réunion régulière des six Chefs d'Etat ou de Gouvernement donnant à l'unanimité des instructions à des commissions d'experts gouvernementaux.

Il est permis de penser que si, dans la rude négociation de la politique agricole commune, la délégation française, au lieu d'avoir eu l'habileté de soutenir une proposition de la Commission, s'en était tenue, pour faire prévaloir ses vues, au schéma intergouvernemental voulu par le général, jamais ses demandes n'auraient été acceptées par les autres délégations, tellement elles étaient favorables à ses intérêts de premier producteur de la Communauté.

Dans le cadre communautaire au contraire de Gaulle put se donner les gants d'appuyer une proposition faite par Mansholt, ancien ministre de l'agriculture néerlandais, avec l'accord d'une Commission multinationale présidée par un Allemand. Mais de cette proposition il refusait les implications institutionnelles, qu'il voyait fort clairement. «Comment seront perçus, contrôlés, gérés, les prélèvements sur les importations agricoles ? C'est la question de fond. Oui ou non, acceptons-nous que l'administration de la Communauté, notamment en matière financière, soit en fait attribuée à la Commission de Bruxelles et contrôlée par l'Assemblée de Strasbourg ? L'accepter, c'est dépouiller les gouvernements de

leurs prérogatives. C'est supranationaliser toute la CEE. C'est abandonner des fonds énormes à des organismes sans aucune responsabilité».

C'est ce qui arriva pour finir, non sans de multiples soubresauts. De toute façon le Plan Fouchet fut rejeté par nos partenaires. A défaut le général conclut solennellement le 22 janvier 1963 un Traité franco-allemand scellant le rapprochement entre les deux peuples : le Traité de l'Elysée.

Le 14 juin, en tournée dans les Charentes, le général déclare : «L'Allemagne et la France ont conclu l'une avec l'autre, après d'immenses malheurs, non seulement la paix, mais un traité pour coopérer. Si on y réfléchit bien, c'est une révolution qu'elles ont accomplie et un magnifique exemple qu'elles ont donné». «La France a accompli là une des plus grandes actions de son histoire».

En effet. Mais il est juste de rappeler que le premier Français qui en eut l'idée et la concrétisa dans la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier fut Jean Monnet et que le premier homme politique qui eut le courage de la lancer s'appelait Robert Schuman... Curieux destin d'ailleurs que celui du Traité de l'Elysée. Il déçut profondément le général qui ne réussit pas, comme il l'espérait, grâce à ce Traité, à soustraire l'Allemagne à l'influence américaine.

Il ne fonctionna pas mieux sous la présidence Pompidou mais il fut réactivé par le tandem Giscard-Schmidt, puis Mitterrand-Kohl, et constitua le moteur de l'intégration européenne en conjonction avec les institutions de l'Union Européenne qui, pour leur part, se sont développées... exactement comme le général le redoutait. Ainsi le Traité de l'Elysée qui devait constituer le modèle d'une Europe purement intergouvernementale destinée à remplacer l'Europe communautaire imaginée par Monnet a-t-il servi à faire progresser cette dernière. Par une même ironie de l'Histoire la procédure du référendum introduite par le général dans notre Constitution a permis à Mitterrand de faire ratifier le Traité de Maastricht, c'est-à-dire la monnaie unique, quintessence de cette Europe supranationale que de Gaulle poursuivait de ses anathèmes.

Une autre grande partie du livre traite de l'année 1965 qui vit le général de Gaulle, candidat à la Présidence de la République, faire campagne contre Mitterrand et Lecanuet. Ceci nous vaut quelques pages d'une réjouissante férocité sur Mitterrand, «le Rastignac de la Nièvre», et un passage prémonitoire où le général, mis en ballottage par Mitterrand, pressé par ses ministres de rappeler le passé trouble de son adversaire, de la décoration de la francisque à l'épisode de l'avenue de l'Observatoire, répond

«Non, je ne ferai pas la politique des boules puantes... Il ne faut pas porter atteinte à la fonction pour le cas où il viendrait à l'occuper».

Quant aux commentaires que le général a pu faire en privé sur la candidature de Lecanuet, qui fit 15 % des voix au premier tour, le livre est muet sur ce point. Tout au plus Alain Peyrefitte confirme-t-il la coupure effectuée dans la célèbre émission du général «On peut sauter sur sa chaise comme un cabri en disant l'Europe, l'Europe, l'Europe». Pour faire bonne mesure il avait comparé Lecanuet et ses amis «aux enfants de chœur qui ont bu le vin des burettes». Ce n'était pas la meilleure façon de les séduire. Le général accepta de se censurer.

Et puis le livre contient, à côté de nombreuses prises de position politiques très articulées qui éclairent d'un jour précieux ses actes officiels, un certain nombre des célèbres mots du général. Celui-ci par exemple. «Le soir de Bir-Hakeim, le général, très ému mais voulant dominer son émotion, marche à pied dans les rues de Londres vers 11 h du soir. Deux

Françaises qui exercent visiblement le plus vieux métier du monde l'accostent, le reconnaissent. L'une d'elles sort de son sac une photographie de lui, pour qu'il l'agrément de sa signature. Il griffonne cette dédicace : «A Madame Ginette Dupont, qui a travaillé pour l'entente cordiale».

Tous les mots du général n'étaient pas aussi drôles. A Alain Peyrefitte qui lui demande pourquoi il a grâcié les tireurs de l'attentat du Petit Clamart et non Bastien-Thiry, il répond : «Chaque peuple doit avoir ses martyrs. Encore faut-il qu'ils soient dignes de cette fonction. Un de ces imbéciles de généraux qui jouent au ballon dans la cour de la prison de Tulle n'aurait pas fait l'affaire. Bastien-Thiry avait quelque chose de romantique. Ce sera un bon martyr».

Le général était mieux inspiré lorsqu'il citait Péguy : «l'ordre, et l'ordre seul, fait la liberté».

René FOCH

Editions de Fallois/Fayard

La République des vanités. Petits et grands secrets du capitalisme français

de Nazanine Ravaï

«Dans quel autre pays le pouvoir attribue-t-il à ses obligés, à ses clients, à ses courtisans, les postes, les rémunérations, les honneurs, sans avoir de comptes à rendre à personne, dédaigneux des critiques fugaces d'une presse trop souvent respectueuse ?» La phrase, écrite par E. Balladur dans ses *Douze lettres aux Français trop tranquilles*, aurait pu servir d'exergue à l'enquête consacrée par Nazanine Ravaï aux grandes figures du capitalisme «à la française», aux particularités du système hexagonal autant qu'à ses dysfonctionnements. Un peu plus de trois cents pages plus tard, le constat paraît accablant. A un moment où la crise de confiance de la société française dans ses élites politiques fait recette, l'ouvrage de cette journaliste du Figaro résonne comme une sentence.

Chapitre après chapitre tous les grands groupes qui ont constitué et constituent encore les fleurons de l'industrie française sont analysés, scrutés, disséqués : peu de choses échappent à cette autopsie sans concession qui révèle les collusions existant entre la noblesse officielle d'Etat, principalement issue des rangs de l'ENA et des grands corps qu'elle alimente, promotion après promotion, et les grandes entreprises longtemps restées dans le giron de ce

même Etat. D'administrateurs, les hauts fonctionnaires apparaissent ainsi s'être souvent transformés en capitalistes d'un nouveau style, nourrissant dans des proportions vertigineuses la plupart des conseils d'administration, des présidences et des directions générales des mastodontes de l'industrie et de la finance, du Crédit Lyonnais à l'UAP en passant par Suez ou Havas. L'enquête réalisée dans ce monde très particulier où dominent les passerelles, les réseaux d'influence, les petites faveurs et un népotisme certain laisse ainsi d'abord une impression de gigantesque gâchis. Gâchis d'énergies dépensées en intrigues, stratégies tortueuses où des commis de l'Etat, de la *res publica*, consacrent leur temps et leur influence à un profit tout personnel, gâchis du bien public, dilapidé au gré de gestions laxistes et qui auraient, selon M^{me} Ravaï, coûté près de 500 milliards de francs à la nation depuis 1981. Gâchis enfin moral, tant le tort porté à l'ensemble des élites et tout particulièrement à la classe politique et à l'Etat s'avère considérable.

Toutefois, et malgré la justesse du propos visant avant tout à dénoncer ces réseaux et protections réciproques qui engendrent inévitablement une certaine

irresponsabilité, on ne peut non plus nier que quelques-uns de ces hommes ont connu dans leurs entreprises un indéniable succès. Déjà, quelques-uns des noms cités échappent à ce «système» de l'anarchie «par dessus tout». En outre, les réalisations de ces nouveaux barons d'empire offrent également de belles réussites et leur gestion est loin d'être un perpétuel désastre. Or, au terme de l'ouvrage, l'impression d'un «système français» conduisant presque inévitablement au scandale et/ou à l'échec domine.

Il faut aussi relever, au cours du livre, quelques formules à l'emporte-pièce et des mots qui, peut-être écrits dans un souci de refuser toute concession, peuvent parfois frôler l'irrespect. On peut enfin regretter, malgré un souci permanent de «coller» à la réalité et d'apparaître jusque dans sa forme, comme une enquête (chacun des chapitres pouvant ainsi se lire de façon indépendante), un certain décousu dans une trame générale où l'on aurait peut-être aimé trouver davantage de liaisons.

La civilisation en solde de Charles Delamare

Le capitalisme... Est-il bon, est-il mauvais ? Cette interrogation court à travers tout ce livre de manière voilée. La réponse de l'auteur ne fait pas de doute : ce système est excellent quand on sait s'en servir. Son ressort ne se trouve pas dans l'accumulation des capitaux, à la Bourse, dans les marchés ou dans les entreprises multinationales.

Le capitalisme se développe, certes, en utilisant au mieux, c'est-à-dire au plus profitable, les ressources financières que les techniques nouvelles de communication permettent d'amasser sur tout le globe terrestre. Mais sa vigueur initiale n'est pas là. Elle se trouve dans l'esprit d'initiative que les individus ont une forte envie de déployer s'ils y sont autorisés par le cadre institutionnel dans lequel ils vivent. Pour faire valoir leurs talents ils ont besoin d'une société de liberté, d'une société de confiance. Les contrats doivent y être respectés et le sont, de manière quasi régulière. C'est à partir de ce socle de sécurité que se font jour les inventions multiples, petites ou grandes, grâce auxquelles la vie économique progresse quotidiennement pour répondre aux besoins sans cesse nouveaux des consommateurs.

Le mérite de Charles Delamare est de souligner l'importance de ce substrat à la fois matériel et idéologique sans lequel la société d'initiative et de responsabilité n'existerait pas.

En dépit de ces réserves, l'ouvrage de N. Ravaï a le grand mérite de ne jamais perdre pied dans cette jungle complexe et, au-delà, de mettre à nu les zones d'ombre du système : celles recouvrant des pratiques consistant à absoudre de façon presque systématique les «pêcheurs» et, ce faisant, à couvrir une irresponsabilité aujourd'hui devenue insupportable. A l'heure des contraintes budgétaires et de l'appel au sacrifice, à l'heure aussi d'une mondialisation qui fragilise les repères traditionnels et pourrait faire de l'Etat l'intermédiaire-protecteur entre une globalisation sauvage et une société en proie au doute, l'enquête de N. Ravaï et d'ailleurs aussi l'étude de Jacques Julliard - *La faute aux élites* (Gallimard), parue de façon concomitante - doivent se lire comme autant d'appels à la République la conjurant de cesser d'être aussi facilement «bonne fille».

Loïc BATEL

Ed. Grasset, 1997

La mondialisation a-t-elle intégré cette donnée ? On peut en douter. Le monde entier paraît s'être converti au contraire du communisme. Le «libéralisme est libéré», comme le proclame le premier chapitre. Cette conversion est-elle sincère, est-elle profonde ? N'a-t-elle pas été motivée bien plus par le constat des impasses où menait le collectivisme que par l'attachement sincère aux principes, apparentés à ceux de la démocratie, qui ont fondé le succès du système ? Les obstacles dressés devant lui par les différentes civilisations sont contournés ; ils ne sont pas définitivement levés. Il est vrai que, dans son élan actuel, le capitalisme mondial ne se préoccupe pas sérieusement des réticences ou des répulsions, issues des anciennes sociétés. Il passe sur elles comme le rabot du menuisier, laissant aux politiques le soin de ramasser les copeaux.

Mais le travail d'unification du monde porte également atteinte aux fondements mêmes de la civilisation judéo-chrétienne d'où est sorti le libéralisme. Celui-ci peut-il se développer, survivre même, en ayant abandonné les références morales et sociales qui l'ont suscité et qui le soutiennent ? Face au mondialisme quel rôle doivent encore jouer la Nation, l'Union Européenne, l'Alliance Atlantique ? Charles Delamare teste les capacités de réponse de ces entités, plus ou moins fortement enracinées dans la conscience de nos concitoyens.

Les Occidentaux sont pris à leur propre jeu. Ils avaient la certitude d'apporter au monde le progrès que la majorité refusait en s'accrochant à des rites millénaires. Ce sont les masses asiatiques aujourd'hui, africaines et sud-américaines demain, qui reprocheront à l'Amérique et à l'Europe de ne pas accepter la concurrence qu'elles prisait si fortement quand il s'agissait de s'ouvrir de nouveaux marchés. La concurrence n'est pas le premier chapitre du libéralisme. Celui-ci exige d'abord la reconnaissance de règles contraignantes et communes. Elles s'imposent à la suite d'une confrontation entre des intérêts divergents. Tel est le défi qui est lancé aux sociétés occidentales. Elles ont engendré peu à peu les instruments qui ont permis la révolution industrielle : l'ordre et la justice ont régné avant le marché et la concurrence. La civilisation originale qui avait permis ces achèvements s'estompe actuellement au profit d'une aire culturelle mondiale mal définie. Ne va-t-il pas en résulter un affaissement graduel des infrastructures nécessaires au développement équilibré de l'activité économique ? Le capitalisme sans la surveillance de la société civile se dirige vers le règne des mafias. Des signes de cette évolution apparaissent dans les nouveaux territoires gagnés au libéralisme, dans l'ex-URSS, en Chine ou en Inde.

L'intérêt de ce livre est de poser ces problèmes graves et d'inciter les citoyens à y faire face au plus vite. Il est symptomatique qu'au moment même où il paraissait, l'Université de Paris IX-Dauphine éprouvait le besoin d'instituer, de novembre 1997 à mars 1998, un cycle de conférences (dont *France-Forum* rendra compte ultérieurement) sur le thème «Morale, spiritualité et vie des affaires» où, pour chacune des religions du livre, mais aussi pour le bouddhisme, le confucianisme, la franc-maçonnerie, etc., un «théologien» ou «un maître» dialoguait avec un homme d'affaires de sa confession ou de sa spiritualité.

L'auteur laisse le lecteur au bord des réponses à donner. Il paraît convaincu que celles-ci sont l'affaire des citoyens et des initiatives qu'ils prendront, ou ne prendront pas, pour rester civilisés, même lorsque les civilisations se seront effacées.

Plus qu'une méditation sur le déclin de ces dernières, il s'agit dans ce livre d'un énergique appel au renouveau, à la renaissance des valeurs occidentales. Le monde a besoin d'elles beaucoup plus qu'on ne l'imagine.

Jean AUBRY

Ed. Réseau Lettres - 1997 - 247 p.

La question laïque - XIX^e-XX^e siècle de Jean-Marie Mayeur

Surperfétoire de présenter J.-M. Mayeur !

Professeur à l'université de Paris IV - Sorbonne, il a publié (en 1984) *La Vie Politique sous la Troisième République* (Ed. Seuil) ; spécialiste de l'histoire religieuse, il co-dirige une monumentale *Histoire du Christianisme* (Ed. Desclée, 9 vol. parus) ; spécialiste de l'histoire religieuse de la France contemporaine, il a publié *La Séparation de l'Eglise et de l'Etat* (Coll. Archives) ; analyste très perspicace du catholicisme social et de la mouvance démocrate-chrétienne il a multiplié les travaux sur ces sujets, animé de nombreux colloques sur Marc Sangnier et le Sillon, etc. Il a, en plusieurs occasions, collaboré à *France-Forum*.

Dans cette étude historienne-ci (de 300 pages), il a entrepris non point de réaliser «une synthèse de la question laïque» en France mais plutôt de présenter «un certain nombre de problèmes, de moments décisifs, de personnalités» (p.10) ayant participé à la construction de la laïcité «à la française».

Sans surprise, l'essai est réussi. En huit chapitres, on parcourt, sans s'essouffler et agréablement puisque l'écriture est simple et l'analyse, toujours intelligente, les décennies du XIX^e - surtout depuis les débuts de la Troisième République et du XX^e siècle.

On va d'Edgar Quinet à François Bayrou. Dans l'entre-deux, on a l'occasion de rencontrer : Gambetta (bien sûr), Ferry (évidemment !), Ferdinand Buisson, Louis Barthou (le premier Béarnais à avoir été ministre de l'Instruction Publique - Ah ! vive Louis Barthou, notre «pays» d'Oloron-Sainte Marie !), Herriot - pour lequel J.-M. Mayeur est, à mon sens, trop indulgent ! pourquoi n'est-il soufflé mot de la sectaire déclaration ministérielle de 1924 (p. 117-8) ? -, Jean Zay, Daladier, Vichy (moins clérical dans la réalité que dans la mythologie), la IV^e (avec la question scolaire comme pomme de discorde à répétition!), Guy Mollet - amorçant des négociations avec le Vatican pour un «concordat de séparation» -, Michel Debré (et sa loi

capitale, plus jacobine qu'avoué), *Savary* (saboté par *Maurry*). En dernier épisode - ou presque -, intermède bouffon, *Falloux* et sa loi, arborée par la gauche contre *François Bayrou* !

Enfin en première scène - peut-être - d'une nouvelle série inattendue de la *Question laïque* : l'affaire du *foulard* !

Tout n'est pas dit dans ces pages. Parfois, on aimerait que l'analyse soit plus circonstanciée.

Ainsi, sans être obsédé par l'idée d'un «complot maçonnique», force est d'admettre qu'il a existé un «anticatholicisme maçonnique qui a dû jouer de-ci de-là et doit expliquer certaines positions.

Mais il est vrai que l'histoire de ce courant n'est pas faite - comme l'a noté *Emile Poulat* (in *L'antimaçonnisme catholique*. Ed. Berg International 1994).

Egalement, il est hautement probable que si, dans les années 1930, les radicaux et autres devinrent prudents sur la *question scolaire*, ce ne fut pas dû, seulement, à la montée de mouvements d'Action Catholique, ni à l'habileté des démocrates - populaires, dont *Champetier de Ribes* - encore un homme politique du Béarn ! -. Le tollé et les meetings d'envergure contre la politique religieuse, prévue par le *Cartel*, en 1924, avaient rendu prudent. Politicien échaudé craint les retours de bâton. L'intransigeance des *Pères Janvier, Doncoeur*, la fougue du *général de Castelnau* y furent pour quelque chose. Personnalités

catholiques, désormais inavouables ?

Aussi bien, *J.-M. Mayeur* ne voulait, ni ne pouvait tout dire, en si peu de pages. En outre, depuis plusieurs années, il a un souci louable : *dédramatiser* la «question laïque».

A cet effet, il tend à souligner d'une part que le traitement du conflit religieux a correspondu aux attentes et aux convictions des Françaises et des Français, d'autre part qu'il a donné lieu à une certaine sagesse des uns et des autres. Point de vue intéressant et largement exact.

Tout de même, il y eut des drames, et il y en aura ! Car la question n'est pas close. *J.-M. Mayeur* le souligne lui-même, in fine. La question du «contenu et de la dimension de la laïcité» reste ouverte. Et de manière bien plus difficile que naguère, étant donné l'éclatement des idées morales et sur la morale.

Chiche qu'elle va rebondir avec la tendance à rechercher une «*religion civile*» ! Cette «question est considérable» (p. 223) écrit justement *J.-M. Mayeur*.

Surtout que le jospino-socialisme risque, à mon sens, d'en distiller des éléments idéologiquement orientés, masqués sous la forme de simples initiatives d'instruction civique. Enrobés, aussi, dans un discours où les mots *citoyen, République* seront intelligemment piégés !

René PUCHEU

Ed. Fayard - Collection L'espace du politique, 1997.

Les livres de nos collaborateurs et amis

Charles DELAMARE

La civilisation en solde

Ed. Réseau Lettres

Jean CLUZEL

Démocratie oblige

Ed. Economica

François FEJTO

Hongrois et Juifs

Histoire millénaire d'un couple singulier
(1000 -1997)

Ed. Balland

Jean BOISSONNAT

La révolution de 1999

De l'Europe à l'euro
De l'euro à l'Europe

France Loisirs «Questions de Société»

Décès de Maurice Schumann

Nous apprenons le décès de notre ami **Maurice SCHUMANN** au moment où nous mettons sous presse. Maurice Schumann, porte-parole de la France combattante, ancien Président national du Mouvement Républicain Populaire, a collaboré à *France-Forum* dès la fondation de la revue.

Il était encore intervenu de façon remarquée dans le colloque «Regards sur le M.R.P.», de décembre 1996 réunissant universitaires et grands témoins ou acteurs de cet épisode de notre histoire, dont nous avons publié les actes dans notre 2^e numéro de 1997.

Et dans le numéro suivant, celui de notre 40^e anniversaire, figurait le cordial témoignage de sympathie et de fidélité qu'il nous avait adressé à cette occasion.

Notre peine est profonde et nos pensées vont vers ses proches. Nous rendrons à Maurice Schumann, dans notre prochain cahier, l'hommage qui lui est dû.

Nomination

Jean-Dominique DURAND, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Jean-Moulin Lyon 3, directeur de l'Institut d'Histoire du Christianisme, co-directeur de l'équipe CNRS «Histoire des chrétiens, XVI^e-XX^e siècles», vient d'être nommé conseiller culturel à l'Ambassade de France près le Saint-Siège.

France-Forum se réjouit d'une nomination qui honore l'un de ses plus fidèles amis et collaborateurs - tout récemment encore, dans notre précédent numéro, ses diverses interventions nous ont permis de présenter à nos lecteurs les pages intitulées «Autour d'un inédit de Jacques Maritain» - et lui adresse, avec ses meilleurs vœux de succès, ses plus cordiales félicitations.

France-Forum a été créé en 1957 par É. Borne, H. Bourbon, J. Fontanet, J. Lecanuet et M.-R. Simonnet.
De 1957 à 1993 chaque numéro de France-Forum a comporté les «Propos du temps» d'Étienne Borne.

Directeur de la Publication : **René Plantade** - Secrétariat-Abonnements : **Thérèse Desplanques**
Commission Paritaire n° 60361 - Dépôt légal n° 2829

Composition et impression : **VIENNE IMPRIM'** - 23, quai Jean-Jaurès - 38200 VIENNE - Tél. 04 74 85 47 06 - Télécopie 04 74 31 65 64
Photos : Roger-Viollet

« Si la démocratie est la vérité de la politique et s'il faut une philosophie à la démocratie, cette philosophie ne peut être qu'un humanisme intégral. Et l'humanisme n'est intégral que s'il est personnaliste. »

Etienne Borne

« On ne décide pas de la vérité d'une pensée selon qu'elle est à droite ou à gauche, et encore moins selon ce que la droite ou la gauche décide d'en faire. »

Albert Camus

E